

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
					<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>						
				Division organique 01.							
				Parlement de Wallonie.							
				Programme 01.00.							
				Dotation au Parlement de Wallonie.							
				Titre I. - Dépenses courantes							
PM	01	01	00	00	Dotation au Parlement de Wallonie	56 224	56 224	556	556	56 780	56 780
					Totaux pour le Titre I.	56 224	56 224	556	556	56 780	56 780
					Totaux pour le programme 01.00.	56 224	56 224	556	556	56 780	56 780
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
					Programme 01.01.						
					Dotation au service du médiateur de la Région wallonne.						
					Titre I. - Dépenses courantes						
PM	01	01	00	01	Dotation au Parlement afin d'assurer le fonctionnement du Médiateur	1 558	1 558	17	17	1 575	1 575
					Totaux pour le Titre I.	1 558	1 558	17	17	1 575	1 575
					Totaux pour le programme 01.01.	1 558	1 558	17	17	1 575	1 575
					Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—	—	—	—	—
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
					Totaux pour la division organique 01.	57 782	57 782	573	573	58 355	58 355
					Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—	—	—	—	—
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
					<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>						
					Division organique 02.						
					Dépenses de cabinet						
					Programme 02.01.						
					Subsistance.						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
PM	11	01	00	01	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon	123	123	0	0	123	123
PM	11	05	40	01	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon	3 055	3 055	0	0	3 055	3 055
					Dont arrêté(s) de transfert	-65	-65				
PM	11	06	40	01	Indemnités généralement quelconques au personnel	155	155	0	0	155	155
PM	12	06	00	01	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments	0	0	0	0	0	0
PM	12	20	00	01	Frais de fonctionnement du cabinet	465	465	0	0	465	465
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	3 798	3 798	0	0	3 798	3 798
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
PM	74	02	00	01	Dépenses patrimoniales du cabinet 2014-2019	105	105	0	0	105	105
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	105	105	0	0	105	105
					Totaux pour le programme 02.01.	3 903	3 903	0	0	3 903	3 903
					<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 02.02.						
					Subsistance.						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
PR	11	01	00	02	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon	123	123	0	0	123	123

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
PR	11	03	40	02	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2014-2019	2 791	2 791	25	25	2 816	2 816
PR	11	05	40	02	Indemnités généralement quelconques au personnel 2014-2019	100	100	0	0	100	100
PR	12	06	00	02	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments	7	7	0	0	7	7
PR	12	20	00	02	Frais de fonctionnement du cabinet 2014-2019	384	384	0	0	384	384
					Dont arrêté(s) de transfert	-116	-116				
					Totaux pour le Titre I.	3 405	3 405	25	25	3 430	3 430
					Titre II. - Dépenses de capital						
PR	74	02	00	02	Dépenses patrimoniales du cabinet 2014-2019	60	60	0	0	60	60
					Totaux pour le Titre II.	60	60	0	0	60	60
					Totaux pour le programme 02.02.	3 465	3 465	25	25	3 490	3 490
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
					Programme 02.03.						
					Subsistance.						
					Titre I. - Dépenses courantes						
MA	11	01	00	03	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon	123	123	0	0	123	123
MA	11	03	40	03	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2014-2019	2 200	2 200	0	0	2 200	2 200
MA	11	05	40	03	Indemnités généralement quelconques au personnel 2014-2019	120	120	0	0	120	120
MA	12	06	00	03	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments	7	7	0	0	7	7
MA	12	20	00	03	Frais de fonctionnement du cabinet 2014-2019	571	571	0	0	571	571
					Totaux pour le Titre I.	3 021	3 021	0	0	3 021	3 021
					Titre II. - Dépenses de capital						
MA	74	02	00	03	Dépenses patrimoniales du cabinet 2014-2019	148	148	0	0	148	148
					Totaux pour le Titre II.	148	148	0	0	148	148
					Totaux pour le programme 02.03.	3 169	3 169	0	0	3 169	3 169

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
				Programme 02.04.						
				Subsistance.						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
FU	11	01	00	04 Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon	123	123	0	0	123	123
FU	11	03	00	04 Remboursement de traitements	0	0	0	0	0	0
FU	11	05	40	04 Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2014-2019	2 134	2 134	- 25	- 25	2 109	2 109
				<i>Dont arrêté(s) de transfert</i>	+7	+7				
FU	11	06	40	04 Indemnités généralement quelconques au personnel 2014-2019	124	124	0	0	124	124
FU	12	06	00	04 Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments	7	7	0	0	7	7
FU	12	20	00	04 Frais de fonctionnement du cabinet 2014-2019	390	390	0	0	390	390
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	2 778	2 778	- 25	- 25	2 753	2 753
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
FU	74	02	00	04 Dépenses patrimoniales du cabinet 2014-2019	120	120	0	0	120	120
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>	120	120	0	0	120	120
				Totaux pour le programme 02.04.	2 898	2 898	- 25	- 25	2 873	2 873
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
				Programme 02.05.						
				Subsistance.						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
CD	11	01	00	05 Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon	123	123	0	0	123	123
CD	11	03	40	05 Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2014-2019	1 945	1 945	0	0	1 945	1 945

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
CD	11	05	40	05	Dont arrêté(s) de transfert	-50	-50				
					Indemnités généralement quelconques au personnel 2014-2019	100	100	0	0	100	100
CD	12	06	00	05	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments	7	7	0	0	7	7
CD	12	20	00	05	Frais de fonctionnement du cabinet 2014-2019	426	426	0	0	426	426
					Dont arrêté(s) de transfert	-32	-32				
					Totaux pour le Titre I.	2 601	2 601	0	0	2 601	2 601
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
CD	74	02	00	05	Dépenses patrimoniales du cabinet 2014-2019	100	100	0	0	100	100
					Dont arrêté(s) de transfert	-50	-50				
					Totaux pour le Titre II.	100	100	0	0	100	100
					Totaux pour le programme 02.05.	2 701	2 701	0	0	2 701	2 701
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 02.06.						
					Subsistance.						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
TI	11	01	00	06	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon	123	123	0	0	123	123
TI	11	05	40	06	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2014-2019	1 957	1 957	0	0	1 957	1 957
					Dont arrêté(s) de réallocation	+20	+20				
					Dont arrêté(s) de transfert	+58	+58				
TI	11	06	40	06	Indemnités généralement quelconques au personnel 2014-2019	115	115	0	0	115	115
TI	12	06	00	06	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments	7	7	0	0	7	7
TI	12	20	00	06	Frais de fonctionnement du cabinet 2014-2019	305	305	0	0	305	305
					Dont arrêté(s) de réallocation	-20	-20				
					Totaux pour le Titre I.	2 507	2 507	0	0	2 507	2 507

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>							
TI	74	02	00	06	Dépenses patrimoniales du cabinet 2014-2019	70	70	0	0	70	70
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	70	70	0	0	70	70
					Totaux pour le programme 02.06.	2 577	2 577	0	0	2 577	2 577
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 02.07.						
					Subsistance.						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
LA	11	01	00	07	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon	123	123	0	0	123	123
LA	11	03	00	07	Remboursement de traitements	0	0	0	0	0	0
LA	11	05	40	07	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2014-2019	2 020	2 020	0	0	2 020	2 020
LA	11	06	40	07	Indemnités généralement quelconques au personnel 2014-2019	100	100	0	0	100	100
LA	12	06	00	07	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments	7	7	0	0	7	7
LA	12	20	00	07	Frais de fonctionnement du cabinet 2014-2019	263	263	0	0	263	263
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	2 513	2 513	0	0	2 513	2 513
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
LA	74	02	00	07	Dépenses patrimoniales du cabinet 2014-2019	10	10	0	0	10	10
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	10	10	0	0	10	10
					Totaux pour le programme 02.07.	2 523	2 523	0	0	2 523	2 523
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				Programme 02.08.						
				Subsistance.						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
RC	11	01	00	08 Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon	123	123	0	0	123	123
RC	11	02	00	08 Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2009-2014	0	0	0	0	0	0
RC	11	03	00	08 Remboursement de traitements	0	0	0	0	0	0
RC	11	04	40	08 Indemnités généralement quelconques au personnel 2009-2014	0	0	0	0	0	0
RC	11	05	40	08 Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2014-2019	1 574	1 574	0	0	1 574	1 574
				Dont arrêté(s) de transfert	+218	+218				
RC	11	06	40	08 Indemnités généralement quelconques au personnel 2014-2019	100	100	0	0	100	100
RC	12	06	00	08 Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments	7	7	0	0	7	7
RC	12	07	11	08 Frais de premier établissement du cabinet (travaux et fournitures pour l'aménagement de nouveaux locaux, frais de déménagement, etc.)	0	0	0	0	0	0
RC	12	19	11	08 Frais de fonctionnement du cabinet 2009-2014	0	0	0	0	0	0
RC	12	20	00	08 Frais de fonctionnement du cabinet 2014-2019	360	360	0	0	360	360
				Dont arrêté(s) de transfert	+30	+30				
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	2 164	2 164	0	0	2 164	2 164
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
RC	74	01	00	08 Dépenses patrimoniales du cabinet	0	0	0	0	0	0
RC	74	02	00	08 Dépenses patrimoniales du cabinet 2014-2019	100	100	0	0	100	100
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>	100	100	0	0	100	100
				Totaux pour le programme 02.08.	2 264	2 264	0	0	2 264	2 264
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
				Totaux pour la division organique 02.	23 500	23 500	0	0	23 500	23 500
				<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
				<i>Division organique 09.</i>							
				<i>Services du Gouvernement wallon et organismes non rattachés aux divisions organiques.</i>							
				Programme 09.01.							
				Conseil économique et social de Wallonie.							
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>							
PM	41	01	40	01	Dotation au Conseil économique et social de wallonie	4 470	4 470	49	49	4 519	4 519
PM	41	02	40	01	Dotation complémentaire aux organisations membres du bureau du CESW	395	395	0	0	395	395
PR	41	03	40	01	Dotation complémentaire au CESW destinée à prendre en charge les frais de fonctionnement du Conseil wallon de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes "CAW"	100	100	0	0	100	100
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	4 965	4 965	49	49	5 014	5 014
					Totaux pour le programme 09.01.	4 965	4 965	49	49	5 014	5 014
					<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 09.02.						
					Service social.						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
LA	33	01	00	02	Subvention en matière de Service social	4 850	4 850	0	0	4 850	4 850
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	4 850	4 850	0	0	4 850	4 850
					Totaux pour le programme 09.02.	4 850	4 850	0	0	4 850	4 850
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				Programme 09.03.						
				Service d'assistance en matière administrative et pécuniaire des Cabinets						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
PM	01	01	00	03 Charges d'entretien	498	498	0	0	498	498
PM	11	01	20	03 Indemnités et frais de couverture sociale spécifique des Ministres membres du Gouvernement	44	44	0	0	44	44
PM	11	02	00	03 Traitements et indemnités du personnel	934	934	9	9	943	943
PM	11	04	40	03 Indemnités généralement quelconques au personnel	39	39	0	0	39	39
PM	12	04	40	03 Convention avec l'Ulg-SEGI pour la gestion informatique de la paie	90	90	0	0	90	90
PM	12	05	40	03 Cotisation au MEDEX et à l'asbl Service public de Médecine du travail des Communautés française et germanophone	38	38	0	0	38	38
PM	12	06	00	03 Loyer des biens immobiliers pris en location, en ce compris les loyers et charges locatives, remboursements et indemnités dus à la Division de la gestion immobilière, impôts grevant les bâtiments occupés par les Cabinets ministériels et le SePAC	575	575	0	0	575	575
PM	12	08	00	03 Frais de couverture de l'assurance « Tous risques » pour couvrir les risques encourus par les agents utilisant leur véhicule pour les besoins des services et de l'assurance « Responsabilité civile générale » pour couvrir les risques encourus par les agents visés aux articles 2§7 et 8§1er de l'arrêté du Gouvernement wallon du 27 juillet 2004 relatif aux Cabinets des Ministres du Gouvernement wallon et de l'assurance de la protection juridique "vie professionnelle" de certains membres du personnel des Cabinets	43	43	0	0	43	43
PM	12	09	11	03 Frais de fonctionnement lié au siège du Gouvernement wallon	200	200	0	0	200	200
PM	12	10	00	03 Frais d'assurance divers	218	218	0	0	218	218
PM	12	19	11	03 Frais de fonctionnement	57	57	0	0	57	57
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	2 736	2 736	9	9	2 745	2 745
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
PM	74	01	00	03 Dépenses patrimoniales, en ce compris l'acquisition de matériel informatique	19	19	0	0	19	19

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
PM	74	02	00	03	Dépenses patrimoniales liées au siège du Gouvernement wallon	0	0	0	0	0	0
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	19	19	0	0	19	19
					Totaux pour le programme 09.03.	2 755	2 755	9	9	2 764	2 764
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 09.04.						
					e-Wallonie-Bruxelles-Simplification						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
LA	11	11	00	04	Rémunérations des agents de la cellule eWBS	2 654	2 654	27	27	2 681	2 681
LA	12	02	00	04	(Modifié) Etudes, relations publiques, prestations de services liées à la mise en œuvre des priorités de simplification administrative	1 180	1 354	129	129	1 309	1 483
					<i>Dont arrêté(s) de transfert</i>	+86	+86				
					<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	-150	-150				
LA	12	03	00	04	Achats de biens et services liés au renforcement de la dynamique de simplification administrative dans le cadre du Plan Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 2.2	0	180	0	0	0	180
LA	12	04	11	04	Partage des données relatives à la mise en œuvre du plan Ensemble simplifions	0	0	0	0	0	0
LA	12	05	11	04	Projet BCED et partage des données liées au Plan Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 2.2	920	953	- 150	105	770	1 058
					<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	-150	-60				
					<i>Dont arrêté(s) de transfert</i>	0	+200				
LA	12	06	00	04	Projet Cadastre de l'emploi non-marchand lié au plan Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 2.2	0	150	0	25	0	175
LA	12	07	00	04	Etudes et prestations de services liées au plan Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 2.1	205	556	270	180	475	736
					<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	-835	-85				
LA	12	08	00	04	Etudes et prestations de services liées au plan Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 2.2	350	350	25	- 165	375	185
LA	30	01	00	04	(Modifié) Subventions aux institutions et associations privées relatives à la mise en œuvre des priorités de simplification administrative	250	250	0	0	250	250
					<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	+150	+150				
LA	40	02	00	04	(Modifié) Subventions relatives à la mise en œuvre des priorités de simplification administrative	165	165	- 80	- 80	85	85
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	5 724	6 612	221	221	5 945	6 833

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>											
LA	74	05	00	04	Développement d'applications liées au plan Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 2.2	150	60	0	0	150	60
					Dont arrêté(s) de réallocation	+150	+60				
LA	74	06	00	04	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	15	15	0	0	15	15
LA	74	07	00	04	Développement d'applications liées au plan Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 2.1	835	85	0	0	835	85
					Dont arrêté(s) de réallocation	+835	+85				
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	1 000	160	0	0	1 000	160
					Totaux pour le programme 09.04.	6 724	6 772	221	221	6 945	6 993
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
Programme 09.06. Secrétariat du Gouvernement wallon											
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>											
PM	11	03	00	06	Traitement et indemnités du personnel	590	590	0	0	590	590
					Dont arrêté(s) de réallocation	+125	+125				
PM	11	05	00	06	Indemnités généralement quelconques au personnel	25	25	0	0	25	25
PM	12	08	11	06	Analyses juridiques dans le cadre des travaux du Gouvernement	50	50	0	0	50	50
PM	12	10	11	06	Frais de fonctionnement	115	115	0	0	115	115
					Dont arrêté(s) de réallocation	-135	-135				
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	780	780	0	0	780	780
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>											
PM	74	03	22	06	Dépenses patrimoniales	62	62	0	0	62	62
					Dont arrêté(s) de réallocation	+10	+10				
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	62	62	0	0	62	62
					Totaux pour le programme 09.06.	842	842	0	0	842	842
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	sec	ord.	sec								
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
				Programme 09.07							
				Collaborateurs des Ministres sortis de charge							
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>							
PM	11	01	00	07	Traitement et indemnités	540	540	0	0	540	540
PM	11	02	00	07	Indemnités généralement quelconques	32	32	0	0	32	32
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	572	572	0	0	572	572
					Totaux pour le programme 09.07.	572	572	0	0	572	572
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 09.08						
					Commissariat général au Tourisme						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
RC	41	06	00	08	Intervention régionale en faveur du CRAC	3 900	3 900	0	0	3 900	3 900
RC	41	09	40	08	Subvention au CGT pour ses dépenses de fonctionnement	46 827	47 487	3 324	3 324	50 151	50 811
RC	41	10	40	08	(Nouveau) Subvention au CGT pour le cofinancement des projets retenus dans le cadre du PDR 2014-2020	0	0	1 000	1 000	1 000	1 000
RC	43	03	00	08	Subventions en faveur d'actions touristiques cofinancées par des fonds européens (nouvelle programmation)	0	499	0	0	0	499
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	50 727	51 886	4 324	4 324	55 051	56 210
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
RC	61	04	00	08	Subvention au CGT pour le cofinancement des projets retenus dans le cadre des fonds structurels 2007-2013	0	2 677	0	0	0	2 677
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	0	2 677	0	0	0	2 677
					Totaux pour le programme 09.08.	50 727	54 563	4 324	4 324	55 051	58 887
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				Programme 09.09						
				Relations extérieures						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
PM	12	01	00	09 Achats de biens et services dans le cadre des Relations Internationales	0	0	0	0	0	0
PM	30	02	00	09 Actions de promotion des relations transfrontalières FEDER - Subventions aux organismes privés	0	112	0	0	0	112
				Dont arrêté(s) de transfert	0	+112				
PM	30	03	00	09 Actions de promotion des relations transfrontalières FEDER - Subventions aux organismes privés - programmation 2014-2020	692	758	0	0	692	758
				Dont arrêté(s) de transfert	+692	+758				
PM	33	01	00	09 Subventions destinées au financement d'actions relatives aux relations Internationales	0	0	0	0	0	0
PM	41	01	00	09 Dotation à WBI	22 963	22 963	594	594	23 557	23 557
PM	41	02	00	09 Subvention à WBI pour la résorption de l'encours	0	0	0	0	0	0
PM	41	03	00	09 Subvention à WBI dans le cadre de la programmation 2007-2013 des fonds structurels européens	0	0	0	0	0	0
PM	41	04	00	09 Subvention à WBI dans le cadre de la programmation 2014-2020 des fonds structurels européens	0	0	0	0	0	0
PM	43	02	00	09 Coopération transnationale et interrégionale - Subventions aux organismes publics - cofinancement par le FEDER	0	0	0	0	0	0
PM	43	03	00	09 Actions de promotion des relations transfrontalières - Subventions aux organismes publics - cofinancement par le FEDER	0	0	0	0	0	0
PM	43	04	00	09 Actions cofinancées de promotion des relations transfrontalières, interrégionales et transnationales- subventions aux organismes publics	0	0	0	0	0	0
PM	43	05	00	09 Coopération transnationale et interrégionale - Subventions aux organismes publics - programmation 2014-2020 - cofinancement par le FEDER	0	0	0	0	0	0
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	23 655	23 833	594	594	24 249	24 427
				Totaux pour le programme 09.09.	23 655	23 833	594	594	24 249	24 427
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
				Programme 09.10						
				Commerce extérieur et investisseurs étrangers						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
MA	41	01	40	10 Subvention à l'AWEX pour la section "Investissements étrangers"	4 140	4 140	46	46	4 186	4 186

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
MA	41	03	40	10	Dotation à l'AWEX	54 895	54 895	613	613	55 508	55 508
MA	41	06	40	10	Subvention à l'AWEX - missions économiques spécifiques	200	200	0	0	200	200
MA	41	07	40	10	Subvention à l'AWEX - Former les jeunes wallons aux métiers de l'international en collaboration avec les entreprises wallonnes exportatrices - Explort (Marshall 4.0 - Axe I.4.4)	400	400	0	0	400	400
MA	41	08	40	10	Subvention à l'AWEX - Renouveler la stratégie des pôles de compétitivité (Marshall 4.0 - Axe II.1.2)	2 995	2 995	0	0	2 995	2 995
MA	41	09	40	10	Subvention à l'AWEX - Soutenir l'internationalisation des entreprises (Marshall 4.0 -Axe II.2.2)	605	605	0	0	605	605
MA	45	01	40	10	Subvention à l'Agence pour le Commerce Extérieur	367	367	0	0	367	367
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						63 602	63 602	659	659	64 261	64 261
Totaux pour le programme 09.10.						63 602	63 602	659	659	64 261	64 261
<i>Dont programme d'investissement</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						—	—	—	—	—	—
Programme 09.11.											
Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique											
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>											
PM	41	01	30	11	Subside de fonctionnement à l'Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique	5 662	5 662	59	59	5 721	5 721
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						5 662	5 662	59	59	5 721	5 721
Totaux pour le programme 09.11.						5 662	5 662	59	59	5 721	5 721
<i>Dont programme d'investissement</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						—	—	—	—	—	—
Totaux pour la division organique 09.						164 354	168 416	5 915	5 915	170 269	174 331
<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Dont programme d'investissement</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						—	—	—	—	—	—

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
Division organique 10											
Secrétariat général											
Programme 10.01. Fonctionnel											
Titre I. - Dépenses courantes											
LA	01	01	00	01	Provision frais avocats	790	790	- 57	- 57	733	733
					Dont arrêté(s) de transfert	-60	-60				
LA	01	02	00	01	Provision frais supplémentaires relatifs aux transferts de compétences	0	0	0	0	0	0
LA	01	03	00	01	Mise en place d'un observatoire des marchés publics au service du développement durable	30	0	0	0	30	0
LA	11	03	00	01	Rémunérations et allocations du personnel	31 750	31 750	414	414	32 164	32 164
LA	11	04	00	01	Rémunérations et allocations du personnel du CSVCP	0	0	0	0	0	0
LA	12	01	00	01	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	57	57	0	0	57	57
LA	12	02	00	01	Prestations de services réalisées dans le cadre des projets informatiques spécifiques	60	402	0	0	60	402
PM	12	04	00	01	Prestations de services réalisées dans le cadre des projets informatiques spécifiques	15	176	0	0	15	176
LA	12	06	11	01	Frais d'avocats	4	4	0	0	4	4
LA	12	07	00	01	Entretien, réparation, carburant et assurance des véhicule du Secrétariat général	142	142	0	0	142	142
FU	12	08	11	01	Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques	0	0	0	0	0	0
LA	30	01	00	01	Frais de condamnations judiciaires et transactions	4	4	0	0	4	4
					Totaux pour le Titre I.	32 852	33 325	357	357	33 209	33 682
Titre II. - Dépenses de capital											
LA	74	01	00	01	Achat de biens meubles durables	5	5	0	0	5	5
LA	74	02	00	01	Acquisition de matériel et de logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de réalisation de projets informatiques spécifiques	883	1 008	0	0	883	1 008
PM	74	03	22	01	Acquisitions de matériel et de logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de la réalisation de projets informatiques spécifiques	211	70	0	0	211	70
LA	74	04	00	01	Achat de biens meubles durables - Véhicules du Secrétariat général	114	114	0	0	114	114

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
FU	74	05	22	01	Acquisitions de matériel et de logiciels informatiques et maintenance associées dans le cadre de la réalisation de projets informatiques spécifiques	0	0	0	0	0	0
LA	74	06	00	01	(Nouveau) Dépenses en lien avec la stratégie numérique - dématérialisation des marchés publics liés au Plan Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 2.1	0	0	100	0	100	0
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	1 213	1 197	100	—	1 313	1 197
					Totaux pour le programme 10.01.	34 065	34 522	457	357	34 522	34 879
					<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 10.02.						
					Secrétariat général						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
PM	12	01	00	02	Etudes et enquêtes, mise en œuvre du plan opérationnel du Secrétariat général et du plan stratégique du Service Public de Wallonie, frais de fonctionnement de la Cellule des stratégies transversales	257	332	—	—	257	332
					<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	-36	-36				
PM	12	02	00	02	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, échanges de pratiques et supports de communication pour la direction interdépartementale de la cohésion sociale	33	33	—	—	33	33
					<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	+9	+9				
PM	12	03	00	02	Etudes relatives au contrôle des fonds structurels européens par l'autorité de certification et aux échanges d'expériences	19	19	0	0	19	19
					<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	-6	-6				
PM	12	04	00	02	Dépenses relatives au fonctionnement de la Commission des Arts, aux frais d'études, de documentation, de publications et d'exposition, aux frais de valorisation des intégrations artistiques, aux jetons de présence et frais de parcours des membres de la Commission	26	26	60	0	86	26
PM	12	05	11	02	Dépenses spécifiques relatives au fonctionnement du Centre régional de Crise	110	103	0	0	110	103
					<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	-20	-20				
CD	12	06	00	02	Dépenses spécifiques relatives au fonctionnement du département du développement durable	40	40	0	0	40	40
FU	12	09	11	02	Dépenses relatives au fonctionnement du Conseil Supérieur des villes, communes et provinces de la Région wallonne.	—	—	—	—	—	—
PM	12	10	11	02	Dépenses relatives à la réalisation de l'outil de suivi informatique du Plan Marshall	0	0	0	0	0	0

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
PM	33	01	00	02	Subventions et indemnités	430	430	—	—	430	430
					Dont arrêté(s) de réallocation	+36	+36				
PM	33	02	00	02	Subventions pour mener des actions de sensibilisation à la citoyenneté	148	148	—	—	148	148
PM	34	01	00	02	Dépenses relatives à la procédure de sélection des projets artistiques examinés par la Commission des arts (prix, défraiements) et subventions octroyées par la Commission	25	25	0	0	25	25
					Dont arrêté(s) de réallocation	-3	-3				
PM	43	01	00	02	Commission des arts - Subventions au secteur public	3	3	—	—	3	3
					Dont arrêté(s) de réallocation	+3	+3				
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	1 091	1 159	60	—	1 151	1 159
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
PM	74	01	22	02	Frais d'équipement du Centre régional de Crise	29	29	—	—	29	29
					Dont arrêté(s) de réallocation	+17	+17				
PM	74	02	22	02	Frais d'équipement de l'autorité de Certification	5	5	—	—	5	5
FU	74	04	22	02	Frais d'équipement du Conseil supérieur des Villes, Communes et Provinces de la Région wallonne	—	—	—	—	—	—
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	34	34	0	0	34	34
					Totaux pour le programme 10.02.	1 125	1 193	60	—	1 185	1 193
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 10.03.						
					Service de la Présidence et Chancellerie.						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
PM	01	01	00	03	Fonds budgétaire en matière de Loterie						
					Solde au 1er janvier	5 879	7 394	1 172	277	7 051	7 671
					Recettes de l'année en cours	4 503	4 503	—	—	4 503	4 503
					Disponible pour l'année	10 382	11 897	1 172	277	11 554	12 174
					Dépenses à charge du Fonds	4 503	4 503	—	—	4 503	4 503
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	5 879	7 394	1 172	277	7 051	7 671
PM	12	02	00	03	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	331	331	—	—	331	331

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	sec	ord.	sec								
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
PM	12	03	00	03	Etudes, relations publiques, prestations de services relatives au Plan Marshall	375	375	282	114	657	489
PM	12	04	00	03	Achat de biens meubles non durables et prestations de services	0	0	0	0	0	0
PM	12	05	00	03	Etudes, relations publiques et prestations de services liés à l'identité et aux publications de la Wallonie	67	67	0	0	67	67
PM	12	06	00	03	Etudes, relations publiques, prestations de services relatives à l'audit des politiques régionales	0	0	0	0	0	0
PM	12	09	00	03	Etudes, relations publiques, prestations de services relatives aux Fêtes de Wallonie	137	137	0	0	137	137
					Dont arrêté(s) de réallocation	+8	+8				
PM	12	12	00	03	Etudes, relations publiques, honoraires d'avocats	15	15	—	—	15	15
PM	12	13	00	03	Etudes, relations publiques, prestations de services relatives à l'animation des vitrines de la Wallonie	122	122	0	0	122	122
PM	12	15	30	03	Etudes, relations publiques, prestations de services relatives à l'audit des politiques régionales	0	0	0	0	0	0
PM	12	16	11	03	Etudes, relations publiques, prestations de services afférentes à l'image de la Wallonie	219	219	—	—	219	219
					Dont arrêté(s) de réallocation	-50	-50				
PM	12	17	30	03	Etudes, relations publiques, prestations de services relatives aux actions d'information ou de sensibilisation en matière de développement régional	0	0	0	0	0	0
PM	12	18	00	03	Etudes, conseils, services et biens divers en rapport avec l'exercice de la compétence régionale en matière d'octroi des licences d'exportation d'armes	13	13	—	—	13	13
PR	12	21	11	03	Participation de la Wallonie à l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la jeunesse	0	0	45	45	45	45
PM	30	01	00	03	Subventions, indemnités et soutien aux études et actions en matière de développement régional	490	490	0	0	490	490
PM	30	03	00	03	Subventions en faveur des organisateurs locaux des Fêtes de Wallonie	38	38	0	0	38	38
PM	30	07	00	03	Subvention en faveur du Mouvement wallon pour la qualité	383	383	0	0	383	383
PM	30	08	00	03	Subventions en faveur d'exercices locaux de prospectives	187	187	0	0	187	187
PM	30	10	00	03	Subvention à l'asbl "Tour de la Région wallonne organisation"	271	271	0	0	271	271
PM	30	11	00	03	Subvention aux institutions et associations privées chargées de la concertation locale - habitat permanent	107	102	0	0	107	102
PM	30	13	00	03	Subvention au Réseau wallon de lutte contre la pauvreté	17	17	0	0	17	17
PM	30	14	00	03	Subventions à des opérateurs privés ou publics spécialisés en vue de favoriser une meilleure connaissance des mécanismes d'importation, d'exportation et de transit d'armes	198	198	0	0	198	198
PM	30	15	00	03	Subventions à un organisme spécialisé en accueil des gens du voyage	3	3	0	0	3	3
PM	31	01	22	03	Subvention à la RTBF pour la prise en charge d'une partie des coûts inhérents à la promotion de la Région wallonne	199	199	0	0	199	199
PM	31	02	22	03	Subvention au Fonds d'investissement Start destiné à couvrir ses frais d'investissement	0	0	0	0	0	0

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordon-nateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
PM	33	03	00	03	Subvention en faveur de la Fondation Solvay (Château de La Hulpe)	417	417	0	0	417	417
					Dont arrêté(s) de réallocation	+26	+26				
PM	33	04	00	03	Subvention en faveur d'événements et d'activités propices à la mise en valeur du domaine de la Hulpe	62	62	0	0	62	62
PM	33	05	00	03	Subventions à l'Institut Jules Destrée	330	330	0	0	330	330
PM	33	07	00	03	Subvention à l'asbl Fondation Mons 2015	0	1 488	0	0	0	1 488
PM	33	08	00	03	Subvention à l'asbl Eurometropolitan E-Campus	0	0	0	0	0	0
PM	33	10	00	03	Subvention au Réseau wallon de lutte contre la pauvreté pour l'opérationnalisation du Plan de lutte contre la pauvreté	154	154	0	0	154	154
PM	40	02	21	03	Subvention aux institutions et associations publiques chargées de la concertation locale - habitat permanent	0	0	0	0	0	0
PM	43	03	22	03	Subventions en faveur des institutions publiques oeuvrant à la promotion de la Wallonie	250	250	0	0	250	250
					Dont arrêté(s) de réallocation	+50	+50				
PM	43	04	22	03	Subventions aux institutions publiques dans le cadre du plan d'action des commémorations de la Guerre 14-18	79	176	0	0	79	176
					Dont arrêté(s) de réallocation	-34	-34				
PM	45	01	21	03	Subvention à la Communauté germanophone	1 497	1 497	0	0	1 497	1 497
PM	45	02	24	03	(Nouveau) Subvention à l'UCL dans le cadre de la plate-forme wallonne pour le GIEC	0	0	38	38	38	38
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	10 464	12 044	365	197	10 829	12 241
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
PM	01	02	00	03	Achats de biens meubles et travaux divers pour le Château de La Hulpe	30	30	—	—	30	30
PM	74	01	22	03	Achat de biens meubles durables non spécifiques au programme (direction Identités et Publication)	20	20	—	—	20	20
PM	74	02	22	03	Achat de biens meubles durables non spécifiques au programme	15	15	—	—	15	15
PM	74	03	22	03	Achats de biens meubles durables spécifiques au programme (Direction de la Chancellerie et de la Traduction)	15	15	—	—	15	15
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	80	80	0	0	80	80
					Totaux pour le programme 10.03.	10 544	12 124	365	197	10 909	12 321
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	4 503	4 503	—	—	4 503	4 503
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	5 879	7 394	1 172	277	7 051	7 671

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				Programme 10.04.						
				Coordination des dossiers relatifs aux Fonds structurels						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
PM	12	01	00	04 Etudes relatives à la gestion des Fonds structurels européens, préparation des Programmes, évaluations, échanges d'expériences, organisation des comités de suivi	723	562	- 500	- 307	223	255
PM	12	02	00	04 Etudes relatives à la gestion des Fonds structurels européens, préparation des Programmes, évaluations, échanges d'expériences, organisation des comités de suivi - COFINANCEMENT PAR LE FEDER	0	0	0	0	0	0
PM	12	03	00	04 Etudes relatives à la gestion des Fonds structurels européens, préparation des Programmes, évaluations, échanges d'expériences, organisation des comités de suivi - COFINANCEMENT PAR LE FSE	230	202	- 230	- 195	0	7
PM	12	04	00	04 Etudes relatives à la gestion des Fonds structurels européens, préparation des Programmes, évaluations, échanges d'expériences, organisation des comités de suivi - programmation 2014-2020 - COFINANCEMENT PAR LE FEDER	0	0	0	0	0	0
PM	12	05	00	04 Frais relatifs à la mise en œuvre du plan de communication réglementaire - programmation 2014-2020 - COFINANCEMENT PAR LE FEDER	23	23	0	0	23	23
				Dont arrêté(s) de transfert	+23	+23				
PM	12	07	00	04 Participation à des séminaires et colloques, frais de réunion	21	21	0	0	21	21
PM	45	01	23	04 Dotation à l'Agence Fonds social européen	729	729	0	0	729	729
PM	45	02	00	04 Dotation à l'Agence pour l'éducation et la formation tout au long de la vie	203	203	0	0	203	203
PM	45	03	24	04 (Nouveau) Subventions aux organismes publics - COFINANCEMENT PAR LE FSE	0	0	0	0	0	0
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	1 929	1 740	-730	-502	1 199	1 238
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
PM	74	01	00	04 Achats de biens meubles durables spécifiques au programme	5	5	0	0	5	5
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>	5	5	0	0	5	5
				Totaux pour le programme 10.04.	1 934	1 745	-730	-502	1 204	1 243
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	sec	ord.	sec								
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
Programme 10.05.											
Audits											
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>											
LA	11	01	00	05	Remboursement de traitements, allocations et indemnités du personnel de la cellule Audit de l'Inspection des Finances pour les Fonds européens	81	81	1	1	82	82
LA	12	02	00	05	Frais de fonctionnement de la Direction de l'Audit interne de Fonctionnement	106	106	50	50	156	156
					Dont arrêté(s) de réallocation	+9	+9				
LA	12	03	00	05	Frais de fonctionnement de la direction de l'audit des fonds européens	47	47	0	0	47	47
LA	12	04	11	05	Prestations d'assistance pour la Direction de l'Audit des Fonds européens	200	50	0	0	200	50
LA	12	06	11	05	Frais de fonctionnement de la cellule d'audit de l'Inspection des Finances pour les Fonds européens	41	41	0	0	41	41
LA	12	07	00	05	Prestation d'assistance pour la CAIF	170	100	0	0	170	100
LA	12	09	21	05	Remboursements de traitements du personnel de la CAIF pour les Fonds européens	68	68	1	1	69	69
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	713	493	52	52	765	545
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>											
LA	74	04	00	05	Frais d'équipement de la Direction de l'audit des fonds européens	10	10	0	0	10	10
LA	74	05	00	05	Frais d'équipement de la Direction de l'Audit interne de Fonctionnement	16	16	0	0	16	16
					Dont arrêté(s) de réallocation	-9	-9				
LA	74	07	22	05	Frais d'équipement de la cellule d'audit de l'Inspection des Finances pour les Fonds européens	18	18	0	0	18	18
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	44	44	0	0	44	44
Totaux pour le programme 10.05.						757	537	52	52	809	589
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
Programme 10.06.											
Communication, archives et documentation											
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>											
LA	12	01	11	06	Mise à disposition permanente de ressources documentaires pour l'ensemble du Service Public de Wallonie	622	622	0	0	622	622

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
PM	12	02	00	06	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunion (communication externe)	627	627	0	0	627	627
LA	12	03	11	06	Développement de la Bibliothèque du Service Public de Wallonie, du Centre des Archives régionales et de la revue de presse	230	230	0	0	230	230
LA	12	04	00	06	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions (communication interne)	179	179	0	0	179	179
LA	12	05	00	06	Dépenses et prestations de services liés à la mise en œuvre du Middle Office	79	79	0	0	79	79
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						1 737	1 737	0	0	1 737	1 737
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>											
LA	74	01	22	06	Achats de biens meubles durables spécifiques au programme (documentation et archives)	10	10	0	0	10	10
PM	74	06	00	06	Achat de biens meubles spécifiques au programme (communication externe)	50	50	0	0	50	50
LA	74	07	00	06	Achats de biens meubles spécifiques au programme (communication interne)	10	10	0	0	10	10
<i>Totaux pour le Titre II.</i>						70	70	0	0	70	70
Totaux pour le programme 10.06.						1 807	1 807	0	0	1 807	1 807
<i>Dont programme d'investissement</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						—	—	—	—	—	—
Programme 10.07. Géomatique											
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>											
CD	12	03	11	07	Frais de fonctionnement du département	86	86	0	0	86	86
CD	12	06	00	07	Achat de biens meubles non durables et prestations de service	777	1 451	0	0	777	1 451
<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>						-85	0				
CD	12	10	00	07	Dépenses prévues pour les prestations des tiers en matière de cartographie	0	503	0	100	0	603
<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>						0	+93				
CD	40	01	00	07	Subventions et indemnités	0	230	0	0	0	230
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						863	2 270	0	100	863	2 370

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
CD	74	01	00	07 Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	1 732	1 973	0	69	1 732	2 042
				Dont arrêté(s) de réallocation	+304	+57				
CD	74	02	22	07 Centralisation des licences géomatiques du SPW	1 035	1 104	0	- 19	1 035	1 085
				Dont arrêté(s) de transfert	+150	+150				
				Dont arrêté(s) de réallocation	-219	-150				
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>	<i>2 767</i>	<i>3 077</i>	<i>0</i>	<i>50</i>	<i>2 767</i>	<i>3 127</i>
				Totaux pour le programme 10.07.	3 630	5 347	—	150	3 630	5 497
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
				Totaux pour la division organique 10.	53 862	57 275	204	254	54 066	57 529
				<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	4 503	4 503	—	—	4 503	4 503
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	5 879	7 394	1 172	277	7 051	7 671

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
Division organique II.											
Personnel et affaires générales											
Programme 11.02.											
Gestion du personnel											
Titre I. - Dépenses courantes											
LA	01	01	00	02	Provision interdépartementale	3 100	3 028	355	354	3 455	3 382
LA	01	02	00	02	Modernisation de la Fonction publique	1 700	1 700	0	0	1 700	1 700
LA	11	01	00	02	Rémunérations et allocations de personnel des Gouverneurs, secrétariats des Gouverneurs et Commissaires d'arrondissement	3 154	3 154	32	32	3 186	3 186
LA	11	02	00	02	Rémunérations et allocations de personnel des Receveurs régionaux	11 000	11 000	110	110	11 110	11 110
LA	11	04	20	02	Prise en charge par la Région wallonne des pensions de retraite des agents des organismes nationaux supprimés ou restructurés.- Contributions de responsabilisation à charge de la Région wallonne en matière de pensions	14 500	14 500	0	0	14 500	14 500
LA	11	05	11	02	Rémunérations - Régularisations de traitement	0	0	0	0	0	0
LA	11	06	20	02	Couverture des charges d'assurance-groupe souscrite par l'ex-S.D.R.W. et l'O.B.C.E.	71	71	0	0	71	71
LA	11	07	40	02	Charge des avantages titres-repas	12 000	12 000	0	0	12 000	12 000
LA	11	08	40	02	Déplacements : Domicile - Lieu de travail : intervention de l'employeur dans les frais de déplacement en transports en commun	4 217	4 217	0	0	4 217	4 217
LA	11	13	00	02	Programme de transition professionnelle	0	0	0	0	0	0
LA	11	15	00	02	Besoins critiques et temporaires	6 867	6 867	69	69	6 936	6 936
LA	12	01	00	02	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	48	48	7	7	55	55
LA	12	03	21	02	Frais de déplacement : missions	5 964	5 964	0	0	5 964	5 964
LA	12	05	21	02	Cotisations à l'ASBL Service public de Médecine du Travail des Communautés française et germanophone	950	950	0	0	950	950
LA	12	07	21	02	Cotisations au service de santé administratif et contrôle des absences pour maladie	100	100	0	0	100	100
LA	12	08	00	02	Frais de déplacement pour missions des Commissaires d'arrondissement	30	30	0	0	30	30
LA	12	09	00	02	Frais de déplacement pour missions des Receveurs régionaux	180	180	0	0	180	180
LA	12	10	00	02	Achat de biens meubles non-durables - Frais de fonctionnement des Gouvernements provinciaux	958	958	0	0	958	958
LA	12	11	00	02	Achat de biens meubles non durables - Frais de fonctionnement des Receveurs régionaux	21	21	0	0	21	21

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
LA	12	15	00	02	Frais de fonctionnement des organes de recours prévus par le Code de la Fonction publique : Chambre de recours en matière d'évaluation et de discipline et Chambre de recours des fonctionnaires généraux	2	2	0	0	2	2
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						64 862	64 790	573	572	65 435	65 362
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>											
LA	74	07	00	02	Achat de biens meubles durables - Frais de fonctionnement des Gouvernements provinciaux	168	211	0	0	168	211
<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>						0	+43				
LA	74	08	00	02	Achat de biens meubles durables - Frais de fonctionnement des Receveurs régionaux	50	7	0	0	50	7
<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>						0	-43				
<i>Totaux pour le Titre II.</i>						218	218	0	0	218	218
Totaux pour le programme 11.02.						65 080	65 008	573	572	65 653	65 580
<i>Dont programme d'investissement</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						—	—	—	—	—	—
Programme 11.04.											
Ressources Humaines, Sélection, Formation, Fonction publique											
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>											
LA	01	01	00	04	Dotation à l'Ecole d'administration publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Wallonie	0	0	0	0	0	0
LA	12	01	00	04	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions pour la Direction des Ressources humaines, la Direction de la Formation du personnel et la Direction de la Fonction publique	110	168	0	0	110	168
<i>Dont arrêté(s) de transfert</i>						+10	+10				
LA	12	03	21	04	Formation du personnel des services du Gouvernement wallon et des O.I.P. dont le personnel est soumis au Code de la Fonction publique wallonne	897	1 220	20	20	917	1 240
LA	12	06	00	04	Elaboration des programmes de concours de recrutement et d'accession et mise en œuvre des épreuves organisées par la Direction de la Sélection	200	130	0	0	200	130
LA	12	08	00	04	Frais de relations publiques, annonces, location de salles d'examen pour la Direction de la Sélection	132	155	0	0	132	155

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	sec	ord.	sec								
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
LA	12	10	00	04	Acquisition et élaboration d'outils de sélection pour les services du Gouvernement wallon et des O.I.P. dont le personnel est soumis au Code de la Fonction publique wallonne	10	30	0	0	10	30
LA	12	12	11	04	Gestion du contentieux relatif aux agents de la Région pour la Direction de la Fonction publique	248	248	0	0	248	248
LA	41	01	00	04	Dotation à l'Ecole d'administration publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Wallonie	2 524	2 524	13	13	2 537	2 537
LA	41	02	00	04	Formations destinées aux agents du SPW et des OIP dont le personnel est soumis au Code de la Fonction publique wallonne et organisées par l'Ecole d'administration publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Wallonie	1 152	1 152	- 14	- 14	1 138	1 138
LA	45	01	00	04	Subvention destinée à la formation et au développement des compétences des mandataires publics	0	0	0	0	0	0
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						5 273	5 627	19	19	5 292	5 646
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>											
LA	74	02	00	04	Achat de biens meubles durables spécifiques pour le Département du Support de la Fonction publique régionale	16	21	0	0	16	21
<i>Totaux pour le Titre II.</i>						16	21	0	0	16	21
Totaux pour le programme 11.04.						5 289	5 648	19	19	5 308	5 667
<i>Dont programme d'investissement</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						—	—	—	—	—	—
Programme 11.06.											
Affaires juridiques											
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>											
LA	12	02	00	06	Frais de fonctionnement de la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA)	5	5	0	0	5	5
LA	12	03	11	06	Frais de fonctionnement de la Commission Wallonne des Marchés Publics (CWMP)	1	1	0	0	1	1
LA	12	04	00	06	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	10	10	0	0	10	10
LA	12	05	11	06	Honoraires d'avocats pour les dossiers transversaux	4	4	0	0	4	4

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
					<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>						
LA	12	06	11	06	Honoraires pour consultations juridiques et expertise	15	15	0	0	15	15
LA	30	01	00	06	Indemnités diverses à des tiers découlant de l'engagement de la Région à l'égard d'actes commis par ses organes et ses préposés	7	7	0	0	7	7
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	42	42	0	0	42	42
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
LA	74	01	00	06	Achat de biens meubles durables spécifiques	1	1	0	0	1	1
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	1	1	0	0	1	1
					Totaux pour le programme 11.06.	43	43	0	0	43	43
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Totaux pour la division organique 11.	70 412	70 699	592	591	71 004	71 290
					<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
Division organique 12.											
Budget, logistique et technologie de l'information et de la communication											
Programme 12.01.											
Fonctionnel											
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>											
LA	11	03	00	01	Rémunérations et allocations du personnel	36 993	36 993	370	370	37 363	37 363
LA	12	01	00	01	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	15	15	0	0	15	15
LA	12	02	00	01	Prestations de service liées au projet ESB lié au Plan Marshall	0	0	0	0	0	0
LA	12	03	11	01	Prestations de services liées au projet ESB	0	0	0	0	0	0
LA	12	04	24	01	Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques - projets à moins d'un an	0	0	0	0	0	0
LA	12	05	00	01	Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques - projets à moins d'un an du Département mobilier	5	5	0	0	5	5
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						37 013	37 013	370	370	37 383	37 383
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>											
LA	74	01	00	01	Achat de biens meubles durables	8	8	0	0	8	8
LA	74	02	22	01	Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques	322	322	11	11	333	333
LA	74	03	22	01	Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques - projets à plus d'un an du Département mobilier	1 709	1 143	0	0	1 709	1 143
<i>Dont arrêté(s) de transfert</i>						+615	+49				
<i>Totaux pour le Titre II.</i>						2 039	1 473	11	11	2 050	1 484
Totaux pour le programme 12.01.						39 052	38 486	381	381	39 433	38 867
<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Dont programme d'investissement</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						—	—	—	—	—	—

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	sec	ord.	sec							
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
Programme 12.02.										
Budget-Comptabilité-Trésorerie										
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>										
LA	01	01	00	02	Provision pour charges sociales	0	0	0	0	0
LA	01	02	00	02	Provision conjoncturelle	0	0	0	15 104	15 104
LA	01	03	00	02	Provision pour le respect des engagements de la Région dans le cadre des Accords de coopération	0	0	0	0	0
LA	01	04	00	02	Provision pour la gestion de l'encours dans le cadre du transfert de compétences	0	0	0	0	0
LA	01	05	00	02	Frais d'études, de relations publiques et de documentation du service central de comptabilité, en ce compris les indemnités généralement quelconques dues au personnel, ainsi que les dépenses des cabinets ministériels dissous	1 143	1 053	0	0	1 143
LA	01	06	00	02	Traitements, allocations et indemnités du personnel affecté à la mise en œuvre de la nouvelle LSF, de la nouvelle autonomie fiscale et des nouvelles compétences transférées du fédéral	0	0	0	0	0
LA	01	07	00	02	Frais d'études, de relations publiques et de documentation du comité de monitoring, en ce compris les indemnités généralement quelconques dues au personnel	500	500	0	0	500
LA	11	02	00	02	Remboursement de traitements, allocations et indemnités du personnel du Service central de comptabilité	717	712	7	7	724
LA	12	02	00	02	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, expertises, frais de procédure, honoraires d'avocats	205	205	0	0	205
LA	30	01	00	02	Subvention en faveur d'actions participant au rayonnement de la Wallonie	90	105	0	0	90
LA	41	01	40	02	Dotation au Fonds d'égalisation des budgets de la Région wallonne	0	0	0	0	0
LA	43	01	02	02	Subvention en faveur d'actions participant au rayonnement de la Wallonie - administrations publiques locales	0	0	0	0	0
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						2 655	2 575	7	15 111	2 662
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>										
LA	74	06	00	02	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme, y compris les achats patrimoniaux du service central de comptabilité	30	30	0	0	30

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
LA	74	07	00	02	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	25	25	0	0	25	25
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	55	55	0	0	55	55
					Totaux pour le programme 12.02.	2 710	2 630	7	15 111	2 717	17 741
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 12.05.						
					Gestion du Trésor						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
LA	01	01	00	05	Remboursements généralement quelconques de l'administration	20	20	0	0	20	20
LA	12	01	11	05	Frais relatifs au Contentieux	0	0	0	0	0	0
LA	12	02	00	05	Relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, expertises, frais de procédure, honoraires d'avocats	45	45	0	0	45	45
LA	12	04	11	05	Frais bancaires, chèques circulaires, assignations postales	1	1	0	0	1	1
LA	12	06	30	05	Etudes, frais de consultance, frais de révisorat, frais divers de gestion de la dette	350	350	0	0	350	350
LA	12	07	11	05	Frais généraux de fonctionnement destinés à couvrir le déficit des comptes de la Trésorerie	0	0	0	0	0	0
LA	12	08	00	05	Frais relatifs à la mission de Conseil financier en gestion de la dette	0	99	0	0	0	99
LA	45	02	00	05	Remboursement à la Communauté française (calcul définitif de la dotation)	0	0	0	0	0	0
LA	45	03	21	05	Dotation exceptionnelle à la FWB	0	0	0	0	0	0
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	416	515	0	0	416	515
					Totaux pour le programme 12.05.	416	515	0	0	416	515
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 12.07.						
					Dettes et garanties						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
LA	21	01	11	07	Intérêts de la dette régionale consolidée non spécialement affectée, y compris les charges accessoires et intérêts dus dans le cadre de la gestion de la trésorerie	265 888	265 888	- 4 462	- 4 462	261 426	261 426
LA	21	02	11	07	Intérêts dus dans le cadre de la gestion de la trésorerie	1 250	1 250	- 250	- 250	1 000	1 000

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
LA	21	03	30	07	Intérêts débiteurs sur la partie attribuée de l'impôt sur les personnes physiques (calcul définitif)	0	0	0	0	0	0
LA	21	04	30	07	Intérêts débiteurs sur la partie attribuée de la dotation de la Communauté française (calcul définitif)	0	0	0	0	0	0
LA	21	05	30	07	Intérêts débiteurs relatifs au préfinancement à 75% des opérateurs fragiles relevant de la compétence régionale dans le cadre du Fonds Social Européen (FSE)	500	500	- 400	- 400	100	100
LA	21	08	00	07	Intérêts d'emprunts de la Société wallonne des Distributions d'Eau	16	16	0	0	16	16
LA	21	14	00	07	Intérêts d'emprunts contractés dans le cadre de l'assainissement des communes à finances obérées en vertu de la convention du 30 juillet 1992 à verser au CRAC	17 641	17 641	0	0	17 641	17 641
LA	31	01	00	07	Exécution de garanties en faveur des sociétés patrimoniales wallonnes	4 000	4 000	0	0	4 000	4 000
LA	45	01	23	07	Annuités à verser au Fonds d'Amortissement des Dettes du Logement Social (FADELS) conformément à la Convention du 6 juillet 2004 établie en exécution de l'article 2 de l'accord du 16 décembre 2003 conclu entre le Gouvernement fédéral, le Gouvernement flamand, le Gouvernement wallon et le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale relative au règlement définitif des dettes du passé et charges s'y rapportant en matière de logement social	7 000	7 000	- 4 927	- 4 927	2 073	2 073
LA	45	02	23	07	Contribution volontaire au FADELS	0	0	0	0	0	0
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						296 295	296 295	- 10 039	- 10 039	286 256	286 256
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>											
LA	91	10	00	07	Amortissement d'emprunts de la Société wallonne des Distributions d'Eau	344	344	0	0	344	344
LA	91	14	00	07	Amortissement d'emprunts contractés dans le cadre de l'assainissement des communes à finances obérées en vertu de la convention du 30 juillet 1992 à verser au CRAC	0	0	0	0	0	0
<i>Totaux pour le Titre II.</i>						344	344	0	0	344	344
Totaux pour le programme 12.07.						296 639	296 639	- 10 039	- 10 039	286 600	286 600
<i>Dont programme d'investissement</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						—	—	—	—	—	—
Programme 12.09.											
Finance et Comptabilité											
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>											
LA	01	01	00	09	Outil informatique reportings SPOC	0	0	100	100	100	100

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
LA	11	01	00	09	Traitements, allocations et indemnités du personnel de la CIF	1 634	1 623	16	16	1 650	1 639
LA	11	03	00	09	Remboursement de traitements, allocations et indemnités du personnel de la CIF	0	0	0	0	0	0
LA	12	01	00	09	Frais de fonctionnement de la Cellule d'informations financières (CIF)	266	266	- 66	- 66	200	200
LA	12	03	00	09	Consultance et conventions d'études pour la mise en place de la nouvelle comptabilité publique	0	0	0	0	0	0
LA	12	05	11	09	Mise en œuvre du volet informatique du projet WBFIn	0	0	0	0	0	0
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	1 900	1 889	50	50	1 950	1 939
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
LA	74	01	00	09	Achat de biens meubles pour la CIF	127	127	- 34	- 34	93	93
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	127	127	- 34	- 34	93	93
					Totaux pour le programme 12.09.	2 027	2 016	16	16	2 043	2 032
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 12.11.						
					Fiscalité						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
LA	01	02	11	11	Provision destinée à prendre en charge les frais des deux représentants de la Région wallonne au Conseil d'administration de la SCIP	2	1	- 2	- 1	0	0
LA	11	01	00	11	Indemnités et allocations Cellule fiscale de la Région wallonne	805	805	- 102	- 102	703	703
LA	12	01	11	11	Provision pour la prise en charge de la partie des frais de fonctionnement de la Structure de Coordination de l'Information patrimoniale (SCIP) supportée par la Région wallonne	40	40	- 40	- 40	0	0
LA	12	03	00	11	Frais de fonctionnement du Conseil de la Fiscalité et des Finances de Wallonie CFFW	15	15	0	0	15	15
LA	12	04	11	11	Frais d'expertise, frais de procédure, honoraires d'avocats	127	127	- 52	- 52	75	75
LA	12	05	00	11	Frais de fonctionnement de la Cellule fiscale chargée du suivi et de la mise en place des Accords de la Saint-Polycarpe	350	350	- 250	- 250	100	100
LA	12	06	00	11	Etudes, prestations de services, relations publiques relatives à la communication en matière de fiscalité régionale	99	99	- 99	- 99	0	0
LA	12	07	21	11	Remboursement de traitements du personnel de la Cellule fiscale	213	208	528	528	741	736
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	1 651	1 645	- 17	- 16	1 634	1 629

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>											
LA	74	03	22	11	Provision pour prise en charge de la Région wallonne d'achat de biens meubles pour la Structure de Coordination de l'Information patrimoniale (SCIP)	100	50	- 100	- 50	0	0
LA	74	05	00	11	Achat de biens meubles durables pour la Cellule fiscale de la Région wallonne	30	30	- 15	- 15	15	15
<i>Totaux pour le Titre II.</i>					130	80	- 115	- 65	15	15	
Totaux pour le programme 12.11.					1 781	1 725	- 132	- 81	1 649	1 644	
<i>Dont programme d'investissement</i>					—	—	—	—	—	—	
<i>Dont fonds budgétaires</i>					—	—	—	—	—	—	
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>					—	—	—	—	—	—	
Programme 12.21.											
Gestion informatique du Service Public de Wallonie											
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>											
LA	12	01	00	21	Études, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, formations spécifiques, frais de réunion, frais de publication, frais divers professionnels	30	30	0	0	30	30
LA	12	03	30	21	Actions d'assistance informatique pour les cabinets	0	0	0	0	0	0
LA	12	04	40	21	Gestion informatisée de la paie des fonctionnaires	660	660	0	0	660	660
LA	12	05	00	21	Activités menées pour EWBS - Frais de fonctionnement liés au Plan Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 2.2	730	657	0	0	730	657
LA	12	06	00	21	Activités menées pour EWBS - Frais de fonctionnement	727	654	0	0	727	654
LA	12	14	30	21	Gestion de l'informatique du SPW - Frais de fonctionnement	24 254	25 908	0	0	24 254	25 908
<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>					-2 150	-1 618					
LA	12	15	30	21	Gestion de l'informatique du SPW - Frais d'investissements en solutions logicielles et projets	475	3 000	0	0	475	3 000
<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>					-2 400	-2 471					
LA	12	16	30	21	Mise en œuvre du volet informatique du projet Walcomfin	0	0	0	0	0	0
<i>Totaux pour le Titre I.</i>					26 876	30 909	0	0	26 876	30 909	
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>											
LA	74	02	22	21	Gestion informatique du S.P.W. - Frais d'investissement en matériel	0	0	0	0	0	0
LA	74	03	00	21	Gestion informatique du S.P.W. - Frais d'investissement en matériel et en logiciel	7 769	7 769	1 250	1 250	9 019	9 019
<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>					+4 550	+4 089					

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
LA	74	04	00	21	Activités menées pour EWBS - Frais d'investissements en matériels et en logiciels liés au Plan Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 2.2	0	0	0	0	0	0
LA	74	05	00	21	Gestion informatique du S.P.W. - Frais d'investissement en matériel et en logiciel	0	0	0	0	0	0
LA	74	06	00	21	(Nouveau) Dépenses en lien avec la stratégie numérique - Tronc commun IT lié au Plan Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 2.1	0	0	2 100	0	2 100	0
<i>Totaux pour le Titre II.</i>						7 769	7 769	3 350	1 250	11 119	9 019
Totaux pour le programme 12.21.						34 645	38 678	3 350	1 250	37 995	39 928
<i>Dont programme d'investissement</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						—	—	—	—	—	—
Programme 12.22.											
Equipement et fournitures.											
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>											
LA	12	02	45	22	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunion, frais de publication et frais de communication GSM	96	96	0	0	96	96
LA	12	03	11	22	Achat de biens meubles non durables et prestations de services - Fournitures de bureau	2 227	2 227	0	0	2 227	2 227
LA	12	05	11	22	Achat et entretien de vêtements de travail et d'équipement de protection individuelle	1 186	1 186	0	0	1 186	1 186
LA	12	08	11	22	Achats de biens meubles non durables et prestations de services - Edition	200	200	0	0	200	200
LA	12	09	11	22	Achats de biens meubles non durables et prestations de services - Cafétérias, catering, poste, entretien sanitaires, ...	6 417	6 417	0	0	6 417	6 417
LA	12	10	00	22	Entretien, réparation, carburant et assurance des véhicules de la DGT	405	405	- 14	- 14	391	391
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						10 531	10 531	- 14	- 14	10 517	10 517
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>											
LA	74	02	00	22	Achat de biens meubles durables - Mobilier et machine de bureau	2 494	3 060	0	0	2 494	3 060
<i>Dont arrêté(s) de transfert</i>						-566	0				
LA	74	03	05	22	Achat de biens meubles durables - Edition	90	90	0	0	90	90
LA	74	07	00	22	Achats de biens meubles durables - Véhicules de la DGT	656	656	- 90	- 90	566	566
<i>Dont arrêté(s) de transfert</i>						-49	-49				
<i>Totaux pour le Titre II.</i>						3 240	3 806	- 90	- 90	3 150	3 716
Totaux pour le programme 12.22.						13 771	14 337	- 104	- 104	13 667	14 233
<i>Dont programme d'investissement</i>						—	—	—	—	—	—

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
				Programme 12.23.						
				Gestion immobilière et bâtiments.						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
LA	12	04	00	23 Loyers des biens immobiliers pris en location, en ce compris les charges et sorties locatives, ainsi que les honoraires y relatifs	20 150	20 150	0	0	20 150	20 150
LA	12	05	00	23 Dépenses de fonctionnement et taxes en relation avec la location ou la propriété de biens immobiliers	6 923	6 923	0	0	6 923	6 923
LA	12	06	00	23 Contrôles légaux	280	280	0	0	280	280
				<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	+180	+180				
LA	12	07	11	23 Déménagements	139	139	0	0	139	139
LA	12	08	11	23 Entretien (maintenance et réparation) des bâtiments administratifs de la Région wallonne	2 715	2 952	0	0	2 715	2 952
LA	12	09	11	23 Fournitures destinées aux travaux effectués par la Gestion immobilière	200	200	0	0	200	200
LA	12	10	11	23 Etudes liées à la fourniture d'énergie	35	35	0	0	35	35
LA	12	12	11	23 Dépenses courantes de nettoyage, d'entretien et de sécurité	6 127	6 880	0	0	6 127	6 880
				<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	-480	-180				
LA	12	13	00	23 Travaux d'aménagement dans les bâtiments loués par la Région wallonne	180	180	0	0	180	180
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	36 749	37 739	0	0	36 749	37 739
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
LA	74	01	22	23 Achat de biens meubles durables destinés à l'aménagement des bâtiments occupés par la Région wallonne	705	400	0	0	705	400
				<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	+300	0				
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>	705	400	0	0	705	400
				Totaux pour le programme 12.23.	37 454	38 139	—	—	37 454	38 139
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				Programme 12.31.						
				Implantation immobilière.						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
LA	01	01	00	31 Fonds budgétaire: Fonds de gestion énergétique immobilière						
				Solde au 1er janvier	72	72	0	0	72	72
				Recettes de l'année en cours	0	0	0	0	0	0
				Disponible pour l'année	72	72	0	0	72	72
				Dépenses à charge du Fonds	0	0	0	0	0	0
				Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	72	72	0	0	72	72
LA	12	02	00	31 Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	200	180	0	0	200	180
LA	12	03	00	31 Audits Energétiques (dont Plan Air-Climat)	0	0	0	0	0	0
LA	12	04	11	31 Mesures pour le développement de marchés publics durables	150	150	0	0	150	150
LA	21	01	50	31 Interventions résultant des opérations de promotion (paiement des intérêts)	308	308	0	0	308	308
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	658	638	—	—	658	638
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
LA	72	01	10	31 Travaux d'aménagement effectués dans les bâtiments administratifs de la Région wallonne	7 735	5 629	0	0	7 735	5 629
				Dont arrêté(s) de réallocation	+3 560	+2 180				
LA	72	02	10	31 Travaux dans les bâtiments propriétés de la Région wallonne cofinancés par le FEDER en vue de promouvoir les restaurations, rénovation et réaffectation de l'Abbaye de Villers-la-Ville	0	0	0	0	0	0
LA	<i>i</i>	72	03	10 31 Achat de terrains et bâtiments, construction et rénovation de bâtiments nouvellement acquis	5 821	8 332	- 1 200	- 1 200	4 621	7 132
				Dont arrêté(s) de réallocation	-3 560	-2 180				
PM	72	04	10	31 Travaux d'aménagement du Domaine Solvay de la Hulpe	350	300	0	0	350	300
LA	<i>i</i>	72	06	00 31 Equipement des bâtiments occupés par la Région wallonne	0	0	0	0	0	0
LA	72	07	10	31 Mesures pour le développement durable	70	139	0	0	70	139
PM	73	05	10	31 Travaux dans les bâtiments de la Région et vitrine de Wallonie	0	0	0	0	0	0

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordon-nateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés			
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>												
LA	i	91	01	70	31	Interventions résultant des opérations de promotion (remboursement de capital)	12 800	12 800	0	0	12 800	12 800
						<i>Totaux pour le Titre II.</i>	26 776	27 200	-1 200	-1 200	25 576	26 000
						Totaux pour le programme 12.31.	27 434	27 838	-1 200	-1 200	26 234	26 638
						<i>Dont programme d'investissement</i>	18 621	21 132	-1 200	-1 200	17 421	19 932
						<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
						<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	72	72	—	—	72	72
						Totaux pour la division organique 12.	455 929	461 003	-7 721	5 334	448 208	466 337
						<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
						<i>Dont programme d'investissement</i>	18 621	21 132	-1 200	-1 200	17 421	19 932
						<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
						<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	72	72	—	—	72	72

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				Division organique 13.						
				Routes et bâtiments						
				Programme 13.01.						
				Fonctionnel						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
LA	11	03	00	01 Rémunérations et allocations du personnel	86 302	86 302	863	863	87 165	87 165
LA	12	01	00	01 Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	73	73	0	0	73	73
LA	12	02	00	01 Entretien, réparation, carburant et assurance des véhicules de la DGO1	2 715	3 325	0	0	2 715	3 325
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	89 090	89 700	863	863	89 953	90 563
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
LA	74	01	00	01 Achat de biens meubles durables	10	10	0	0	10	10
LA	74	02	00	01 Achat de biens meubles durables - Véhicules de la DGO1	1 500	890	0	0	1 500	890
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>	1 510	900	0	0	1 510	900
				Totaux pour le programme 13.01.	90 600	90 600	863	863	91 463	91 463
				<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
				Programme 13.02.						
				Réseau routier et autoroutier - Construction et entretien du réseau						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
PR	01	02	00	02 Fonds budgétaire : Fonds des infractions routières régionales						
				Solde au 1er janvier	0	0	0	0	0	0
				Recettes de l'année en cours	300	300	0	0	300	300
				Disponible pour l'année	300	300	0	0	300	300
				Dépenses à charge du Fonds	300	300	0	0	300	300
				Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	0	0	0	0	0	0

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	sec	ord.	sec								
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
PR	01	03	00	02	Dépenses de toute nature relatives à la mise en œuvre de l'accord politique entre la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale pour une réforme de la fiscalité routière	796	796	0	0	796	796
PR	01	04	00	02	Fonds budgétaire : Fonds des études techniques						
					Solde au 1er janvier	972	2 803	886	996	1 858	3 799
					Recettes de l'année en cours	2 175	2 175	0	0	2 175	2 175
					Disponible pour l'année	3 147	4 978	886	996	4 033	5 974
					Dépenses à charge du Fonds	2 175	2 175	0	0	2 175	2 175
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	972	2 803	886	996	1 858	3 799
PR	12	01	00	02	Achat de biens et services à la SOFICO	70 754	70 754	0	0	70 754	70 754
PR	12	02	00	02	Relations publiques, documentation, frais de publication, participation à des séminaires, colloques et manifestations, frais de réunions et missions à l'étranger	95	95	0	0	95	95
PR	12	03	30	02	Etudes et prestations de tiers	431	738	0	0	431	738
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+300				
PR	12	04	12	02	Loyers de biens immeubles pris en location par la Région wallonne dans le cadre de la construction du réseau routier	350	350	0	0	350	350
PR	12	05	30	02	Frais d'études, documentation, frais de publication, participation à des séminaires et des manifestations, frais de réunion et actions d'information relatifs aux déplacements doux, y compris le RAVeL	170	170	0	0	170	170
PR	12	06	10	02	Achat de biens meubles non durables et prestations de tiers spécifiques	750	846	0	0	750	846
PR	12	07	10	02	Dépenses de fonctionnement et d'entretien des bâtiments des districts (et autres bâtiments techniques)	1 400	1 100	0	0	1 400	1 100
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	-300				
PR	12	08	10	02	Frais de carburant, réparation et entretien des véhicules spécifiques	1 600	1 300	0	0	1 600	1 300
					Dont arrêté(s) de réallocation	+300	0				
PR	12	09	10	02	Gestion informatique spécifique - frais de fonctionnement	150	450	0	0	150	450
PR	12	11	11	02	Honoraires d'avocats et d'experts judiciaires et frais de toute nature résultant de prestations de personnes étrangères à l'administration pour le réseau non structurant	1 000	950	0	0	1 000	950
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+100				
PR	14	01	10	02	Entretien du réseau non structurant	33 000	33 000	- 473	- 473	32 527	32 527
PR	14	03	10	02	Achat de fondants chimiques pour le réseau non structurant	3 500	2 940	0	0	3 500	2 940
					Dont arrêté(s) de réallocation	-300	-860				
PR	14	04	10	02	Prestations du service d'hiver pour le réseau non structurant	8 000	7 800	0	0	8 000	7 800
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	-200				
PR	14	05	10	02	Frais d'exploitation, d'entretien et de gestion des installations électriques et électromécaniques sur le réseau non structurant	9 000	9 000	0	0	9 000	9 000

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés			
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>												
PR	14	06	10	02	Frais d'exploitation, d'entretien ordinaire et de gestion des équipements du réseau de télécommunication, ainsi que des réseaux de gestion centralisée	210	210	0	0	210	210	
PR	14	07	10	02	Dépenses énergétiques	6 578	6 578	0	0	6 578	6 578	
PR	31	01	32	02	Subventions à des opérateurs de développement économique en vue de la réalisation d'études diverses	0	0	0	0	0	0	
PR	33	02	00	02	Subventions à des organismes belges ou étrangers	22	32	0	0	22	32	
PR	33	04	00	02	Subventions et indemnités au secteur privé pour promouvoir les infrastructures de déplacements doux	45	45	0	0	45	45	
PR	34	02	41	02	Indemnités diverses à des tiers découlant de l'engagement de la responsabilité de la Région quant à des faits survenus sur le réseau non structurant	3 600	4 000	0	0	3 600	4 000	
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+400					
PR	43	02	00	02	Subventions et indemnités au secteur public pour promouvoir les infrastructures cyclables	100	150	0	0	100	150	
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	144 026	143 779	-473	-473	143 553	143 306	
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>							
PR	<i>i</i>	01	01	00	02	Fonds budgétaire : Fonds du trafic routier						
					Solde au 1er janvier	10 382	16 451	- 8 157	- 8 663	2 225	7 788	
					Recettes de l'année en cours	27 219	27 219	0	0	27 219	27 219	
					Disponible pour l'année	37 601	43 670	- 8 157	- 8 663	29 444	35 007	
					Dépenses à charge du Fonds	27 219	27 219	0	0	27 219	27 219	
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	10 382	16 451	- 8 157	- 8 663	2 225	7 788	
PR	51	01	11	02	Subventions en capital à la SOFICO	0	0	0	0	0	0	
PR	<i>i</i>	63	09	31	02	Subventions pour travaux aux administrations publiques subordonnées bénéficiant du concours du FEDER	0	0	0	0	0	
PR	<i>i</i>	72	01	10	02	Construction, acquisition, transformation et aménagement de bâtiments à affecter à l'exploitation et à l'entretien des autoroutes et routes de la Région, y compris l'achat de terrains	1 000	1 000	0	0	1 000	1 000
PR	<i>i</i>	73	01	11	02	Réhabilitation, sécurisation, aménagement et équipement du réseau routier non structurant, en ce compris les acquisitions et expropriations nécessaires à la réalisation des ouvrages ainsi que le déplacement des installations appartenant aux concessionnaires de voiries	55 000	55 822	- 622	- 400	54 378	55 422
PR	<i>i</i>	73	02	11	02	Etablissement et déplacement lors de travaux, d'installations électriques et électromécaniques sur le réseau non structurant ainsi qu'aux infrastructures de télégestion du trafic, y compris les travaux de raccordement au réseau de distribution d'énergie	6 000	5 000	0	0	6 000	5 000

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés			
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
	sec	ord.	sec									
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>												
PR	73	03	11	02	(Modifié) Réhabilitation, sécurisation, aménagement et équipement du réseau routier non structurant, en ce compris les acquisitions et expropriations nécessaires à la réalisation des ouvrages ainsi que le déplacement des installations appartenant aux concessionnaires - Phasing out	0	0	1 220	3 126	1 220	3 126	
PR	73	04	11	02	Programmes particuliers cofinancés par l'Union Européenne - Programmation 2014-2020	0	0	0	0	0	0	
PR	<i>i</i>	73	05	11	02	Construction, acquisition et aménagement du réseau de voies lentes	5 500	5 300	0	0	5 500	5 300
PR	<i>i</i>	73	07	11	02	Rénovation et réhabilitation des ouvrages d'art du réseau routier non structurant	5 200	3 877	0	0	5 200	3 877
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	-300					
PR	73	08	11	02	Investissements pour promouvoir les infrastructures de déplacements doux	20	44	0	0	20	44	
PR	73	09	11	02	Financement de la partie routière des accès aux Zones d'activités économiques suivant le principe 20-80	0	0	0	0	0	0	
PR	<i>i</i>	73	10	10	02	Travaux d'entretien extraordinaire d'installations électriques et électromécaniques sur le réseau non structurant et des infrastructures de télégestion du trafic	4 000	4 000	0	0	4 000	4 000
PR	<i>i</i>	73	11	11	02	Réhabilitation, sécurisation, aménagement et équipement du réseau routier non structurant, en ce compris les acquisitions et expropriations nécessaires à la réalisation des ouvrages ainsi que le déplacement des installations appartenant aux concessionnaires de voiries (Plan infrastructures)	55 000	0	- 10 000	0	45 000	0
PR	<i>i</i>	73	12	11	02	Investissements spécifiques liés aux Routes de l'Emploi (Plan infrastructures)	0	0	0	0	0	0
PR	73	15	11	02	Etablissement et déplacement lors de travaux du réseau de télécommunication, y compris les travaux de raccordement au réseau de distribution d'énergie ainsi que la construction, l'acquisition, la transformation, l'aménagement de bâtiments spécifiques	0	0	0	0	0	0	
PR	<i>i</i>	73	25	11	02	Rénovation et réhabilitation du réseau de télécommunication et des réseaux de gestion centralisée	0	73	0	0	0	73
PR	74	01	22	02	Achat de véhicules-tonneaux	0	136	0	0	0	136	
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+36					
PR	74	02	22	02	Achats de biens meubles durables	0	224	0	0	0	224	
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+224					
PR	74	08	00	02	Achat de matériel spécifique destiné à l'exploitation et à l'entretien des autoroutes et routes	2 500	3 100	0	0	2 500	3 100	
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+600					
PR	81	01	00	02	Intervention dans le capital de la SOFICO	0	0	0	0	0	0	

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
PR	93	08	00	02	Convention de commissionnement avec la SOFICO dans le cadre de la réfection des autoroutes E411 et E25 en province du Luxembourg	8 400	8 400	0	0	8 400	8 400
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	169 839	114 195	-9 402	2 726	160 437	116 921
					Totaux pour le programme 13.02.	313 865	257 974	-9 875	2 253	303 990	260 227
					<i>Dont programme d'investissement</i>	158 919	102 291	-10 622	-400	148 297	101 891
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	29 694	29 694	—	—	29 694	29 694
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	11 354	19 254	-7 271	-7 667	4 083	11 587
					Programme 13.11.						
					Infrastructures sportives.						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
FU	01	01	00	11	Fonds budgétaire : Fonds pour la promotion et le développement de l'activité hippique						
					Solde au 1er janvier	0	0	0	0	0	0
					Recettes de l'année en cours	800	800	0	0	800	800
					Disponibles pour l'année	800	800	0	0	800	800
					<u>Dépenses à charge du Fonds</u>	800	800	0	0	800	800
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	0	0	0	0	0	0
FU	12	02	00	11	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions en matière d'infrastructures sportives	225	225	0	0	225	225
					Dont arrêté(s) de réallocation	+150	+150				
FU	12	09	00	11	Développement de l'application informatique "Cadasport"	0	0	0	0	0	0
FU	31	01	00	11	Subvention à la SA Hippodrome de Wallonie	500	500	0	0	500	500
FU	33	02	00	11	Subventions et indemnités en matière d'infrastructures sportives	850	850	489	489	1 339	1 339
FU	33	03	00	11	Subvention à l'asbl Union Culturelle et Sportive Wallonne	185	185	0	0	185	185
FU	33	04	00	11	Subvention à l'association intercommunale pour l'exploitation du circuit de Spa Francorchamps	3 715	3 715	0	0	3 715	3 715
FU	41	01	40	11	Subventions pour mener des actions spécifiques aux infrastructures sportives dans le cadre du Programme de Transition Professionnelle	388	388	0	0	388	388
FU	43	01	00	11	Intervention régionale à verser au compte régional pour l'assainissement des communes à finances obérées (CRAC) dans le cadre du financement alternatif des Grandes infrastructures	12 720	12 720	0	0	12 720	12 720
FU	43	03	32	11	Subventions et indemnités aux administrations publiques locales en matière d'infrastructures sportives	0	0	0	0	0	0
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	19 383	19 383	489	489	19 872	19 872

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>											
FU	52	01	10	11	Subvention au secteur autre que public pour l'acquisition d'équipement sportif et de matériel d'entretien nécessaire au fonctionnement et à l'exploitation d'une infrastructure sportive	400	320	0	0	400	320
FU	52	06	10	11	Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement de petites infrastructures sportives initiées par des groupements sportifs et des ASBL de gestion	9 500	8 936	0	0	9 500	8 936
					Dont arrêté(s) de réallocation	-500	0				
FU	63	01	21	11	Subvention au secteur public pour l'acquisition d'équipement sportif et de matériel d'entretien nécessaire au fonctionnement et à l'exploitation d'une infrastructure sportive	600	480	0	0	600	480
FU	63	08	21	11	Subventions pour l'achat de bâtiments et de travaux de construction, d'agrandissement et de transformation de grandes infrastructures sportives et d'infrastructures spécifiques de haut niveau initiées par des pouvoirs locaux et leurs régies autonomes	0	610	0	0	0	610
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+410				
FU	63	09	21	11	Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement de petites infrastructures sportives initiées par des pouvoirs locaux et leurs régies autonomes.	14 350	14 309	0	0	14 350	14 309
					Dont arrêté(s) de réallocation	-650	-582				
FU	63	10	21	11	Subventions pour l'achat de bâtiments et des travaux de construction, d'agrandissement et de transformation de grandes infrastructures sportives et d'infrastructures spécifiques de haut niveau initiées par les pouvoirs locaux et leurs régies autonomes - cofinancement européen	0	0	0	0	0	0
FU	63	11	21	11	Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement de petites infrastructures sportives initiées par des pouvoirs locaux et leurs régies autonomes dans le cadre du programme "Sport de rue"	2 800	2 800	0	0	2 800	2 800
FU	74	01	00	11	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	5	5	0	0	5	5
FU	74	02	00	11	Achat de matériel sportif pour équiper la salle de gymnastique du CA SPW, Boulevard du Nord	0	0	0	0	0	0
FU	74	03	22	11	Rénovation des terrains de tennis sur le site des grands malades à Jambes	50	50	0	0	50	50
FU	74	04	22	11	Achat de défibrillateurs externes automatiques pour équiper les infrastructures sportives de Wallonie	0	22	0	0	0	22
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+22				

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
FU	74	05	22	11	Achat d'abris vélos pour équiper les infrastructures sportives de Wallonie	1 000	0	0	0	1 000	0
					Dont arrêté(s) de réallocation	+1 000	0				
					Totaux pour le Titre II.	28 705	27 532	0	0	28 705	27 532
					Totaux pour le programme 13.11.	48 088	46 915	489	489	48 577	47 404
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	800	800	—	—	800	800
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
					Programme 13.12.						
					Travaux subsidiés						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
FU	12	03	11	12	Frais de réunions en matière de travaux subsidiés, frais de représentation, études, développement d'applications informatiques, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques	60	60	0	0	60	60
FU	12	06	00	12	Achat de biens meubles non durables	5	5	0	0	5	5
FU	33	02	00	12	Subventions et indemnités - secteur privé	41	46	0	0	41	46
FU	33	03	00	12	Subvention en vue de l'information, la coordination et l'organisation des chantiers sous, sur ou au-dessus des voiries ou des cours d'eau" - Marshall 4.0 - Axe V- Mesure V.3.1	322	345	0	0	322	345
					Dont arrêté(s) de réallocation	+72	+95				
FU	43	02	30	12	Subventions et indemnités - secteur public	40	40	0	0	40	40
					Totaux pour le Titre I.	468	496	0	0	468	496
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
FU	51	01	11	12	Subvention à l'Intercommunale IDETA pour l'acquisition de bâtiments	0	500	0	0	0	500
FU	51	02	11	12	Subvention à l'Intercommunale IGRETEC pour l'acquisition de bâtiments	2 000	0	0	0	2 000	0
					Dont arrêté(s) de réallocation	+2 000	0				
FU	<i>i</i>	63	01	21	Subventions et indemnités au secteur public en matière de travaux subsidiés	0	36	0	0	0	36
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+36				
FU	<i>i</i>	63	02	21	Subventions pour travaux aux administrations publiques subordonnées, en ce compris les travaux améliorant la sécurisation des quartiers urbains, les travaux à exécuter aux bâtiments publics y compris les abords et les travaux exécutés à des édifices relevant de l'exercice des cultes reconnus ou de l'exercice de la morale laïque - Plan triennaux	2 550	1 494	0	0	2 550	1 494
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	-506				

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés			
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
	sec	ord.	sec									
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>												
FU	63	03	21	12	Subventions aux communes dans le cadre du Fonds régional pour les investissements communaux	45 575	45 575	0	0	45 575	45 575	
					Dont arrêté(s) de réallocation	+375	+375					
FU	63	04	21	12	Subventions aux administrations publiques subordonnées pour favoriser l'amélioration du cadre de vie, les structures funéraires, les déplacements doux et les conditions d'accueil et d'accessibilité aux bâtiments publics et l'intégration sociale	953	1 700	178	178	1 131	1 878	
					Dont arrêté(s) de réallocation	-4 608	0					
					Dont arrêté(s) de transfert	+2 161	0					
FU	<i>i</i>	63	06	00	12	Subventions aux administrations publiques subordonnées pour des travaux d'entretien des voiries suite aux dégâts d'hiver 2008-2009	0	0	0	0	0	
PR		63	07	21	12	Subventions aux administrations publiques subordonnées pour des travaux dans le cadre de la phase II du plan d'action pluriannuel visant à réduire l'habitat permanent dans les équipements touristiques de Wallonie	100	160	0	0	100	160
FU	<i>i</i>	63	08	21	12	Subventions pour des investissements supracommunaux	360	360	0	0	360	360
FU	<i>i</i>	63	10	21	12	Subvention au C.R.A.C. pour le financement d'investissements communaux d'intérêt supralocal destinés aux Services de sécurité, crèches et bâtiments de synergie communes - CPAS et subvention au CRAC pour le financement des travaux de voiries.	20 270	20 270	0	0	20 270	20 270
FU		63	11	21	12	Subventions aux administrations publiques subordonnées pour des travaux et des études bénéficiant du concours du fonds européen de développement régional	723	3 378	0	0	723	3 378
					Dont arrêté(s) de transfert	+723	0					
FU		63	12	21	12	Plan air-climat : éclairage public	0	0	0	0	0	0
FU		63	13	00	12	Subventions aux administrations publiques subordonnées pour des travaux et des études bénéficiant du concours du fonds européen de développement régional - programmation 2014-2020- Axe IV	0	0	0	0	0	0
FU		63	15	21	12	Subvention au CRAC pour le financement de travaux d'entretien de voirie	5 000	5 000	0	0	5 000	5 000
FU		63	16	21	12	Versements au CRAC pour des travaux relevant des travaux subsidiés	2 600	2 600	0	0	2 600	2 600
FU		63	17	00	12	Subventions aux administrations publiques subordonnées pour des travaux et des études bénéficiant du concours du fonds européen de développement régional- programmation 2014-2020-Axe I	0	0	0	0	0	0
FU		63	18	00	12	Subventions aux administrations publiques subordonnées pour des travaux et des études bénéficiant du concours du fonds européen de développement régional - programmation 2014-2020- Axe III	0	0	0	0	0	0
FU		63	19	00	12	Subventions aux administrations publiques subordonnées pour des travaux et des études bénéficiant du concours du fonds européen de développement régional - programmation 2014-2020- Axe V	0	0	0	0	0	0
FU		63	20	00	12	Subventions aux pouvoirs publics dans le cadre de la redynamisation urbaine via la mobilité durable et le développement urbain intégré	2 161	0	0	0	2 161	0
					Dont arrêté(s) de réallocation	+2 161	0					

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
FU	74	06	00	12 Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	40	40	0	0	40	40
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>	82 332	81 113	178	178	82 510	81 291
				Totaux pour le programme 13.12.	82 800	81 609	178	178	82 978	81 787
				<i>Dont programme d'investissement</i>	23 180	22 160	—	—	23 180	22 160
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
				Totaux pour la division organique 13.	535 353	477 098	-8 345	3 783	527 008	480 881
				<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont programme d'investissement</i>	182 099	124 451	-10 622	-400	171 477	124 051
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	30 494	30 494	—	—	30 494	30 494
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	11 354	19 254	-7 271	-7 667	4 083	11 587

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				Division organique 14.						
				Mobilité et voies hydrauliques						
				Programme 14.01.						
				Fonctionnel						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
LA	11	03	00	01 Rémunérations et allocations du personnel	75 780	75 780	758	758	76 538	76 538
LA	12	01	00	01 Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	71	71	0	0	71	71
PR	12	02	00	01 Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques - programme à plus d'un an ; matières : Voies hydrauliques (Génie civil et Electromécanique)	90	147	0	0	90	147
				Dont arrêté(s) de réallocation	0	-78				
CD	12	03	00	01 Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques - programme à plus d'un an ; matières : Mobilité	0	210	0	0	0	210
				Dont arrêté(s) de transfert	0	+210				
CD	12	04	30	01 Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques - programme à moins d'un an	0	0	0	0	0	0
LA	12	05	00	01 Entretien, réparation, carburant et assurance des véhicules de la DGO2	1 082	1 082	0	0	1 082	1 082
PR	12	06	00	01 Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques - programme à moins d'un an ; matières : Voies hydrauliques génie civil et électromécanique	0	0	0	0	0	0
LA	12	07	11	01 Achats de biens meubles non durables	10	10	0	0	10	10
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	77 033	77 300	758	758	77 791	78 058
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
LA	74	01	00	01 Achat de biens meubles durables	18	18	0	0	18	18
PR	74	02	00	01 Acquisition de matériel et logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de la réalisation de projets informatiques - Matières : Voies hydrauliques (Génie civil et Electromécanique)	140	238	0	0	140	238
				Dont arrêté(s) de réallocation	0	+78				

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
PR	74	03	00	01	Acquisition de matériel et logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de la réalisation de projets informatiques - Matières : Electromécanique	0	0	0	0	0	0
CD	74	04	00	01	Acquisition de matériel et logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de la réalisation de projets informatiques spécifiques ; matière : Mobilité	0	0	0	0	0	0
CD	74	05	22	01	Acquisition de matériel et logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de la réalisation de projets informatiques spécifiques	0	0	0	0	0	0
LA	74	06	00	01	Achat de biens meubles durables - Véhicules de la DGO2	589	589	0	0	589	589
<i>Totaux pour le Titre II.</i>						747	845	—	—	747	845
Totaux pour le programme 14.01.						77 780	78 145	758	758	78 538	78 903
<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Dont programme d'investissement</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						—	—	—	—	—	—
Programme 14.02.											
(Modifié) Actions et coordination des politiques de mobilité et de sécurité routière											
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>											
CD	01	01	00	02	Dépenses de toute nature relatives à la participation de la Région à des programmes visant à améliorer la mobilité et cofinancés par l'Union européenne	0	50	0	0	0	50
<i>Dont arrêté(s) de transfert</i>						0	+50				
CD	01	02	00	02	Dépenses de toute nature visant à promouvoir et développer les déplacements à vélo en Wallonie	710	710	- 200	- 30	510	680
CD	01	03	00	02	Dépenses de toute nature visant à promouvoir et développer la pratique du covoiturage en Wallonie	527	527	0	0	527	527
CD	01	04	00	02	Dépenses de toute nature relatives à l'organisation de la semaine de la mobilité, du printemps de la mobilité et d'actions de promotion de la mobilité durable	213	218	0	0	213	218
<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>						+4	+9				
CD	01	05	00	02	Actions visant à l'élaboration, la mise en œuvre, l'évaluation et l'actualisation des Plans de mobilité et des Plans de déplacement	978	978	- 50	0	928	978

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>									
PR	<i>i</i>	01 06 00	02	Fonds budgétaire : Fonds de la sécurité routière						
				Solde au 1er janvier	0	0	39	691	39	691
				Recettes de l'année en cours	400	400	4 400	4 400	4 800	4 800
				Disponible pour l'année	400	400	4 439	5 091	4 839	5 491
				Dépenses à charge du Fonds	400	400	4 400	4 400	4 800	4 800
				Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	0	0	39	691	39	691
CD		01 07 00	02	Dépenses de toute nature visant à favoriser l'utilisation, la disponibilité ou la fourniture de données relatives aux impacts économiques et/ou environnementaux de la mobilité	183	100	0	0	183	100
CD		01 12 00	02	Soutien aux initiatives de mobilité rurale complémentaire à l'offre de transport en commun et à leur coordination	175	175	0	0	175	175
CD		01 13 00	02	Dépenses de toute nature relatives à la mise en œuvre de la Programmation 2014-2020 dans le cadre de la mobilité	124	34	0	0	124	34
				Dont arrêté(s) de transfert	+124	+34				
CD		01 14 00	02	Dépenses de toute nature relatives à la participation de la Région au Programme de développement rural de la Wallonie 2014-2020	120	120	251	34	371	154
PR		01 16 00	02	Dépenses de toute nature relative au développement et à la promotion des voies navigables et des politiques intermodales en matière de transport de personnes et de marchandises ainsi qu'à la gestion de la mobilité	240	200	0	0	240	200
CD		12 03 00	02	Dépenses destinées à la formation des acteurs locaux de la mobilité et au fonctionnement du réseau des conseillers en mobilité et du CDDM	402	262	0	0	402	262
				Dont arrêté(s) de réallocation	+98	0				
CD		12 04 00	02	Etudes relatives au développement de politiques intermodales pour le transport des personnes et des marchandises et à la gestion de la mobilité	0	39	0	0	0	39
				Dont arrêté(s) de réallocation	0	+20				
CD		12 05 00	02	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	79	92	0	0	79	92
				Dont arrêté(s) de réallocation	-51	-38				
CD		33 01 00	02	Subventions en faveur d'actions de sensibilisation et de prestation de mobilité durable	1 452	1 306	0	0	1 452	1 306
				Dont arrêté(s) de réallocation	-51	0				
CD		33 03 00	02	Subvention au Réseau wallon de lutte contre la pauvreté	13	13	0	0	13	13
PR		33 05 00	02	Subventions au secteur autre que public en matière de sensibilisation et d'éducation à la sécurité routière	40	70	200	13	240	83
PR		41 01 21	02	Subventions au secteur public en matière de sensibilisation et d'éducation à la sécurité routière	50	60	0	122	50	182
CD		41 02 40	02	Subventions pour la définition et l'exploitation des données relatives aux indicateurs de mobilité en RW	15	15	0	0	15	15
CD		41 03 40	02	Subvention à l'ITWEPs pour le fonctionnement de l'observatoire de la mobilité	176	176	0	0	176	176
CD		43 01 00	02	Subvention pour favoriser et promouvoir la mobilité cyclable en RW	0	0	0	0	0	0

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
CD	43	02	00	02	Subvention aux pouvoirs publics pour faciliter la coordination et la mise en œuvre des PCM et des politiques cyclables	0	0	0	0	0	0
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	5 897	5 545	4 601	4 539	10 498	10 084
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
CD	01	08	00	02	Dépenses de toute nature en matière de mobilité	4 225	1 728	0	0	4 225	1 728
CD	01	09	00	02	Dépenses de toutes natures relatives à la mise en oeuvre du programme européen Compétitivité régionale et emploi	0	22	0	0	0	22
					Dont arrêté(s) de transfert	0	+22				
CD	01	10	00	02	Dépenses de toutes natures relatives à la mise en oeuvre du Programme de développement rural de la Wallonie 2007-2013	0	0	0	0	0	0
CD	01	11	00	02	Dépenses de toute nature visant à promouvoir et à développer les déplacements à vélo et le covoiturage en Wallonie	0	2 292	0	0	0	2 292
CD	52	01	00	02	Subvention d'investissement au secteur privé pour des équipements destinés à favoriser la mobilité durable	7	7	0	0	7	7
CD	63	01	21	02	Subventions complémentaires d'impulsion cyclo-piétons aux pouvoirs locaux pour la réalisation des plans communaux de mobilité	1 395	4 470	0	0	1 395	4 470
CD	63	02	00	02	Subvention aux pouvoirs locaux pour l'achat de véhicules propres	0	9	0	0	0	9
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+9				
CD	74	06	00	02	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	159	73	0	0	159	73
					Dont arrêté(s) de transfert	0	-84				
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	5 786	8 601	—	—	5 786	8 601
					Totaux pour le programme 14.02.	11 683	14 146	4 601	4 539	16 284	18 685
					<i>Dont programme d'investissement</i>	400	400	4 400	4 400	4 800	4 800
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	400	400	4 400	4 400	4 800	4 800
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	39	691	39	691
					Programme 14.03.						
					Transport urbain, interurbain et scolaire						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
CD	01	01	00	03	Dépenses de toute nature relatives à la mise en place d'organes de liaison avec les usagers des transports urbains, interurbains et ruraux	33	33	0	0	33	33
CD	01	02	00	03	Dépenses de toute nature relatives à la mise en oeuvre de la politique régionale en matière de transport de personnes à mobilité réduite	120	120	0	0	120	120

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	sec	ord.	sec								
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
PR	01	03	00	03	Dépenses de toute nature relatives à la mise en œuvre de synergies avec la politique ferroviaire et à la prise en charge des préfinancements wallons en matière d'infrastructures ferroviaires	700	700	0	- 20	700	680
PR	01	04	00	03	(Nouveau) Dépenses de toute nature relatives à des actions diverses dans le domaine du développement ferroviaire	0	0	48	24	48	24
CD	01	05	00	03	Dépenses de toute nature relatives aux transports structurants	6 492	6 492	0	0	6 492	6 492
CD	12	01	30	03	Dépenses de biens et services en vue d'assurer le service du transport scolaire	5 495	5 495	0	0	5 495	5 495
CD	12	02	00	03	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	153	243	0	0	153	243
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+90				
CD	12	03	11	03	Honoraires d'avocats et d'experts judiciaires et prestations de personnes étrangères à l'administration	19	44	0	0	19	44
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+25				
CD	12	04	00	03	Dépenses de toute nature liées au TRAM de Liège	0	0	0	0	0	0
CD	31	01	22	03	Intervention financière de la Région dans la couverture des charges d'exploitation des cinq sociétés TEC.	340 131	340 131	1 566	1 566	341 697	341 697
CD	31	02	22	03	Intervention régionale dans le financement des lignes interrégionales	0	0	0	0	0	0
CD	31	03	22	03	(Modifié) Intervention financière de la Région dans le financement de nouvelles lignes en transport collectif ou dans le soutien de lignes existantes	970	970	0	0	970	970
CD	31	04	22	03	Intervention financière de la Région dans la couverture des charges d'exploitation des cinq sociétés TEC pour la compensation des tarifs réduits jeunes (12-24 ans)	16 877	16 877	85	85	16 962	16 962
CD	31	06	22	03	Contribution régionale à la mise en oeuvre par les TEC d'un service de transport adapté pour les personnes à mobilité réduite	0	0	0	0	0	0
CD	31	07	22	03	Intervention financière de la Région dans la couverture des charges d'exploitation de la Société régionale wallonne du Transport	14 542	14 542	370	370	14 912	14 912
CD	31	08	22	03	Engagements sociaux S.R.W.T.	33 071	33 071	- 8 267	- 8 267	24 804	24 804
CD	31	09	22	03	Intervention financière de la Région en faveur des TEC et de la SRWT dans la prise en charge des mesures visant à améliorer la sécurité et la gestion des ressources humaines dans les transports en commun	0	0	0	0	0	0
CD	31	10	03	03	Intervention financière de la Région en faveur de la SRWT dans la prise en charge des dépenses de toute nature relatives à la communication en matière de transports urbains et interurbains	220	220	- 220	- 220	0	0
CD	31	11	22	03	Intervention financière de la Région dans le financement complémentaire des missions des cinq sociétés TEC et de la SRWT	7 000	7 000	0	0	7 000	7 000
CD	41	01	40	03	Dotation au Forem pour la mise en oeuvre du programme de transition professionnelle	192	192	0	0	192	192
CD	41	02	03	03	Subvention octroyée aux établissements scolaires en vue d'assurer le service du transport scolaire pour un déplacement destiné à l'éveil scientifique et au développement de la culture scientifique	0	0	0	0	0	0
CD	41	03	40	03	Intervention financière de la Région en faveur du Groupe TEC pour le développement du numérique et l'amélioration des services aux voyageurs	500	500	0	0	500	500

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordon-nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés			
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>												
CD	41	04	40	03	(Nouveau) Intervention financière de la Région dans le financement de nouvelles lignes en transport collectif ou dans le soutien de lignes existantes (SRWT/Groupe TEC)	0	0	1 000	1 000	1 000	1 000	
CD	42	02	00	03	Dépenses de biens et services en vue d'assurer le transport scolaire pour des déplacements destinés à l'éveil scientifique et au développement de la culture scientifique pour les écoles en discrimination positive	0	0	0	0	0	0	
CD	43	01	22	03	Subventions aux villes de Mons, de Namur et de Liège afin de leur permettre de mettre en oeuvre une politique de transport cohérente au centre ville (A.A.)	0	0	0	0	0	0	
CD	45	01	21	03	Dotation à la Communauté germanophone pour lui permettre d'assurer le transport scolaire interne	75	75	0	0	75	75	
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						426 590	426 705	-5 418	-5 462	421 172	421 243	
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>												
CD	01	04	00	03	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour le financement ou le cofinancement de partenariats ayant pour objet le développement et la mise en œuvre de modes de transport structurants	0	0	0	0	0	0	
CD	<i>i</i>	51	01	11	03	Subventions à la SRWT pour lui permettre de réaliser le programme d'investissements visant à favoriser la mobilité et l'intermodalité dans le transport de personnes	500	1 035	0	0	500	1 035
<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>						0	-115					
CD	<i>i</i>	51	02	11	03	Subventions à la Société régionale wallonne du Transport pour lui permettre de réaliser son programme d'investissement	10 435	13 059	0	0	10 435	13 059
CD	<i>i</i>	51	04	11	03	Subvention à la SRWT dans le cadre du Plan Air - Climat (Bus propres)	0	0	0	0	0	0
CD	<i>i</i>	51	05	11	03	Subvention à la Société régionale wallonne du Transport pour lui permettre de réaliser son programme d'investissement d'exploitation	0	0	0	0	0	0
CD	<i>i</i>	51	07	11	03	Participation de la Région au programme d'investissement d'exploitation réalisé par la Société régionale wallonne du Transport	33 706	33 706	0	0	33 706	33 706
CD	<i>i</i>	51	08	11	03	Complément de la région au programme d'investissement de la SRWT	2 629	2 629	0	0	2 629	2 629
CD	<i>i</i>	51	09	11	03	Participation de la Région au programme "Métro de Charleroi"	10 308	10 308	0	0	10 308	10 308
<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>						+22	+22					
CD	<i>i</i>	51	10	11	03	Investissements infrastructures - Compétitivité et emploi 2007-2013	0	318	0	0	0	318
<i>Dont arrêté(s) de transfert</i>						0	+318					
CD	<i>i</i>	51	11	11	03	Subventions à la S.R.W.T. pour le financement de la réalisation de sites propres	5 000	750	- 158	- 158	4 842	592
CD	<i>i</i>	51	12	11	03	Subventions à la SRWT afin de lui permettre de prendre en charge les dépenses relatives à la mise en œuvre de la programmation 2014-2020	0	0	0	0	0	0
CD		61	01	41	03	(Nouveau) Remboursement à la SRWT des coûts exposés pour le projet du tram de Liège	0	0	35 846	35 846	35 846	35 846

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
CD	73	01	41	03	Investissement de la Région pour favoriser la mobilité et l'intermodalité dans les transports	478	578	0	0	478	578
					Dont arrêté(s) de réallocation	-22	-22				

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
CD	74	06	00	03	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	165	39	0	0	165	39
					Dont arrêté(s) de transfert	0	-126				
CD	81	01	41	03	Sommes souscrites par l'Etat pour la formation du capital d'établissement des chemins de fer vicinaux.- Sommes reprises par l'Etat, à la décharge des provinces et des communes qui ont participé à la formation du capital d'établissement de lignes vicinales concédées, dont la mise en exploitation est définitivement abandonnée (loi du 24 juin 1885)	233	233	0	0	233	233
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	63 454	62 655	35 688	35 688	99 142	98 343
					Totaux pour le programme 14.03.	490 044	489 360	30 270	30 226	520 314	519 586
					<i>Dont programme d'investissement</i>	62 578	61 805	-158	-158	62 420	61 647
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 14.04.						
					Aéroports et aérodromes régionaux.						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
RC	01	05	00	04	Indemnités dues à des tiers découlant des obligations de la Région	60	60	0	0	60	60
					Dont arrêté(s) de réallocation	-50	-50				
RC	12	02	00	04	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions et frais de mission à l'étranger, frais de téléphonie mobile (GSM)	47	47	0	0	47	47
RC	12	03	11	04	Assurances destinées à couvrir en responsabilité civile le personnel chargé des missions de police, de sécurité et d'inspection des transports, en ce compris, paiement de franchises et des études d'évaluation des risques afin de définir la couverture des polices	79	79	0	0	79	79
RC	12	04	00	04	Remboursement des frais supportés par Belgocontrol dans le cadre de prestations exécutées en vertu de l'Accord de Coopération et des conventions annexes	7 227	7 227	0	0	7 227	7 227
RC	12	05	11	04	Honoraires d'avocats et frais d'expertise destinés à défendre les intérêts de la Région en matière d'aéroports/aérodromes	151	151	0	0	151	151
RC	12	07	00	04	Frais d'expertises, de mandat, d'assistance et secrétariat de l'Autorité indépendante chargée du contrôle et suivi en matière de nuisances sonores aéroportuaires	106	106	0	0	106	106
RC	12	08	00	04	Etudes et prestations de services en relation avec les réglementations environnementales.	8	8	0	0	8	8
RC	12	09	11	04	Dépenses relatives à l'occupation des locaux mis à disposition par des tiers, dans le cadre des missions spécifiques au programme	20	20	0	0	20	20
RC	12	10	11	04	Frais de fonctionnement et de consultation d'experts pour l'AASIW (Autorité Aéroportuaire de supervision indépendante de Wallonie)	10	10	0	0	10	10

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
RC	14	01	10	04	Entretien et gestion des aérodromes	46	46	0	0	46	46
RC	14	02	10	04	Dépenses d'entretien et de gestion du matériel spécifique des aérodromes, en ce compris les bâtiments techniques	200	200	0	0	200	200
					Dont arrêté(s) de réallocation	+50	+50				
RC	14	04	10	04	Entretien et réparation du matériel spécifique aux mesures de bruit	6	6	0	0	6	6
RC	31	01	22	04	Subvention de fonctionnement accordée aux sociétés de gestion des aérodromes de Spa et de St-Hubert	186	186	0	0	186	186
RC	31	04	22	04	Remboursement par la Région des dépenses engagées pour les services "incendie et activités non économiques" de l'aéroport de Charleroi en exécution de la convention de concession entre BSCA et la Région	5 523	5 523	0	0	5 523	5 523
RC	31	05	32	04	Subvention à Liège Airport lui permettant d'assurer des missions de service public dans le cadre de l'exploitation des aérodromes	10 987	10 987	0	0	10 987	10 987
RC	31	06	32	04	Subvention à la BSCA lui permettant d'assurer des missions de service public dans le cadre de l'exploitation des aérodromes	8 287	8 287	0	0	8 287	8 287
RC	31	07	22	04	Remboursement par la Région des dépenses engagées pour les services "incendie et activités non économiques" de l'aéroport de Liège en exécution de la convention de concession entre Liège Airport et la Région	6 047	6 047	0	0	6 047	6 047
RC	31	10	00	04	Dotation à la Sowaer relative à la mise en oeuvre des mesures d'accompagnement et d'information	21 231	21 231	0	0	21 231	21 231
RC	31	12	00	04	Dotation à la Sowaer pour l'accomplissement de missions déléguées spécifiques en matière de sûreté et de sécurité	8 390	8 390	0	0	8 390	8 390
RC	31	15	00	04	Dotation à la Sowaer pour l'accomplissement des missions déléguées spécifiques en matière de sûreté et de sécurité (antérieurement financées par augmentation de capital)	16 133	16 133	0	0	16 133	16 133
RC	33	01	00	04	Subvention en faveur d'études et d'actions de sensibilisation, de promotion et d'information en matière d'infrastructures aéroportuaires régionales	106	106	0	0	106	106
RC	41	01	40	04	(Modifié) Dotation au Forem pour la mise en œuvre du programme de transition professionnelle	38	38	0	0	38	38
RC	41	02	40	04	(Nouveau) Dotation complémentaire à la Sowaer pour l'accomplissement des missions de sûreté	0	0	2 448	2 448	2 448	2 448
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	84 888	84 888	2 448	2 448	87 336	87 336
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
RC	61	01	00	04	(Nouveau) Dotation complémentaire à la Sowaer pour l'accomplissement des missions de sûreté	0	0	12 341	12 341	12 341	12 341
RC	74	06	00	04	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	31	31	0	0	31	31
RC	74	07	00	04	Achat de biens meubles durables spécifiques aux mesures de bruit	0	0	0	0	0	0

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
RC	81	01	00	04	Augmentation de capital de la SOWAER	400	5 361	0	3 000	400	8 361
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	431	5 392	12 341	15 341	12 772	20 733
					Totaux pour le programme 14.04.	85 319	90 280	14 789	17 789	100 108	108 069
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 14.11.						
					Voies hydrauliques de la Région - Construction et entretien du réseau						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
PR	01	02	00	11	Fonds budgétaire : Fonds du trafic fluvial						
					Solde au 1er janvier	921	16 888	5 398	- 2 048	6 319	14 840
					Recettes de l'année en cours	2 000	2 000	0	0	2 000	2 000
					Disponible pour l'année	2 921	18 888	5 398	- 2 048	8 319	16 840
					Dépenses à charge du Fonds	2 000	2 000	0	0	2 000	2 000
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	921	16 888	5 398	- 2 048	6 319	14 840
PR	01	03	00	11	Dépenses de toute nature relatives à la mise en œuvre du programme européen pour le secteur de la pêche 2007-2013	0	28	0	0	0	28
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+28				
PR	12	01	30	11	Achats de biens et services (SOFICO)	17 100	17 100	0	0	17 100	17 100
PR	12	02	00	11	Relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, de manifestations, de missions, de représentation, frais divers	130	130	0	0	130	130
					Dont arrêté(s) de réallocation	+70	+70				
PR	12	03	30	11	Etudes	560	560	0	0	560	560
PR	12	05	11	11	Achat de biens meubles non durables et prestations de tiers spécifiques au programme	200	187	0	0	200	187
					Dont arrêté(s) de réallocation	+55	+42				
PR	12	10	11	11	Honoraires d'avocats et d'experts judiciaires et frais de toute nature résultant de prestations de personnes étrangères à l'administration	160	160	0	0	160	160
PR	14	03	10	11	Entretien ordinaire des cours d'eau, des ports, des barrages et de leurs dépendances, y compris les bâtiments techniques	10 000	8 000	0	0	10 000	8 000
					Dont arrêté(s) de réallocation	+2 000	0				
PR	14	04	10	11	Frais d'exploitation, d'entretien ordinaire et de gestion des installations électriques et électromécaniques sur les cours d'eau et les barrages	3 230	3 800	0	0	3 230	3 800
					Dont arrêté(s) de réallocation	-570	0				

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
PR	14	05	10	11	Dépenses énergétiques	4 000	4 000	0	0	4 000	4 000
PR	14	06	10	11	Frais d'exploitation, d'entretien ordinaire et de gestion des équipements du réseau de télécommunication, ainsi que des réseaux de gestion centralisée	100	100	0	0	100	100
CD	31	02	22	11	Dotation à la Spaque pour le dragage des rivières et canaux, y compris dragage proprement dit, traitement, séchage et valorisation	0	0	0	0	0	0
PR	33	01	00	11	Intervention en faveur de l'ITB dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de Strasbourg	49	49	0	0	49	49
PR	33	02	00	11	Subventions à des organismes belges ou étrangers	7	7	0	0	7	7
PR	34	02	41	11	Indemnités diverses à des tiers découlant de l'engagement de la responsabilité de la Région	445	430	0	0	445	430
					Dont arrêté(s) de réallocation	-55	-70				
PR	41	01	55	11	Subvention à l'ISSEP	500	530	0	0	500	530
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	-70				
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	<i>38 481</i>	<i>37 081</i>	<i>—</i>	<i>—</i>	<i>38 481</i>	<i>37 081</i>
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
PR	<i>i</i>	51	14	11	Intervention de la Région dans le coût des travaux à exécuter aux ports de Charleroi, de Namur, de Liège, du Centre et de l'Ouest gérés par les administrations publiques subordonnées	4 000	4 000	0	0	4 000	4 000
PR		51	16	11	Intervention de la Région dans le coût des travaux à exécuter aux ports gérés par les administrations publiques subordonnées dans le cadre des actions prioritaires pour l'avenir wallon	2 278	2 278	0	0	2 278	2 278
PR		51	17	11	Intervention de la Région dans le coût des travaux à exécuter aux ports gérés par les administrations publiques subordonnées cofinancés par l'Union Européenne dans le cadre de la programmation 2007-2013 des fonds FEDER	0	0	0	0	0	0
PR		51	18	11	Intervention de la Région en faveur de la SOWAFINAL dans le cadre du Plan Marshall 2.vert	410	410	0	0	410	410
PR		51	19	11	Intervention de la Région dans le coût des travaux à exécuter aux ports de Charleroi, de Namur, de Liège et du Centre et de l'Ouest gérés par les administrations publiques subordonnées cofinancés par l'Union Européenne dans le cadre de la programmation 2014-2020 des fonds FEDER	0	0	0	0	0	0
PR		61	01	00	11	Subventions à des organismes belges en matière d'investissements	0	0	0	0	0
PR		61	02	00	11	Subventions à des organismes belges représentant l'intervention de la Région dans les coûts de projets cofinancés par l'UE dans le cadre de la programmation 2007-2013 des fonds FEDER	0	0	0	0	0
PR		61	03	00	11	Subventions à des organismes belges représentant l'intervention de la Région dans les coûts de projets cofinancés par l'UE dans le cadre de la programmation 2014-2020 des fonds FEDER	0	0	0	0	0

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordon-nateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
PR	73	01	21	11	Acquisitions de terrains, construction, aménagements et équipements à réaliser sur le réseau des voies hydrauliques	8 500	15 000	0	0	8 500	15 000

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés			
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>												
CD	73	02	21	11	Dragage de rivière set canaux, y compris dragage proprement dit , traitement, séchage et valorisation	16 533	16 700	0	0	16 533	16 700	
PR	<i>i</i>	73	05	21	11	Acquisition de terrains, sécurisation, aménagement, équipement, rénovation, reconditionnement et réhabilitation d'installations électriques et électromécaniques à réaliser sur le réseau des voies hydrauliques et barrages et leurs dépendances (Plan	20 000	0	10 000	0	30 000	0
PR		73	06	21	11	(Modifié) Acquisition de terrains, sécurisation et aménagement et équipement à réaliser sur le réseau des voies hydrauliques - Phasing out	0	0	824	1 574	824	1 574
PR		73	07	21	11	Financement des programmes RTE-T 2007-2013 et 2014-2020	7 472	0	0	0	7 472	0
PR	<i>i</i>	73	08	21	11	Travaux de réhabilitation de conduites d'eau (PIP)	0	0	0	0	0	0
PR	<i>i</i>	73	09	21	11	Construction, acquisition et aménagement du réseau de voies lentes le long des voies hydrauliques	2 500	2 500	0	0	2 500	2 500
PR	<i>i</i>	73	10	21	11	Construction, acquisition et aménagement du réseau de voies lentes le long des voies hydrauliques cofinancés par l'Union européenne	0	0	0	0	0	0
PR	<i>i</i>	73	11	21	11	Acquisition de terrains, sécurisation et aménagement et équipement à réaliser sur le réseau des voies hydrauliques cofinancés par l'UE (Programmation 2014-2020)	0	0	0	0	0	0
PR	<i>i</i>	73	12	21	11	Etablissement et déplacement lors de travaux, d'installations électriques et électromécaniques sur les cours d'eau et les barrages, y compris les travaux de raccordement au réseau de distribution d'énergie	2 300	4 279	0	- 91	2 300	4 188
					Dont arrêté(s) de réallocation	-1 500	0					
PR		73	15	11	11	Etablissement et déplacement lors de travaux du réseau de télécommunication, y compris les travaux de raccordement au réseau de distribution d'énergie ainsi que la construction, l'acquisition, la transformation, l'aménagement de bâtiments spécifiques	0	0	0	0	0	0
PR	<i>i</i>	73	19	21	11	Rénovation et réhabilitation d'installations électriques et électromécaniques sur les cours d'eau et barrages	3 300	3 300	0	0	3 300	3 300
PR	<i>i</i>	73	21	21	11	Rénovation, réhabilitation et reconditionnement des voies hydrauliques, des barrages et de leurs dépendances y compris les bâtiments techniques	8 600	8 600	- 33	- 11	8 567	8 589
PR		73	25	11	11	Rénovation et réhabilitation du réseau de télécommunication et des réseaux de gestion centralisée	40	200	0	0	40	200

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
PR	74	01	00	11	Achat de matériel spécifique destiné à l'exploitation et à l'entretien des voies hydrauliques	400	400	0	0	400	400
PR	81	01	00	11	Intervention dans le capital de la SOFICO	0	0	0	0	0	0
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	76 333	57 667	10 791	1 472	87 124	59 139
					Totaux pour le programme 14.11.	114 814	94 748	10 791	1 472	125 605	96 220
					<i>Dont programme d'investissement</i>	40 700	22 679	9 967	-102	50 667	22 577
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	2 000	2 000	—	—	2 000	2 000
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	921	16 888	5 398	-2 048	6 319	14 840
					Totaux pour la division organique 14.	779 640	766 679	61 209	54 784	840 849	821 463
					<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont programme d'investissement</i>	103 678	84 884	14 209	4 140	117 887	89 024
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	2 400	2 400	4 400	4 400	6 800	6 800
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	921	16 888	5 437	-1 357	6 358	15 531

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				Division organique 15						
				Agriculture, ressources naturelles et environnement						
				Programme 15.01.						
				Fonctionnel						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
LA	11	03	00	01 Rémunérations et allocations du personnel	115 447	115 447	1 154	1 154	116 601	116 601
LA	11	04	11	01 Rémunérations des agents de l'AWAC	2 715	2 715	27	27	2 742	2 742
LA	12	01	00	01 Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	11	11	0	0	11	11
CD	12	03	00	01 Prestations de service réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques (Environnement)	792	792	0	0	792	792
RC	12	04	00	01 Projets informatiques spécifiques (Agriculture et Ruralité)	6 909	6 909	0	0	6 909	6 909
				Dont arrêté(s) de transfert	+5 800	+5 800				
LA	12	06	00	01 Entretien, réparation, carburant et assurance des véhicules de la DGO3	21	21	0	0	21	21
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	125 895	125 895	1 181	1 181	127 076	127 076
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
LA	74	01	00	01 Achat de biens meubles durables	20	8	0	0	20	8
				Dont arrêté(s) de réallocation	0	-12				
CD	74	02	00	01 Acquisition matériel et logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de réalisation de projets informatiques spécifiques (Environnement)	30	30	0	0	30	30
RC	74	03	00	01 Acquisition matériel et logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de réalisation de projets informatiques spécifiques (Agriculture et ruralité)	148	148	0	0	148	148
LA	74	04	00	01 Achat de biens meubles durables - Véhicules de la DGO3	0	12	0	0	0	12
				Dont arrêté(s) de réallocation	0	+12				
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>	198	198	—	—	198	198
				Totaux pour le programme 15.01.	126 093	126 093	1 181	1 181	127 274	127 274
				<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	sec	ord.	sec							
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				Programme 15.02.						
				Coordination des politiques agricole et environnementale						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
RC	12	01	30	02 Achat de biens et services non durables, en ce compris études, documentation, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunion	357	357	0	- 158	357	199
CD	12	02	00	02 Etudes, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, frais de fonctionnement (Environnement)	688	705	0	0	688	705
RC	12	05	00	02 Cofinancement PDR - Assistance technique	210	750	0	0	210	750
CD	12	06	00	02 Etudes, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, frais de fonctionnement de la DFA (Environnement)	5	5	0	0	5	5
RC	12	08	30	02 Etudes et contrats de services pluriannuels	77	81	0	0	77	81
RC	12	09	30	02 Etudes et contrats de services pluriannuels - Cofinancement Européen FEP et FEAMP	544	389	0	0	544	389
				Dont arrêté(s) de réallocation	+150	0				
RC	12	12	00	02 Etudes, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, frais de fonctionnement (Agriculture et ruralité)	15	15	0	0	15	15
RC	12	13	00	02 Frais de véhicules et moyens de communication, équipement de protection et de travail, uniformes, assurances, frais d'entretien de bâtiments (Agriculture et ruralité)	1 654	1 654	0	0	1 654	1 654
CD	12	14	11	02 Conventions d'études et de contrats de service - cofinancement européen 2007-2013 (Environnement)	0	0	0	0	0	0
RC	12	15	11	02 Conventions d'études et contrats de service - cofinancement européen (agriculture et ruralité)	0	0	0	0	0	0
CD	12	16	00	02 (Modifié) Démarche qualité, certifications, simplification administrative, QES (qualité, environnement, sécurité), et autres dépenses assimilées	100	125	0	0	100	125
CD	12	17	11	02 Conventions d'études et de contrats de service - cofinancement européen 2014-2020 (Environnement)	0	0	0	0	0	0
CD	12	19	00	02 Frais de fonctionnement du Conseil wallon de l'Environnement pour le Développement durable	369	369	0	0	369	369
CD	12	21	00	02 Suivi de dossiers en lien avec le développement durable (Environnement)	0	0	0	0	0	0
CD	12	26	00	02 Frais des véhicules et moyens de communication, équipement de protection et de travail, uniformes, assurances, frais d'entretien des bâtiments	396	396	0	0	396	396
CD	12	28	00	02 Etudes dans le domaine "Environnement - Santé"	13	13	0	0	13	13
CD	12	29	11	02 (Nouveau) Relations publiques, documentation, participation à des formations, séminaires et colloques, frais de réunion, communication, publications, frais de consultance, dépenses relatives aux groupes d'experts et frais de fonctionnement de la Cellule Permanente Environnement-Santé	0	0	111	107	111	107

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	sec	ord.	sec								
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
CD	30	01	00	02	Indemnités diverses découlant de l'engagement de la responsabilité de la Région - Exécution de jugements arrêts condamnant la Région en matière d'environnement	21	21	0	0	21	21
RC	30	04	00	02	Indemnités diverses découlant de l'engagement de la responsabilité de la Région - Exécution de jugements, arrêts condamnant la Région en matière d'agriculture et de ruralité	20	20	0	0	20	20
RC	31	10	00	02	Cofinancement PDR - MESURE Leader	2 059	2 020	0	0	2 059	2 020
					Dont arrêté(s) de réallocation	-341	-80				
RC	33	01	00	02	Subventions à des organismes privés dans le cadre du PO FEAMP (fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche)	250	100	0	0	250	100
					Dont arrêté(s) de réallocation	+191	+80				
CD	33	04	00	02	Subventions au secteur autre que public en matière de fonctionnement - cofinancement européen 2007-2013	0	0	0	0	0	0
CD	33	05	00	02	Subventions au secteur autre que public en matière de fonctionnement - cofinancement européen 2014-2020	0	0	0	0	0	0
RC	33	06	00	02	Subvention au secteur autre que public en matière de fonctionnement - cofinancement européen	0	123	0	0	0	123
CD	33	07	00	02	(Nouveau) Subventions octroyées à l'intervention de la Cellule permanente Environnement-Santé - Secteur privé	0	0	84	70	84	70
RC	35	01	40	02	Subventions à des organismes et sociétés dans le cadre des relations internationales	50	50	0	0	50	50
CD	35	02	40	02	Contributions et cotisations liées aux traités internationaux (Environnement)	107	107	0	0	107	107
CD	35	04	40	02	Subventions à des organismes et sociétés dans le cadre des relations internationales gérées en collaboration avec WBI	34	34	0	0	34	34
RC	35	05	00	02	Contributions et cotisations liées aux traités internationaux (Agriculture et ruralité)	159	159	0	0	159	159
RC	40	01	00	02	Subventions au secteur public en matière de fonctionnement - cofinancement européen	0	0	0	0	0	0
CD	40	04	40	02	Subventions au secteur public en matière de fonctionnement - Cofinancement européen 2007-2013	0	5	0	0	0	5
					Dont arrêté(s) de transfert	0	+5				
CD	40	05	00	02	Subventions au secteur public dans le cadre de dossiers internationaux	0	0	0	0	0	0
CD	40	06	40	02	Subventions au secteur public en matière de fonctionnement - Cofinancement européen 2014-2020	0	0	0	0	0	0
RC	41	02	40	02	Transfert au Forem pour le financement du programme de transition professionnelle (P.T.P.)	967	967	0	0	967	967
RC	41	05	40	02	Subventions et indemnités en matière de politique agricole	0	0	0	0	0	0
CD	41	06	40	02	Dotation au FOREM dans le cadre des projets PTP-Environnement	899	899	0	0	899	899
RC	43	01	22	02	Subventions à des organismes publics dans le cadre du PO FEAMP (fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche)	299	45	0	0	299	45

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	sec	ord.	sec								
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
CD	43	02	32	02	(Nouveau) Subventions octroyées à l'intervention de la Cellule permanente Environnement-Santé – Secteur public	0	0	165	99	165	99
RC	45	01	40	02	Subventions pour le financement du programme de transition professionnelle (PTP) en faveur de la Communauté germanophone	21	21	0	0	21	21
CD	45	02	24	02	(Nouveau) Subventions octroyées à l'intervention de la Cellule permanente Environnement-Santé – Universités	0	0	46	31	46	31
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						9 314	9 430	406	149	9 720	9 579
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>											
RC	51	01	00	02	Cofinancement PDR - MESURE Leader	228	47	0	0	228	47
RC	51	02	00	02	Subventions au secteur autre que public en matière d'investissements effectués dans le cadre du PO FEAMP (fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche)	15	0	0	0	15	0
RC	52	01	10	02	Subvention au secteur autre que public en matière d'investissement - cofinancement européen	0	0	0	0	0	0
CD	52	04	10	02	Subvention au secteur autre que public en matière d'investissement - cofinancement européen 2007-2013 (environnement)	0	4 299	0	0	0	4 299
<i>Dont arrêté(s) de transfert</i>						0	+1 175				
CD	52	05	10	02	Subvention au secteur autre que public en matière d'investissement - cofinancement européen 2014-2020 (environnement)	0	0	0	0	0	0
CD	61	02	00	02	Subventions au secteur public en matière d'investissement - Cofinancement européen 2007-2013	0	0	0	0	0	0
RC	61	03	00	02	Subventions au secteur public en matière d'investissement - cofinancement européen	0	201	0	0	0	201
RC	63	01	21	02	Subventions au secteur public en matière d'investissements effectués dans le cadre du PO FEAMP (fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche)	0	0	0	0	0	0
CD	63	02	21	02	Subventions au secteur public en matière d'investissement - Cofinancement européen 2014-2020	0	0	0	0	0	0
RC	72	02	00	02	Aménagement ou construction de bâtiments	173	173	0	- 16	173	157
RC	72	03	00	02	Avances de fonds relatives aux travaux d'aménagement de bâtiments	25	25	0	0	25	25
RC	73	01	20	02	Etudes et Travaux réalisés dans le cadre du PO FEAMP (fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche)	0	0	0	0	0	0
CD	74	01	00	02	Achats de véhicules et de moyens de communication, achats de biens meubles durables - SEP (Environnement)	198	198	0	0	198	198
CD	74	03	00	02	Achats de biens meubles durables spécifiques au programme	33	33	0	0	33	33
RC	74	04	00	02	Achats de véhicules et de moyens de communication, achats de biens meubles durables - SEP (Agriculture et ruralité)	383	383	0	0	383	383
RC	74	05	22	02	Achats de biens meubles durables et marchés de travaux - cofinancement européen (agriculture et ruralité)	0	0	0	0	0	0

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
CD	74	06	22	02 (Nouveau) Frais d'équipement de la Cellule permanente Environnement-Santé	0	0	0	0	0	0
				Totaux pour le Titre II.	1 055	5 359	—	-16	1 055	5 343
				Totaux pour le programme 15.02.	10 369	14 789	406	133	10 775	14 922
				Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
				Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
				Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
				Programme 15.03.						
				Développement et Etude du milieu						
				Titre I. - Dépenses courantes						
CD	01	02	00	03 Fonds budgétaire : Fonds budgétaire de la protection et du bien-être des animaux						
				Solde au 1er janvier	0	0	179	179	179	179
				Recettes de l'année en cours	185	185	0	0	185	185
				Disponible pour l'année	185	185	179	179	364	364
				Dépenses à charge du Fonds	185	185	0	0	185	185
				Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	0	0	179	179	179	179
CD	12	01	00	03 Études, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, frais de fonctionnement relatifs aux activités de contrôles du bien-être animal	865	865	0	0	865	865
RC	12	02	00	03 Achats de biens et services non durables, en ce compris études, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	763	763	0	0	763	763
				Dont arrêté(s) de réallocation	0	+30				
				Dont arrêté(s) de transfert	+30	0				
RC	12	05	00	03 Contrats de services pluriannuels ou conventions passés avec des tiers pour le contrôle et la certification des produits animaux et végétaux	335	335	0	0	335	335
RC	12	07	00	03 Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, y compris les frais de fonctionnement des dispositifs expérimentaux	389	459	0	- 53	389	406
				Dont arrêté(s) de transfert	-70	0				
CD	12	09	00	03 Etudes, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, frais de fonctionnement (Environnement)	745	731	0	0	745	731
				Dont arrêté(s) de réallocation	+44	+30				
RC	12	10	30	03 Etudes et contrats de services pluriannuels	0	125	0	0	0	125
RC	12	12	00	03 (Modifié) Etudes et contrats de services spécifiques au programme du DEMNA	513	559	0	0	513	559
				Dont arrêté(s) de réallocation	0	-84				

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
CD	12	26	00	03	Etudes et frais en matière d'état de l'environnement	376	376	0	0	376	376
CD	30	01	00	03	Subventions en matière de valorisation des ressources du sous-sol	42	42	0	0	42	42
CD	30	02	00	03	Subventions à l'asbl "Pierres et marbres de Wallonie" en matière de promotion des roches ornementales	368	369	0	0	368	369
RC	31	02	00	03	Subventions et indemnités spécifiques	1 017	1 017	0	0	1 017	1 017
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+17				
					Dont arrêté(s) de transfert	+17	0				
RC	31	03	00	03	Subventions aux centres de référence et d'expérimentation	68	68	0	-23	68	45
RC	31	04	00	03	Subventions à des recherches scientifiques et techniques	0	0	0	0	0	0
RC	31	05	30	03	Subventions et primes octroyées pour l'amélioration de la qualité des animaux et produits animaux	2 875	2 513	0	0	2 875	2 513
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	-362				
RC	33	01	00	03	Subventions et indemnités au secteur autre que public en matière de recherche d'Etude du Milieu naturel et agricole	374	384	0	0	374	384
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	-40				
					Dont arrêté(s) de transfert	-105	0				
CD	33	02	00	03	Subventions au secteur autre que public en matière de formation et sensibilisation à l'environnement	0	14	0	0	0	14
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+14				
CD	33	03	00	03	Subventions au secteur autre que public en matière de protection et de bien-être des animaux	100	100	0	0	100	100
RC	33	05	00	03	Subvention destinée à couvrir les charges de personnel et de fonctionnement de la Fédération des Services de remplacement de Wallonie asbl	950	950	0	0	950	950
RC	33	06	00	03	Subventions au secteur autre que public en matière de sensibilisation et de protection de l'agriculture et de la ruralité	1 467	1 439	0	-112	1 467	1 327
RC	33	07	00	03	Subvention à des associations pour l'organisation de formations agricoles	250	0	0	0	250	0
					Dont arrêté(s) de transfert	+250	0				
RC	33	08	00	03	Subvention à des associations pour l'organisation de formations agricoles - Cofinancement PDR 2014-2020	100	0	0	0	100	0
					Dont arrêté(s) de transfert	+100	0				
RC	33	09	00	03	Subventions et indemnités spécifiques aux secteurs autres que public pour l'organisation de foires et d'événements destinés à faire connaître l'agriculture wallonne et ses produits	800	703	0	0	800	703
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	-97				
RC	33	11	00	03	Subvention accordée à l'association VALBIOM pour l'exécution du programme FARR-WAL	360	360	0	0	360	360
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	-21				
					Dont arrêté(s) de transfert	-21	0				
RC	33	13	00	03	Subventions aux organismes s'occupant de précarité en agriculture	335	335	0	0	335	335
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+40				

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				Dont arrêté(s) de transfert	+40	0				
RC	33	15	00	03 Subventions encourageant la participation des agriculteurs aux régimes de qualité alimentaire dans le cadre du Programme de Développement Rural	0	23	0	- 23	0	0
				Dont arrêté(s) de réallocation	0	-17				
				Dont arrêté(s) de transfert	-40	0				
RC	33	18	00	03 Subvention à REQUASUD (A.S.B.L. REQUASUD) dans le cadre de la convention-cadre REQUASUD	488	488	0	0	488	488
CD	33	20	00	03 Subventions aux associations et organismes privés en application d'une convention-cadre (Environnement)	924	924	0	0	924	924
CD	33	22	00	03 Subventions au secteur autre que public en matière de sensibilisation et de protection de l'environnement en ce compris les subventions aux CRIE	3 745	3 998	235	15	3 980	4 013
RC	33	23	00	03 Subventions aux organismes chargés de missions de vulgarisation, d'encadrement et de promotion	6 676	6 662	0	0	6 676	6 662
				Dont arrêté(s) de réallocation	0	+34				
				Dont arrêté(s) de transfert	+34	0				
RC	33	24	00	03 Subvention à l'ASBL Comité du lait - Mesures d'accompagnement - Prélèvement kilométrique	1 140	1 005	0	0	1 140	1 005
				Dont arrêté(s) de transfert	+1 140	+1 005				
CD	41	01	00	03 Subventions au secteur public en matière de bien-être des animaux	250	198	0	0	250	198
				Dont arrêté(s) de réallocation	0	-52				
RC	41	02	40	03 Subvention au Centre wallon de Recherches agronomiques de Gembloux (CRA-W)	17 799	17 799	- 1 788	- 1 788	16 011	16 011
RC	41	03	00	03 Subventions au secteur public en matière agricole et agro alimentaire	830	830	0	0	830	830
RC	41	04	40	03 Subvention à l'Agence Wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité (APAQ-W)	5 251	5 251	0	0	5 251	5 251
RC	41	05	00	03 Subvention à la Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux	0	0	0	0	0	0
CD	41	06	40	03 Missions attribuées à l'ISSEP	10 610	10 610	120	120	10 730	10 730
RC	41	07	40	03 Subvention en faveur de recherches scientifiques et techniques	4 335	4 510	0	0	4 335	4 510
				Dont arrêté(s) de réallocation	0	-65				
				Dont arrêté(s) de transfert	-240	0				
CD	41	08	40	03 (Nouveau) Subvention complémentaire de fonctionnement à l'ISSEP	0	0	0	0	0	0
RC	43	01	22	03 Subventions au secteur public en matière d'étude du milieu naturel et agricole	470	419	0	0	470	419
				Dont arrêté(s) de réallocation	0	+144				
				Dont arrêté(s) de transfert	+195	0				
RC	43	02	00	03 Subventions aux pouvoirs publics subordonnés en matière de sensibilisation et de protection de la nature et de la ruralité	44	44	0	0	44	44
CD	43	04	00	03 Subventions pluriannuelles aux pouvoirs publics pour les actions en faveur de l'environnement	100	100	0	0	100	100
CD	43	05	00	03 Subventions au secteur public en matière de protection et de bien-être des animaux	100	100	0	0	100	100

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
RC	45	01	23	03	Subvention à Gembloux ABT ULG dans le cadre de la convention-cadre REQUASUD	108	108	0	0	108	108
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	-12				
					Dont arrêté(s) de transfert	-12	0				
RC	45	02	23	03	Subvention à l'UCL dans le cadre de la convention-cadre REQUASUD	167	167	0	0	167	167
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	-18				
					Dont arrêté(s) de transfert	-18	0				
CD	45	03	23	03	Subventions aux établissements d'enseignement pour les actions en faveur de l'environnement	125	125	0	0	125	125
CD	45	04	24	03	Subventions aux établissements d'enseignement pour les actions en faveur du bien être animal	0	52	0	0	0	52
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+52				
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	66 439	66 105	-1 433	-1 864	65 006	64 241
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
RC	01	01	00	03	Fonds budgétaire : Fonds pour la qualité des produits animaux et végétaux (décret-programme du 18 décembre 2003)						
					Solde au 1er janvier	1 412	1 983	209	46	1 621	2 029
					Recettes de l'année en cours	625	625	64	64	689	689
					Disponible pour l'année	2 037	2 608	273	110	2 310	2 718
					Dépenses à charge du Fonds	625	625	64	64	689	689
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	1 412	1 983	209	46	1 621	2 029
RC	51	01	12	03	Subventions et indemnités spécifiques	110	110	0	0	110	110
RC	52	02	10	03	Subventions aux associations et organismes privés	0	0	0	0	0	0
					Dont arrêté(s) de transfert	-23	0				
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	-23				
RC	52	03	10	03	Subventions au secteur autre que public pour dépenses d'investissements en vue de la protection de la nature et de la ruralité	40	0	0	0	40	0
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	-30				
					Dont arrêté(s) de transfert	+10	0				
RC	52	04	00	03	Subvention à l'ASBL Association des betteraviers wallons - Mesure d'accompagnement - Prélèvement kilométrique	3 710	3 310	0	0	3 710	3 310
					Dont arrêté(s) de transfert	+3 710	+3 310				
RC	61	01	00	03	Subventions et indemnités spécifiques au secteur public	0	12	0	0	0	12
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+12				
RC	61	02	00	03	Subvention au Centre wallon de Recherches agronomiques de Gembloux (CRA-W) pour dépenses d'investissement y compris études	1 212	1 212	- 1 212	- 1 212	0	0
CD	61	03	41	03	Missions attribuées à l'ISSEP : acquisitions de matériel	1 486	1 486	16	16	1 502	1 502

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
RC	61	04	41	03	Subvention au Centre wallon de Recherches agronomiques de Gembloux (CRA-W) pour dépenses d'investissement y compris études	1 273	1 273	0	0	1 273	1 273
RC	63	02	00	03	Subvention au secteur public pour dépenses d'investissements en vue de la protection de la nature et de la ruralité	0	40	0	0	0	40
CD	72	01	00	03	Aménagement ou construction de Centres régionaux d'Initiation à l'Environnement (CRIE)	570	530	0	0	570	530
CD	72	02	00	03	Avances de fonds relatives aux travaux d'aménagement de Centres régionaux d'Initiation à l'Environnement (CRIE)	0	0	0	0	0	0
					Dont arrêté(s) de réallocation	-44	-44				
RC	74	01	41	03	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme du DEMNA	45	45	0	0	45	45
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	-20				
					Dont arrêté(s) de transfert	-20	0				
RC	74	02	00	03	Achats de biens meubles durables spécifiques au programme du DD (Agriculture et Ruralité)	22	22	0	-4	22	18
CD	74	03	00	03	Achats de biens meubles durables spécifiques aux activités de contrôles du bien-être animal	50	50	0	0	50	50
CD	74	05	00	03	Achats de biens meubles durables spécifiques au programme du DD	43	43	0	0	43	43
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	9 186	8 758	-1 132	-1 136	8 054	7 622
					Totaux pour le programme 15.03.	75 625	74 863	-2 565	-3 000	73 060	71 863
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	810	810	64	64	874	874
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	1 412	1 983	388	225	1 800	2 208
					Programme 15.04.						
					Aides à l'Agriculture						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
RC	12	03	00	04	Achats de biens et de services non durables spécifiques au programme (dont études, documentation, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunion, ...) et au Système Intégré de Gestion et de Contrôle (SIGEC)	1 340	1 247	100	100	1 440	1 347
					Dont arrêté(s) de transfert	+377	-150				
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+340				
RC	12	04	00	04	Achats de biens et services informatiques non durables dans le cadre du Système Intégré de Gestion et de Contrôle (SIGEC)	488	488	0	0	488	488
					Dont arrêté(s) de transfert	-5 800	-5 800				
RC	21	01	00	04	Intérêts relatifs à la mobilisation des moyens financiers destinés à l'organisme payeur en application des Règlements européens	100	100	-100	-100	0	0
RC	31	01	12	04	Aides aux investissements agricoles pour les rédactions et suivi de plan	250	1 000	0	0	250	1 000

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
RC	31	02	12	04	Aides aux investissements dans les exploitations agricoles - Cofinancement PDR	0	0	0	0	0	0
RC	31	03	12	04	Aides à l'installation des jeunes agriculteurs - Cofinancement PDR	0	0	0	0	0	0
RC	31	04	12	04	Aides aux investissements dans les exploitations agricoles - Cofinancement PDR 2007 - 2013	0	5 000	0	0	0	5 000
RC	31	05	12	04	Aides à l'installation des jeunes agriculteurs - Cofinancement PDR 2007 - 2013	1 000	400	0	0	1 000	400
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+400				
					Dont arrêté(s) de transfert	+1 000	0				
RC	31	06	00	04	Aides aux groupements agricoles et à l'encadrement	0	4	0	0	0	4
RC	31	07	00	04	Aides agri-environnementales - Cofinancement PDR 2014-2020	15 000	13 200	0	0	15 000	13 200
RC	31	09	00	04	Aides à l'agriculture biologique - Cofinancement PDR 2014-2020	8 300	9 500	0	0	8 300	9 500
RC	31	11	32	04	Aides en matière de biométhanisation	0	0	0	0	0	0
RC	31	13	12	04	Aides aux investissements dans les exploitations agricoles - Cofinancement PDR 2014 - 2020	18 626	16 500	575	0	19 201	16 500
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	-1 000				
					Dont arrêté(s) de transfert	-1 374	0				
RC	31	14	12	04	Aides à l'installation des jeunes agriculteurs - Cofinancement PDR 2014 - 2020	7 000	4 200	0	0	7 000	4 200
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	-400				
					Dont arrêté(s) de transfert	-1 000	0				
RC	31	15	12	04	Aides à l'installation des jeunes agriculteurs en 2ème phase de reprise, mesure transitoire	500	250	0	0	500	250
RC	31	16	12	04	Aides à l'établissement de plans agri-environnementaux	300	300	0	0	300	300
RC	31	17	32	04	Aide exceptionnelle en faveur de l'agriculture	0	0	2 000	2 000	2 000	2 000
RC	31	18	32	04	(Nouveau) Aide en matière de conseil agricole	0	0	3 000	3 000	3 000	3 000
RC	31	19	12	04	(Nouveau) Aides aux investissements dans les exploitations agricoles - Cofinancement PDR 2014 - 2020 - Mesure d'accompagnement - Prélèvement kilométrique	0	0	646	491	646	491
RC	33	11	00	04	Aides aux investissements agricoles - Cofinancement FIDER	0	0	0	0	0	0
RC	33	12	00	04	Indemnités aux particuliers dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000 - Cofinancement PDR 2014 - 2020	450	450	0	0	450	450
RC	34	01	00	04	Indemnités aux particuliers dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000 - Cofinancement PDR 2014 - 2020	3 400	3 600	0	- 112	3 400	3 488
RC	34	02	00	04	Subventions aux particuliers dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000	25	25	0	0	25	25

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	sec	ord.	sec								
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
RC	41	01	00	04	Dotation au Fonds wallon des calamités naturelles - Division "Fonds wallon des calamités agricoles"	4 500	4 500	0	0	4 500	4 500
RC	41	03	00	04	Subventions pour l'exécution du programme de distribution de fruits et légumes dans les écoles (Cofinancement européen)	650	900	0	0	650	900
RC	41	04	00	04	Intervention pour le soutien à la consommation de produits laitiers dans les établissements scolaires de Wallonie (Règlement CE 1234/2007)	200	190	0	0	200	190
RC	43	04	01	04	Subventions et indemnités (y compris les compensations) aux pouvoirs publics subordonnés dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000	70	70	0	0	70	70
RC	45	01	01	04	(Modifié) Dépenses résultant de l'exécution de décisions de non apurement et de non remboursement en matière de dépenses FEOGA Garantie, FEAGA et FEADER en matière de frais de stockage	1 570	1 570	0	0	1 570	1 570
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+70				
					Dont arrêté(s) de transfert	+70	0				
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	63 769	63 494	6 221	5 379	69 990	68 873
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
RC	01	04	00	04	Fonds budgétaire : Fonds en matière de S.I.G.E.C.						
					Solde au 1er janvier	442	448	- 29	0	413	448
					Recettes de l'année en cours	130	130	0	0	130	130
					Disponible pour l'année	572	578	- 29	0	543	578
					Dépenses à charge du Fonds	130	130	0	0	130	130
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	442	448	- 29	0	413	448
RC	51	04	12	04	Aides aux zones défavorisées et soumises à des contraintes agri-environnementales-Cofinancement PDR	5 600	5 600	—	—	5 600	5 600
RC	51	05	22	04	Exécution de la garantie en principal, intérêts et charges accessoires en matière d'emprunts en agriculture	250	250	0	0	250	250
RC	51	07	12	04	Aides aux investissements agricoles - Cofinancement PDR 2007 - 2013	1 000	1 000	0	0	1 000	1 000
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+1 000				
					Dont arrêté(s) de transfert	+1 000	0				
RC	63	02	00	04	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés pour des travaux de construction, agrandissement ou transformation d'abattoirs publics	2 000	2 000	0	0	2 000	2 000
RC	63	03	42	04	Subventions aux halls relais agricoles (Marshall 4.0 - Axe III - Mesure 1.6)	2 000	900	0	0	2 000	900
RC	63	04	00	04	(Nouveau) Subventions aux pouvoirs publics subordonnés pour des travaux de construction, agrandissement ou transformation d'abattoirs publics - Mesure d'accompagnement - Prélèvement kilométrique	0	0	345	0	345	0
RC	74	01	22	04	Achats de biens meubles informatiques durables spécifiques au programme	464	439	0	0	464	439

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
RC	74	02	00	04	Achats de biens meubles durables spécifiques au programme et au Système Intégré de Gestion et de Contrôle (SIGEC)	14	14	0	0	14	14
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	11 458	10 333	345	—	11 803	10 333
					Totaux pour le programme 15.04.	75 227	73 827	6 566	5 379	81 793	79 206
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	130	130	—	—	130	130
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	442	448	-29	—	413	448
					Programme 15.11.						
					Nature, Forêt, Chasse-pêche						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
RC	12	02	00	11	Etudes, relations publiques, assurances spécifiques, honoraires avocats, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, organisation examen de chasse, ... ainsi que le précompte mobilier sur les locations de chasse et le précompte immobilier relatifs aux bois et forêts	1 174	1 373	0	0	1 174	1 373
					<i>Dont arrêté(s) de transfert</i>	-199	0				
RC	12	03	30	11	Etudes et contrats de service pluriannuels	647	676	0	0	647	676
RC	12	05	30	11	Entretien et amélioration des forêts domaniales, des réserves naturelles domaniales, des piscicultures et frayères, frais de fonctionnement du comptoir wallon des matériels forestiers de reproduction, amélioration cynégétique, entretien et amélioration des chasses de la couronne	621	664	0	0	621	664
					<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	0	-29				
					<i>Dont arrêté(s) de transfert</i>	-29	0				
RC	12	07	11	11	Etudes et conventions d'étude, frais de réunions, information, éducation dans le cadre de Natura 2000	94	216	0	0	94	216
					<i>Dont arrêté(s) de transfert</i>	-37	0				
RC	12	08	30	11	Entretien et amélioration des sites Natura 2000 dans les réserves naturelles et les forêts domaniales	180	214	0	0	180	214
					<i>Dont arrêté(s) de transfert</i>	-34	0				
RC	12	09	00	11	Avances de fonds aux comptes extraordinaires des services extérieurs de la DNF	1 051	1 051	0	0	1 051	1 051
					<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	0	+133				
					<i>Dont arrêté(s) de transfert</i>	+133	0				
RC	12	10	00	11	Avances de fonds aux comptes extraordinaires dans le cadre du fonctionnement du Comptoir forestier et du Service de la Pêche	149	149	0	0	149	149

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
RC	33	01	00	11	Subvention au secteur autre que public en matière de ressources forestières, de conservation de la nature, ainsi qu'en matière de chasse, de pêche et de pisciculture	1 067	1 120	0	0	1 067	1 120
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	-100				
					Dont arrêté(s) de transfert	-153	0				
RC	33	03	00	11	Subventions au secteur autre que public pour des mesures d'intérêt collectif en matière piscicole et halieutique (Fonds européen de la Pêche)	0	51	0	-30	0	21
RC	33	04	00	11	Subventions aux Centres de Revalidation des Espèces Animales Vivant à l'Etat Sauvage	88	88	0	0	88	88
RC	33	05	00	11	Subventions au secteur autre que public pour la recherche et la vulgarisation en matière de gestion durable (accords cadres 2014-2019)	740	650	0	0	740	650
					Dont arrêté(s) de transfert	+40	0				
RC	33	07	00	11	Subvention au secteur privé pour activités de formation	415	333	0	0	415	333
RC	33	08	00	11	Subvention en matière de dynamisation de la gestion forestière	1 000	1 000	0	0	1 000	1 000
RC	33	10	00	11	Subventions et indemnités (y compris les compensations) au secteur autre que public dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000	366	336	0	0	366	336
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	-30				
RC	33	11	00	11	Subventions et indemnités au secteur autre que public	409	512	0	0	409	512
					Dont arrêté(s) de transfert	-103	0				
RC	33	12	00	11	Subventions pluriannuelles au secteur autre que public - Cofinancement européen - Life	0	0	0	0	0	0
RC	34	01	41	11	Indemnisation de dégâts des espèces protégées	181	181	0	0	181	181
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	-44				
					Dont arrêté(s) de transfert	-44	0				
RC	34	04	00	11	Subventions et indemnités aux particuliers dans le cadre d'entretien de haies, d'arbres d'alignement et de vergers	5	16	0	0	5	16
RC	41	01	40	11	Dotations au Conseil économique et social de la Région wallonne en vue d'assurer le secrétariat des Commissions de conservation des sites Natura 2000 et des Conseils supérieurs wallons de la pêche et de la chasse	375	375	0	0	375	375
RC	43	01	00	11	Subventions au secteur public en matière de ressources forestières, de conservation de la nature, ainsi qu'en matière de chasse, de pêche et de pisciculture	398	500	0	0	398	500
					Dont arrêté(s) de transfert	-102	0				
RC	43	02	00	11	Subventions pour l'Office Economique wallon du Bois	475	475	0	0	475	475
RC	43	03	22	11	Subventions au secteur public pour des mesures d'intérêt collectif en matière piscicole et halieutique (Fonds européen de la Pêche)	0	8	0	0	0	8
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	-32				
RC	43	04	22	11	Subventions et indemnités (y compris les compensations) aux pouvoirs publics subordonnés dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000	1 509	1 509	0	0	1 509	1 509

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
RC	43	06	22	11	Subventions de fonctionnement des commissions de gestion des parcs naturels	1 191	934	0	130	1 191	1 064
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+92				
					Dont arrêté(s) de transfert	+219	0				
RC	43	07	22	11	Subventions de fonctionnement des commissions de gestion des parcs naturels	759	841	0	- 130	759	711
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	-84				
					Dont arrêté(s) de transfert	-171	0				
RC	44	01	00	11	Subventions au secteur public en faveur de la recherche et de la vulgarisation en matière de gestion durable (accord cadre 2015-2019)	625	625	0	0	625	625
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+13				
					Dont arrêté(s) de transfert	+13	0				
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	13 519	13 897	—	-30	13 519	13 867
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
RC	01	02	00	11	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion des forêts de l'ancienne «Gruerie d'Arion» (article 7 de la loi domaniale du 26 juillet 1952)						
					Solde au 1er janvier	2 427	2 442	152	143	2 579	2 585
					Recettes de l'année en cours	130	130	120	120	250	250
					Disponible pour l'année	2 557	2 572	272	263	2 829	2 835
					Dépenses à charge du Fonds	130	130	120	120	250	250
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	2 427	2 442	152	143	2 579	2 585
RC	01	03	00	11	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion de la forêt d'Herbeumont (article 1er, 16, de la loi domaniale du 1er juillet 1983)						
					Solde au 1er janvier	884	884	- 3	- 3	881	881
					Recettes de l'année en cours	50	50	2	2	52	52
					Disponible pour l'année	934	934	- 1	- 1	933	933
					Dépenses à charge du Fonds	50	50	2	2	52	52
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	884	884	- 3	- 3	881	881
RC	01	04	00	11	Acquisitions, travaux de restauration et d'entretien dans les sites Natura 2000, dans les sites candidats au réseau Natura 2000 ainsi que dans la structure écologique principale - PDR	503	477	0	0	503	477
					Dont arrêté(s) de réallocation	+503	+477				
RC	52	01	10	11	Subventions au secteur autre que public en vue de l'aménagement des réserves naturelles, des forêts, du développement de la pêche et de la pisciculture, ainsi qu'en matière de chasse	30	95	0	0	30	95
RC	52	03	10	11	Subventions au secteur autre que public - Cofinancement européen - Life - en matière de protection de la nature	547	845	0	0	547	845
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	-60				
					Dont arrêté(s) de transfert	-49	0				

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
RC	52	04	10	11	Subventions au secteur autre que public en faveur de l'exécution de travaux de gestions et d'acquisition des sites Natura 2000	0	4	0	0	0	4
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	-19				
RC	52	05	00	11	Subventions au secteur autre que public en faveur de l'exécution de travaux de gestions et d'acquisition des sites Natura 2000 - Cofinancement européen - PDR	0	4	0	0	0	4
					Dont arrêté(s) de réallocation	-103	-116				
					Dont arrêté(s) de transfert	-17	0				
RC	53	01	10	11	Subventions aux particuliers en matière de ressources forestières, de nature et d'aménagement cynégétique (plantation haies, ...)	510	240	0	0	510	240
					Dont arrêté(s) de transfert	+300	0				
RC	53	04	10	11	Subventions aux particuliers en faveur de l'exécution de travaux de gestions des sites Natura 2000	0	7	0	0	0	7
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	-2				
RC	53	05	10	11	Subventions aux particuliers en faveur de l'exécution de travaux de gestions des sites Natura 2000 - Cofinancement européen - PDR	98	8	0	0	98	8
					Dont arrêté(s) de réallocation	-148	-184				
					Dont arrêté(s) de transfert	+96	0				
RC	63	01	21	11	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés en faveur de l'exécution de travaux et d'aménagements forestiers et de protection de la nature, en faveur du développement de la pisciculture, en matière d'aménagement cynégétique	10	35	0	0	10	35
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	-46				
					Dont arrêté(s) de transfert	-40	0				
RC	63	02	31	11	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés en faveur de l'acquisition de terrains dans les sites Natura 2000, dans les sites candidats au réseau Natura 2000, ainsi que dans la structure écologique principale - Cofinancement européen - PDR	0	20	0	-20	0	0
RC	63	04	21	11	Subventions aux Pouvoirs publics pour la réalisation de projets pilotes en conservation de la nature, des ressources forestières, de la chasse et de la pêche	0	0	0	0	0	0
RC	63	05	21	11	Subventions aux pouvoirs organisateurs de parc naturel en faveur de l'établissement de la maison du parc et subventions au secteur public pour la mise en œuvre du volet conservation de la nature du plan de gestion des parcs naturels	161	209	0	0	161	209
					Dont arrêté(s) de transfert	-48	0				
RC	63	06	21	11	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés en faveur de l'exécution de travaux de gestions et d'acquisition des sites Natura 2000	0	0	0	0	0	0
RC	63	07	21	11	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés en faveur de l'exécution de travaux de gestions et d'acquisition des sites Natura 2000 - Cofinancement européen - PDR	6	37	0	0	6	37
					Dont arrêté(s) de transfert	-52	0				
					Dont arrêté(s) de réallocation	-72	-133				

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés			
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>												
RC	70	01	10	11	Travaux d'aménagement dans les forêts domaniales, les réserves naturelles, dans les chasses de la couronne, ainsi qu'en matière de pisciculture, de frayères et d'aménagement cynégétique	791	646	0	0	791	646	
					Dont arrêté(s) de transfert	+145	0					
RC	70	02	10	11	Travaux d'aménagement dans les forêts, réserves domaniales	113	148	0	0	113	148	
					Dont arrêté(s) de transfert	+26	0					
RC	70	03	10	11	Travaux d'aménagement dans les sites Natura 2000 domaniaux	74	151	0	0	74	151	
					Dont arrêté(s) de transfert	-26	0					
RC	70	04	00	11	Avances de fonds aux comptes extraordinaires des services extérieurs de la DNF relatives aux travaux d'aménagement dans les forêts domaniales, les réserves naturelles, dans les chasses de la couronne, ainsi qu'en matière de piscicultures, de frayères et d'aménagements cynégétiques	394	394	0	0	394	394	
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+29					
					Dont arrêté(s) de transfert	+29	0					
RC	70	05	00	11	Travaux de restauration et de gestion dans les réserves naturelles domaniales et les terrains domaniaux situés dans les sites Natura 2000 dans les sites candidats au réseau Natura 2000, ainsi que dans la structure écologique principale - PDR	5	42	0	0	5	42	
					Dont arrêté(s) de réallocation	-188	-138					
					Dont arrêté(s) de transfert	-197	0					
RC	<i>i</i>	71	01	10	11	Acquisition par la Région de forêts, de réserves naturelles et de frayères	156	196	0	0	156	196
RC		71	03	10	11	Acquisition de la Région de sites Natura 2000	0	157	0	0	0	157
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	-100					
RC		71	04	12	11	Acquisition par la Région de terrains dans les sites Natura 2000, dans les sites candidats au réseau Natura 2000, ainsi que dans la structure écologique principale - Cofinancement européen - PDR	8	50	0	0	8	50
					Dont arrêté(s) de réallocation	+8	0					
RC		74	06	00	11	Achat de biens meubles durables spécifiques aux ressources forestières, aux réserves naturelles domaniales, à la chasse, pêche, aux chasses de la couronne	497	641	0	0	497	641
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+329					
					Dont arrêté(s) de transfert	+185	0					
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	4 083	4 586	122	102	4 205	4 688	
					Totaux pour le programme 15.11.	17 602	18 483	122	72	17 724	18 555	
					<i>Dont programme d'investissement</i>	156	196	—	—	156	196	
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	180	180	122	122	302	302	
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	3 311	3 326	149	140	3 460	3 466	

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	sec	ord.	sec								
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
				Programme 15.12.							
				Espace rural et naturel							
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>							
RC	01	01	00	12	Dépenses de toute nature relatives à la représentation à la Grande Région	100	100	0	0	100	100
RC	12	02	00	12	Achats de biens et services non durables spécifiques au programme, en ce compris études, documentation, relations publiques, participations à des séminaires et colloques, frais de réunion, assurances spécifiques, précomptes...	689	718	0	0	689	718
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+126				
					Dont arrêté(s) de transfert	+105	0				
RC	12	03	30	12	Etudes et contrats de service pluriannuels spécifiques au programme	1 746	2 436	0	- 30	1 746	2 406
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	-90				
					Dont arrêté(s) de transfert	-208	0				
RC	12	05	30	12	Travaux d'entretien des cours d'eau non navigables et des ouvrages de régularisation du régime des eaux de première catégorie ainsi que l'entretien des espaces verts publics domaniaux	3 621	3 659	0	0	3 621	3 659
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+286				
					Dont arrêté(s) de transfert	+248	0				
RC	12	08	00	12	Avances de fonds aux comptes extraordinaires dans le cadre de l'entretien des espaces verts publics domaniaux	178	178	0	0	178	178
RC	14	04	10	12	Travaux d'entretien des cours d'eau non navigables et des ouvrages de régularisation du régime des eaux de première catégorie dans le cadre de la lutte contre les espèces invasives	98	98	0	- 12	98	86
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+52				
					Dont arrêté(s) de transfert	+52	0				
RC	31	02	00	12	Subventions en matière de développement durable de l'espace rural	0	48	0	0	0	48
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	-22				
					Dont arrêté(s) de transfert	-70	0				
RC	33	01	00	12	Subvention au secteur autre que public en matière de développement rural, d'espaces verts et de cours d'eau en ce compris la plaine alluviale	600	377	0	0	600	377
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	-123				
					Dont arrêté(s) de transfert	+100	0				
RC	33	04	00	12	Subvention à la Fondation Rurale de Wallonie	3 630	3 630	0	0	3 630	3 630
RC	33	06	00	12	Subventions au secteur autre que public pour des études destinées à l'amélioration des habitats aquatiques (Fonds européen de la Pêche)	0	0	0	0	0	0
RC	33	07	00	12	Subvention au secteur autre que public pour des projets pilotes en vue d'améliorer le cadre de vie en milieu rural	0	5	0	- 5	0	0

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordon-nateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	sec	ord.	sec								
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
RC	33	09	00	12	Subventions au GREOA pour ses actions en matière de développement rural	228	92	0	0	228	92
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	-38				
					Dont arrêté(s) de transfert	-12	0				
RC	33	10	00	12	Subventions à la WFG pour ses actions en matière de développement rural	75	96	0	0	75	96
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+21				
RC	41	01	00	12	Subventions au secteur public pour l'étude de l'espace rural par la cartographie de l'occupation des sols et par la télédétection spatiale des états de surface	0	59	0	0	0	59
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	-11				
					Dont arrêté(s) de transfert	-70	0				
RC	41	02	00	12	Subvention à Gembloux ABT Ulg pour l'étude de l'espace rural par la révision de la carte numérique des sols de Wallonie	380	228	0	0	380	228
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+128				
					Dont arrêté(s) de transfert	+280	0				
RC	41	03	00	12	Subventions au secteur public en matière de développement durable de l'espace rural	0	0	0	0	0	0
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	-20				
RC	41	04	00	12	Subvention à la cellule d'analyse et de prospective en matière de ruralité (CAPRU)	114	114	0	0	114	114
RC	41	05	00	12	Subvention à Gembloux ABT ULG pour la gestion intégrée sol-érosion-ruissellement (PROJET GISER)	300	248	0	0	300	248
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	-52				
RC	41	06	12	12	Subvention à l'UCL pour la gestion intégrée sol-érosion-ruissellement (Projet GISER)	300	248	0	0	300	248
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	-52				
RC	43	01	00	12	Subventions au secteur public en matière de développement rural, d'espaces verts et de cours d'eau en ce compris la plaine alluviale	418	318	0	0	418	318
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	-100				
RC	43	02	00	12	Subventions au secteur public pour des études destinées à l'amélioration des habitats aquatiques (Fonds européen de la Pêche)	0	37	0	0	0	37
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	-9				
RC	43	03	30	12	Subventions au secteur public pour des projets pilotes en vue d'améliorer le cadre de vie en milieu rural	460	70	0	0	460	70
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+10				
					Dont arrêté(s) de transfert	+400	0				
RC	43	04	00	12	Subventions aux communes et aux provinces dans le cadre de la lutte contre les espèces invasives	30	30	0	-30	30	0
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	-10				
					Dont arrêté(s) de transfert	-10	0				
CD	43	05	22	12	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés pour les conseillers en environnement	1 488	1 641	0	0	1 488	1 641

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés			
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>												
RC	44	03	00	12	Subventions pour la mise en place de partenariats avec les écoles d'horticulture et de sylviculture	0	0	0	0	0	0	
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	14 455	14 430	—	-77	14 455	14 353	
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>							
RC	01	02	00	12	Fonds budgétaire : Fonds en matière de politique foncière agricole							
					Solde au 1er janvier	4 095	4 385	- 82	- 100	4 013	4 285	
					Recettes de l'année en cours	509	509	100	100	609	609	
					Disponible pour l'année	4 604	4 894	18	0	4 622	4 894	
					Dépenses à charge du Fonds	509	509	100	100	609	609	
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	4 095	4 385	- 82	- 100	4 013	4 285	
RC	52	01	10	12	Subventions au secteur autre que public en vue de l'aménagement d'espaces verts publics	137	113	0	0	137	113	
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+10					
RC	52	02	10	12	Subventions au secteur autre que public en matière de développement rural, d'espaces verts et de cours d'eau en ce compris la plaine alluviale	5	5	0	0	5	5	
					Dont arrêté(s) de réallocation	+5	+5					
RC	52	06	10	12	Subventions pour l'acquisition de matériel affecté à l'entretien des parcs et jardins historiques	0	0	0	0	0	0	
RC	53	03	10	12	Subvention au secteur autre que public pour des travaux et études destinés à l'amélioration des habitats aquatiques	0	0	0	0	0	0	
RC	53	04	10	12	Subvention au secteur autre que public pour des travaux et études destinés à l'amélioration des habitats aquatiques (Fonds européen de la Pêche)	0	0	0	0	0	0	
RC	<i>i</i>	63	01	21	12	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés en faveur de l'exécution de travaux d'aménagements et d'acquisition d'espaces verts publics et au secteur public pour travaux et études en matière de cours d'eau en ce compris la plaine alluviale	1 204	2 018	0	- 501	1 204	1 517
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	-105					
					Dont arrêté(s) de transfert	-258	0					
RC	<i>i</i>	63	04	21	12	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés pour des travaux d'amélioration de la voirie agricole et la création de réserves d'eau d'intérêt agricole et l'établissement de dispositifs destinés à la protections contre l'érosion des terres agricoles et à la lutte contre les inondations et coulées boueuses dues au ruissellement	1 800	2 100	247	- 100	2 047	2 000
RC		63	05	21	12	Subventions aux pouvoirs et organismes publics pour des opérations innovantes ou transcommunales d'amélioration du cadre de vie rural, de gestion du territoire rural ou de développement rural	50	146	0	0	50	146
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+96					

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés			
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>												
RC	i	63	06	21	12	Subventions aux pouvoirs et organismes publics en matière de développement rural	13 953	12 500	47	0	14 000	12 500
						Dont arrêté(s) de transfert	-42	0				
						Dont arrêté(s) de réallocation	-5	0				
RC		63	07	21	12	Subventions au secteur public pour travaux et études en matière de cours d'eau pour l'amélioration des habitats aquatiques (Fonds européen de la pêche)	0	0	0	0	0	0
RC		63	08	21	12	Subventions en matière de services de base à la population et d'aides à la création d'ateliers ruraux en matière de développement rural - Cofinancement européen - PDR	1 500	0	0	0	1 500	0
RC		63	09	12	12	Subventions aux pouvoirs publics pour des projets pilotes en vue d'améliorer le cadre de vie en milieu rural	0	400	0	0	0	400
						Dont arrêté(s) de transfert	-400	0				
RC		63	10	12	12	Intervention dans les dépenses techniques relatives à l'application de la législation sur l'aménagement foncier de biens ruraux - part subsidiable	1 604	1 118	0	- 513	1 604	605
RC		70	01	10	12	Travaux d'aménagement dans les espaces verts publics domaniaux	1 201	1 216	0	0	1 201	1 216
						Dont arrêté(s) de transfert	-15	0				
RC		71	02	10	12	Acquisitions de terrains par la Région	198	198	0	0	198	198
RC	i	73	01	21	12	Travaux et études en matière de cours d'eau non navigables et de waterings, y compris la réhabilitation des sites dégradés situés dans le lit majeur des cours d'eau non navigables de première catégorie	2 128	2 128	0	0	2 128	2 128
						Dont arrêté(s) de réallocation	0	-100				
						Dont arrêté(s) de transfert	-100	0				
RC		73	02	00	12	Intervention dans les dépenses techniques relatives à l'application de la législation sur l'aménagement foncier de biens ruraux - part subsidiable	0	486	0	0	0	486
RC		73	03	21	12	Travaux et études en matière de cours d'eau et de waterings pour l'amélioration des habitats aquatiques	180	196	0	0	180	196
RC		74	06	00	12	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	341	341	0	0	341	341
						Dont arrêté(s) de réallocation	0	+100				
						Dont arrêté(s) de transfert	+100	0				
RC		74	08	00	12	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	45	45	0	0	45	45
RC		85	02	34	12	Intervention dans les dépenses techniques relatives à l'application de la législation sur l'aménagement foncier de biens ruraux - part non subsidiable avances remboursables et règlement des soldes créditeurs des comptes des propriétaires, usufruitiers et exploitants au terme des opérations d'aménagement foncier de biens ruraux	1 638	1 565	0	0	1 638	1 565
<i>Totaux pour le Titre II.</i>							26 493	25 084	394	-1 014	26 887	24 070
Totaux pour le programme 15.12.							40 948	39 514	394	-1 091	41 342	38 423
<i>Dont programme d'investissement</i>							19 085	18 746	294	-601	19 379	18 145
<i>Dont fonds budgétaires</i>							509	509	100	100	609	609
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>							4 095	4 385	-82	-100	4 013	4 285

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	sec	ord.	sec		<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>						
				Programme 15.13.							
				Prévention et Protection : Air, Eau, Sol							
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>							
CD	11	01	11	13	Dépenses relatives au personnel de l'OWD	565	674	- 565	- 674	0	0
CD	12	01	00	13	Achats de biens et services non durables spécifiques au programme du DEE, en ce compris analyses, études, documentation, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	1 231	1 411	0	109	1 231	1 520
CD	12	02	00	13	Achats de biens et services non durables spécifiques au programme du DPA, en ce compris analyses, études, documentation, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	46	46	0	0	46	46
CD	12	03	30	13	Etudes et contrats de services pluriannuels spécifiques au programme du DEE	1 630	1 655	0	0	1 630	1 655
CD	12	05	30	13	Etudes et contrats de service pluriannuels spécifiques au programme du DPA	79	79	0	0	79	79
RC	12	06	11	13	Etudes et contrats de services spécifiques au programme du DEE	0	0	0	0	0	0
CD	12	10	11	13	Dotations au CESW pour frais administratifs et de personnel du Comité de Contrôle de l'Eau, du Comité d'experts pour l'agrément des systèmes d'épuration individuelles et de la Commission des eaux de surface	394	394	5	5	399	399
CD	31	02	22	13	Dotation spécifique à l'Office régional wallon des Déchets pour la gestion des déchets animaux en Région wallonne	7 622	7 622	0	0	7 622	7 622
CD	31	03	22	13	Dotation à la SPAQuE	17 386	17 386	212	212	17 598	17 598
RC	33	02	00	13	Subventions contrats de rivière	1 885	1 885	0	0	1 885	1 885
RC	33	03	00	13	Subventions et indemnités spécifiques en matière de gestion de l'espace rural	541	627	0	0	541	627
RC	33	04	00	13	Aides pour la mesure 10 du programme agri-environnement	0	75	0	0	0	75
RC	33	05	00	13	Subventions à l'encadrement des méthodes agro-environnementales en application de la convention-cadre	1 505	1 505	0	0	1 505	1 505
RC	33	06	00	13	Subvention à l'ASBL Agra-Ost pour ses actions en matière agro-environnementale et la valorisation des matières organiques	300	300	0	0	300	300
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+44				
					Dont arrêté(s) de transfert	+15	0				
PM	35	02	40	13	Intervention dans le fonctionnement des commissions Escaut et Meuse ainsi que dans le Comité de coordination du district hydrographique du Rhin	190	190	0	0	190	190
CD	40	01	00	13	Dotation de fonctionnement à l'Agence wallonne de l'Air et du Climat en matière d'Air	6 196	6 196	34	34	6 230	6 230
FU	40	03	00	13	Dotation de fonctionnement à l'AWAC - climat	2 308	2 308	12	12	2 320	2 320
FU	41	01	00	13	Dotation à l'AWAC pour participation au financement international des politiques climatiques - Cop21	7 000	7 000	0	0	7 000	7 000
CD	41	07	40	13	Dotation spécifique à l'Office wallon des Déchets	15 000	15 000	0	0	15 000	15 000

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
RC	45	01	23	13	Subventions et indemnités au secteur public en matière de gestion de l'espace rural	600	800	0	- 63	600	737
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	64 478	65 153	-302	-365	64 176	64 788
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
CD	01	01	00	13	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion des déchets (décret du 25 juillet 1991 relatif à la taxation des déchets)						
					Solde au 1er janvier	32 460	36 563	2 312	1 936	34 772	38 499
					Recettes de l'année en cours	31 967	31 967	0	0	31 967	31 967
					Disponible pour l'année	64 427	68 530	2 312	1 936	66 739	70 466
					<u>Dépenses à charge du Fonds</u>	25 967	25 967	0	0	25 967	25 967
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	38 460	42 563	2 312	1 936	40 772	44 499
FU	01	02	00	13	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques						
					Solde au 1er janvier	113	113	0	0	113	113
					Recettes de l'année en cours	40 000	40 000	0	0	40 000	40 000
					Disponible pour l'année	40 113	40 113	0	0	40 113	40 113
					<u>Dépenses à charge du Fonds</u>	40 000	40 000	0	0	40 000	40 000
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	113	113	0	0	113	113
CD	<i>i</i>	01	03	00	13	Fonds budgétaire : Fonds pour la protection de l'environnement					
					Solde au 1er janvier	96 579	108 833	2 043	- 1 023	98 622	107 810
					Recettes de l'année en cours	64 870	64 870	- 1 075	- 1 075	63 795	63 795
					Disponible pour l'année	161 449	173 703	968	- 2 098	162 417	171 605
					<u>Dépenses à charge du Fonds</u>	38 620	38 620	35 225	225	73 845	38 845
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	122 829	135 083	- 34 257	- 2 323	88 572	132 760
CD	<i>i</i>	01	04	00	13	Fonds budgétaire : Fonds de solidarité international pour l'eau					
					Solde au 1er janvier	9	359	500	374	509	733
					Recettes de l'année en cours	501	501	0	0	501	501
					Disponible pour l'année	510	860	500	374	1 010	1 234
					<u>Dépenses à charge du Fonds</u>	501	501	0	0	501	501
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	9	359	500	374	509	733
RC	51	01	00	13	Subventions et indemnités spécifiques en matière de gestion de l'espace rural	15	15	0	0	15	15
CD	63	01	00	13	Subventions aux pouvoirs locaux pour la protection de l'environnement	8	8	0	0	8	8
CD	<i>i</i>	73	01	41	13	Dépenses d'investissement en rapport avec l'exploitation des ressources naturelles	0	0	0	0	0
CD	74	06	00	13	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme du DEE	65	65	0	0	65	65
CD	74	08	00	13	Achat de biens meubles durables spécifiques au DPA	5	5	0	0	5	5

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
CD	81	04	41	13	Intervention financière dans le capital de la SPGE	0	0	0	0	0
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	105 181	105 181	35 225	225	140 406
					Totaux pour le programme 15.13.	169 659	170 334	34 923	-140	204 582
					<i>Dont programme d'investissement</i>	39 121	39 121	35 225	225	74 346
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	105 088	105 088	35 225	225	140 313
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	161 411	178 118	-31 445	-13	129 966
					Programme 15.14.					
					Police et contrôle					
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>					
RC	12	01	00	14	Etudes, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, frais de fonctionnement de l'UAB, de la Direction des Contrôles	270	270	0	0	270
					<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	+80	+80			
CD	12	02	00	14	Achat de biens et services non durables spécifiques au programme, analyses, relations publiques, documentation, participation à des séminaires, frais de réunions, y compris frais de fonctionnement des services SOS pollutions	906	846	0	0	906
					<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	0	-60			
CD	12	20	10	14	Intervention de la DGARNE dans la réhabilitation des dépotoires en exécution de jugements, dans les interventions d'urgence en vue de remédier à une pollution et dans les interventions de sécurité liées à la police des mines	0	0	0	0	0
CD	43	01	22	14	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés pour les agents constatateurs	143	143	0	0	143
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	1 319	1 259	0	0	1 319
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>					
RC	74	01	00	14	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme de l'UAB, de la Direction des Contrôles	63	63	0	-5	63
					<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	-80	-80			

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordon-nateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
CD	74	06	00	14	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme (Environnement)	148	208	0	0	148	208
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+60				
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	211	271	0	-5	211	266
					Totaux pour le programme 15.14.	1 530	1 530	—	-5	1 530	1 525
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Totaux pour la division organique 15.	517 053	519 433	41 027	2 529	558 080	521 962
					<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont programme d'investissement</i>	58 362	58 063	35 519	-376	93 881	57 687
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	106 717	106 717	35 511	511	142 228	107 228
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	170 671	188 260	-31 019	252	139 652	188 512

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordon-nateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
Division organique 16.										
<i>Aménagement du territoire, logement, patrimoine et énergie</i>										
Programme 16.01. Fonctionnel										
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>										
LA	11	03	00	01 Rémunérations et allocations du personnel	46 539	46 539	465	465	47 004	47 004
LA	12	01	00	01 Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	13	13	0	0	13	13
FU	12	02	00	01 Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques du Département de l'Energie	0	0	0	0	0	0
CD	12	04	02	01 Prestations de service réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques à moins d'un an (Environnement)	0	0	0	0	0	0
CD	12	05	02	01 Prestations de service réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques à plus d'un an (Environnement)	0	0	0	0	0	0
FU	12	11	00	01 Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques du Département du Logement	401	401	0	0	401	401
LA	12	13	00	01 Entretien, réparation, carburant et assurance des véhicules de la DGO4	56	56	0	0	56	56
<i>Totaux pour le Titre I.</i>					47 009	47 009	465	465	47 474	47 474
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>										
LA	74	01	00	01 Achat de biens meubles durables	8	8	0	0	8	8
FU	74	02	00	01 Acquisition de matériel et logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de la réalisation de projets informatiques spécifiques	0	0	0	0	0	0
LA	74	03	00	01 Achat de biens meubles durables - Véhicules de la DGO4	32	32	0	0	32	32
<i>Totaux pour le Titre II.</i>					40	40	0	0	40	40
Totaux pour le programme 16.01.					47 049	47 049	465	465	47 514	47 514
<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>					—	—	—	—	—	—
<i>Dont programme d'investissement</i>					—	—	—	—	—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>					—	—	—	—	—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>					—	—	—	—	—	—

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés			
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
	sec	ord.	sec		<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>							
				Programme 16.02.								
				Aménagement du territoire et urbanisme.								
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>								
CD	01	01	01	02	Dépenses relatives au personnel de la Cellule de Développement territorial	814	814	8	8	822	822	
CD	12	01	00	02	Dépenses de toute nature relatives au fonctionnement et à l'activité de la CDT	20	20	0	0	20	20	
					Dont arrêté(s) de réallocation	+15	+5					
CD	12	02	00	02	Relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de formation, frais de fonctionnement et frais de réunions	699	1 009	0	- 136	699	873	
					Dont arrêté(s) de réallocation	-15	-5					
CD	12	03	30	02	Etudes	25	0	206	73	231	73	
CD	12	04	30	02	Opérationnalisation, suivi et évaluation du schéma de développement de l'espace régional, révision des plans de secteur (études préalables, connexes ou complémentaires, réalisations, actions de sensibilisation et information)	65	65	758	294	823	359	
CD	12	05	30	02	Etudes dans le cadre de la coopération européenne et des programmes opérationnels européens	0	0	0	0	0	0	
CD	12	06	11	02	Etudes dans le cadre de la coopération européenne et des programmes opérationnels européens nouvelle programmation 2014-2020	199	34	0	0	199	34	
					Dont arrêté(s) de transfert	+199	+34					
PR	12	07	30	02	Etudes et publications relatives au Ravel (CAW)	0	0	0	0	0	0	
CD	12	08	30	02	Aide aux Villes et Communes pour la mise en œuvre de la politique du cadre de vie	0	0	0	0	0	0	
CD	12	09	11	02	Achat de biens meubles non durables et prestations de service liés à des projets géomatiques et informatiques (y compris internet)	0	0	0	0	0	0	
CD	12	10	11	02	Honoraires d'avocats, frais de commissions et d'experts juridiques	750	750	0	0	750	750	
CD	12	11	11	02	Dotations au CESW pour les frais administratifs et de personnel de la Commission d'Avis en matière de recours, les frais de la Commission régionale d'Aménagement du Territoire et les frais de la commission d'agrément des auteurs de projet	475	475	5	5	480	480	
CD	12	12	11	02	Prestations de service réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques. Département de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme	596	596	150	137	746	733	
CD	12	14	00	02	Etudes et publications relatives au plan HP	0	0	0	0	0	0	
CD	12	15	00	02	Dépenses de fonctionnement transversales - part du département aménagement	265	265	0	0	265	265	
CD	12	16	00	02	(Nouveau) Dépenses en lien avec la stratégie numérique (dématérialisation des permis d'urbanisme)	0	0	435	163	435	163	
CD	30	01	00	02	Exécution de jugements et arrêts condamnant la Région au paiement d'indemnités-cautionnements	500	500	260	260	760	760	

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
CD	33	02	00	02	Subventions aux organismes privés dans le cadre des programmes opérationnels européens - Cofinancement	0	0	0	0	0	0
CD	33	03	00	02	Subventions aux organismes privés en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme	760	1 900	170	170	930	2 070
CD	33	05	00	02	Subventions aux organismes chargés du secrétariat et de la coordination dans le cadre des programmes opérationnels européens	99	75	0	0	99	75
CD	33	06	00	02	Subventions de fonctionnement aux parc naturels pour les missions d'aménagement du territoire	390	390	0	0	390	390
CD	33	07	00	02	Subventions aux organismes privés chargés de la mise en œuvre des projets du Programme LEADER 2014-2020	0	0	466	66	466	66
CD	34	01	00	02	Exécution de jugements et arrêts condamnant la Région au paiement d'indemnités - dossiers antérieurs	0	0	0	0	0	0
CD	41	01	00	02	Dotation au Forem pour la mise en œuvre du programme de transition professionnelle	12	12	0	0	12	12
CD	41	02	00	02	Subventions aux organismes publics dans le cadre des programmes opérationnels européens Cofinancement	0	226	0	0	0	226
					Dont arrêté(s) de transfert	0	+226				
CD	41	03	00	02	Subventions aux organismes universitaires	2 550	2 850	0	0	2 550	2 850
CD	41	04	60	02	Subventions Observatoire développement territorial	121	121	0	0	121	121
CD	41	06	40	02	(Nouveau) Subventions aux organismes publics chargés de la mise en œuvre des projets du Programme LEADER 2014-2020	0	0	0	0	0	0
CD	43	01	22	02	Subventions aux communes pour couvrir les dépenses relatives à la conception et la mise en oeuvre des outils nécessaires à la décentralisation-participation en aménagement du territoire	651	1 023	0	0	651	1 023
CD	43	02	22	02	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés et autres organismes publics en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme CCATM CATU	6 200	6 200	0	0	6 200	6 200
CD	43	04	22	02	Subventions aux communes pour l'élaboration de plans communaux d'aménagement, de rapports d'incidences sur les plans communaux d'aménagement et de rapports urbanistiques et environnementaux-PCA RUE RIE	705	705	0	0	705	705
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	15 896	18 030	2 458	1 040	18 354	19 070
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
CD	52	01	10	02	Subventions de première installation aux maisons de l'urbanisme	0	0	0	0	0	0
CD	63	02	21	02	Subventions aux pouvoirs locaux dans le cadre de la politique foncière régionale	0	0	0	0	0	0
CD	63	04	21	02	Subventions aux pouvoirs locaux dans le cadre du Plan Habitat permanent	300	236	0	0	300	236
					Dont arrêté(s) de réallocation	+300	+86				
CD	63	05	21	02	Intervention de la Direction de l'Aménagement local dans le cadre du plan Habitat permanent (HP)	0	0	0	0	0	0
					Dont arrêté(s) de réallocation	-300	-86				

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
CD	71	01	00	02	Acquisition par la Région de biens immobiliers dans le cadre de la politique foncière régionale	0	0	0	0	0	0
CD	74	01	00	02	Dépenses d'investissement transversales - part du département aménagement	5	5	0	0	5	5
CD	74	06	00	02	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	98	98	0	0	98	98
					Dont arrêté(s) de réallocation	-2	-2				
CD	74	07	00	02	Achat de matériel informatique spécifique	50	50	0	0	50	50
CD	74	08	00	02	Achat de biens meubles durables pour les commissions établies en matière d'aménagement du territoire	2	2	0	0	2	2
					Dont arrêté(s) de réallocation	+2	+2				
CD	74	09	00	02	Achat de biens meubles durables spécifiques à la CDT	0	2	0	0	0	2
CD	85	01	32	02	Remise en état des lieux et exécution d'ouvrages ou de travaux d'aménagement en application de l'article 155, § 4 du CWATUP - Travaux exécutés pour compte de tiers - Avances récupérables	150	100	0	0	150	100
CD	85	02	00	02	Acquisition par les pouvoirs locaux de parcelles dans le cadre du plan Habitat permanent et de la mise en œuvre des ZAC - Avances récupérables	0	0	0	0	0	0
PR	85	03	00	02	Démolition d'immeubles dans le cadre du plan habitat permanent - Travaux exécutés pour compte de tiers - Avances récupérables	0	0	0	0	0	0
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	605	493	—	—	605	493
					Totaux pour le programme 16.02.	16 501	18 523	2 458	1 040	18 959	19 563
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 16.03.						
					Rénovation et revitalisation urbaine, politique de la Ville et sites d'activité économique désaffectés.						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
CD	12	02	00	03	Relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, frais de fonctionnement	51	51	143	143	194	194
CD	12	03	30	03	Etudes	0	0	0	0	0	0
FU	12	04	00	03	Relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de fonctionnement, frais de réunions	13	13	0	0	13	13
FU	12	05	30	03	Etudes, organisation de séminaires et colloques	26	26	0	0	26	26
CD	12	06	30	03	Etudes géomatiques	0	0	0	0	0	0
FU	12	07	30	03	Honoraires d'avocats et d'experts judiciaires, frais de justice	4	4	0	0	4	4
CD	12	08	30	03	Honoraires d'avocats et d'experts judiciaires, frais de justice	27	27	0	0	27	27
					Dont arrêté(s) de réallocation	+19	+19				

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
FU	12	15	00	03	Dépenses de fonctionnement transversales. Part du département aménagement - Partie "politique de la ville"	149	91	0	0	149	91
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	-58				
CD	31	01	32	03	Subventions et indemnités au secteur privé, en ce compris le subventionnement aux personnes physiques ou morales de droit privé en vue de procéder au réaménagement de sites à réaménager	106	255	0	0	106	255
CD	31	02	22	03	Dotations SPAQuE dans le cadre de la mission déléguée concernant la mise en œuvre du décret relatif à l'assainissement des sols pollués et aux SAED à réhabiliter	0	0	0	0	0	0
FU	33	01	00	03	Subventions et indemnités à des organismes privés menant des actions relatives à la "Politique de la Ville"	151	38	0	0	151	38
					Dont arrêté(s) de réallocation	+151	+38				
CD	41	01	22	03	Subventions à l'ISSeP pour la détermination des risques environnementaux de certains sites	310	310	0	0	310	310
					Dont arrêté(s) de réallocation	+310	+310				
CD	43	01	22	03	Subventions et indemnités au secteur public en matière de sites à réaménager	219	1 390	354	354	573	1 744
					Dont arrêté(s) de réallocation	-310	-310				
FU	43	02	22	03	Subventions aux communes permettant la prise en charge d'un chef de projet affecté à la gestion d'une opération de rénovation urbaine située dans une ZIP	0	0	0	0	0	0
FU	43	03	22	03	Subventions et indemnités au secteur public en matière de rénovation et de revitalisation urbaine	42	33	0	0	42	33
FU	43	05	00	03	Subventions aux communes permettant la prise en charge d'un conseiller en rénovation urbaine affecté aux missions d'assistance nécessaires à la commune pour la reconnaissance et la gestion d'une opération de rénovation urbaine	690	434	0	0	690	434
					Dont arrêté(s) de réallocation	+65	0				
FU	43	06	22	03	Subventions et indemnités (personnel et fonctionnement) aux 5 grandes villes wallonnes en matière de « Politique des Grandes Villes » (contrat ville durable) (Mons, Charleroi, La Louvière, Liège, Seraing)	7 964	7 964	0	0	7 964	7 964
FU	43	07	22	03	Subventions et indemnités à 7 grandes villes wallonnes en matière de "Politique des Grandes Villes"	5 000	5 000	0	0	5 000	5 000
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	14 752	15 636	497	497	15 249	16 133
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
CD	01	01	00	03	Fonds budgétaire: Fonds d'assainissement des sites d'activités économiques à réhabiliter et des sites de réhabilitation paysagère et environnementale						
					Solde au 1er janvier	919	919	117	117	1 036	1 036
					Recettes de l'année en cours	2 600	2 600	0	0	2 600	2 600
					Disponible pour l'année	3 519	3 519	117	117	3 636	3 636
					Dépenses à charge du Fonds	100	100	0	0	100	100
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	3 419	3 419	117	117	3 536	3 536

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés			
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>												
CD	01	02	00	03	Provision pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif de l'assainissement et de la rénovation des sites d'activités économique désaffectés.	0	0	0	0	0	0	
CD	01	03	00	03	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif de l'assainissement et de la rénovation des sites d'activités économique désaffectés.	7 428	7 428	0	0	7 428	7 428	
CD	01	04	00	03	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif de l'assainissement et de la rénovation des sites d'activité économique désaffectés non pollués (Actions prioritaires pour l'avenir wallon)	4 329	4 329	0	0	4 329	4 329	
CD	01	05	00	03	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif de l'assainissement et de la rénovation des sites d'activité économique désaffectés pollués (Actions prioritaires pour l'avenir wallon)	12 987	12 987	0	0	12 987	12 987	
CD	01	06	00	03	Interventions complémentaires par le biais d'une mission déléguée à la SOGEPA en faveur du réaménagement des friches industrielles et urbaines	0	0	0	0	0	0	
CD	01	07	00	03	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif des sites à réaménager (Plan Marshall 2.Vert - Axe IV - Mesure IV.2., Action IV.2.B)	1 853	1 853	0	0	1 853	1 853	
CD	01	08	00	03	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif des sites pollués (Plan Marshall 2.Vert - Axe IV - Mesure IV.2., Action IV.2.A)	2 245	2 245	0	0	2 245	2 245	
CD	<i>i</i>	51	03	11	03	Subventions aux entreprises publiques en vue de l'assainissement et la rénovation des sites à réaménager	296	881	600	600	896	1 481
CD		51	04	11	03	Subventions aux personnes physiques ou morales de droit privé en vue de procéder au réaménagement des sites à réaménager	0	0	0	0	0	0
CD	<i>i</i>	51	05	11	03	Fonds budgétaire : Fonds d'aménagement opérationnel (art 183 du Code/ D.V.15 du Code du développement territorial)						
					Solde au 1er janvier	2 128	2 132	- 36	14	2 092	2 146	
					Recettes de l'année en cours	100	100	0	0	100	100	
					Disponible pour l'année	2 228	2 232	- 36	14	2 192	2 246	
					Dépenses à charge du Fonds	100	100	0	0	100	100	
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	2 128	2 132	- 36	14	2 092	2 146	
FU	53	03	00	03	Subventions au profit de personnes physiques ou morales pour réaliser des travaux d'embellissement extérieur d'immeubles destinés principalement à l'habitation	100	368	0	0	100	368	
					Dont arrêté(s) de réallocation	+100	0					
FU	<i>i</i>	63	01	21	03	Subventions aux pouvoirs et organismes publics en matière de rénovation urbaine	5 329	5 051	825	825	6 154	5 876
					Dont arrêté(s) de transfert	-2 161	0					
					Dont arrêté(s) de réallocation	-4 217	0					
FU	<i>i</i>	63	02	21	03	Subventions en vue de la revitalisation urbaine	1 250	3 061	0	0	1 250	3 061

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	<i>i</i>									
				Dont arrêté(s) de réallocation	-899	0				
CD	63	03	21	03 Subventions aux communes et aux C.P.A.S. en vue du réaménagement de sites à réaménager	425	1 985	714	714	1 139	2 699
FU	63	04	21	03 Programme exceptionnel d'intervention dans les zones d'initiative privilégiées	0	0	0	0	0	0
CD	63	05	21	03 Subventions aux communes et aux régies foncières communales dans le cadre de la politique foncière régionale	0	0	0	0	0	0
FU	63	06	21	03 Subvention annuelle à la Ville de Liège pour des politiques d'attractivité (enjeux métropolitains - mobilité)	3 200	3 200	0	0	3 200	3 200
FU	63	07	21	03 Subvention annuelle à la ville de Namur pour des politiques d'attractivité (enjeux métropolitains - mobilité)	1 500	1 500	0	0	1 500	1 500
CD	63	08	21	03 Subventions en vue de l'assainissement et de la rénovation des sites d'activité économique désaffectés - Cofinancement régional du programme opérationnel "Phasing out Objectif 1"	0	0	0	0	0	0
FU	63	09	21	03 Subvention annuelle à la ville de Mons pour des politiques d'attractivité (enjeux métropolitains - mobilité)	1 500	1 500	0	0	1 500	1 500
FU	63	10	00	03 Subventions au profit de personnes morales de droit ou d'intérêt public pour réaliser des travaux d'embellissement extérieur d'immeubles destinés principalement à l'habitation	0	0	0	0	0	0
FU	63	11	21	03 Subventions en matière de rénovation urbaine - cofinancement régional du programme opérationnel "phasing out - objectifs 1 et 2"	0	0	0	0	0	0
FU	63	12	00	03 Subventions aux pouvoirs publics dans le cadre du renforcement de l'attractivité urbaine	4 800	0	600	600	5 400	600
				Dont arrêté(s) de réallocation	+4 800	0				
FU	<i>i</i>	63	13	21 03 (Nouveau) Subventions à la Ville de Namur pour des investissements en lien avec la fonction de capitale régionale	0	0	2 000	2 000	2 000	2 000
FU	63	15	00	03 Subvention aux pouvoirs et organismes publics subordonnés pour l'élaboration de plans d'aménagement ou de schémas directeurs, pour l'acquisition, l'aménagement et l'équipement de biens immeubles, notamment d'espaces verts publics (exécution de décisions prises avant le 1er janvier 1987)	0	0	0	0	0	0
CD	63	16	00	03 Dépenses de toute nature relatives à la mise en œuvre du programme européen Compétitivité régionale et emploi	0	739	0	0	0	739
				Dont arrêté(s) de transfert	0	+739				
CD	63	17	00	03 Dépenses de toute nature relatives à la mise en œuvre du programme européen Convergence	151	2 201	0	0	151	2 201
				Dont arrêté(s) de transfert	+151	+1 201				
FU	63	18	00	03 Subventions en matière de rénovation urbaine et de revitalisation urbaine - cofinancement régional du programme opérationnel "Convergence" 2007-2013	0	171	0	0	0	171
FU	63	19	00	03 Subventions en matière de rénovation urbaine et de revitalisation urbaine - cofinancement régional du programme opérationnel "Compétitivité régionale et emploi" 2007-2013	0	1 912	0	0	0	1 912

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés			
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>												
CD	63	21	21	03	Subventions en matière de sites à réaménager – Cofinancement régional du programme opérationnel « FEDER 2014-2020 » - Axe 3, 4 et 5	0	0	0	0	0	0	
FU	63	22	21	03	Subventions FEDER 2014-2020 Axe III	0	0	0	0	0	0	
FU	63	23	21	03	Subventions FEDER 2014-2020 Axe IV	0	0	0	0	0	0	
FU	63	25	21	03	Subventions Feder 2014-2020 Axe I	0	0	0	0	0	0	
FU	63	26	21	03	Subventions Feder 2014-2020 Axe V	0	0	0	0	0	0	
CD	<i>i</i>	71	01	32	03	Acquisition par la Région d'immeubles nécessaires à la réalisation du programme, travaux de réaménagement des bâtiments propriétés de la Région	100	100	0	0	100	100
CD	<i>i</i>	71	02	32	03	Acquisitions par la Région de terrains, équipements et frais connexes dans le cadre de la politique foncière régionale	0	0	0	0	0	0
CD		71	03	12	03	Acquisitions et travaux de réaménagement des sites de réhabilitation paysagère et environnementale	0	0	0	0	0	0
FU		71	05	32	03	Acquisition par la région d'immeubles nécessaires à la réalisation du programme, y compris aménagements	0	0	0	0	0	0
FU		74	01	00	03	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	10	10	0	0	10	10
CD		74	06	00	03	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	27	27	0	0	27	27
						Dont arrêté(s) de réallocation	-19	-19				
FU		74	15	00	03	Dépenses d'investissement transversales - Part du département aménagement - Partie "politique de la ville"	5	25	0	0	5	25
						Dont arrêté(s) de réallocation	0	+20				
						<i>Totaux pour le Titre II.</i>	47 735	51 773	4 739	4 739	52 474	56 512
						Totaux pour le programme 16.03.	62 487	67 409	5 236	5 236	67 723	72 645
						<i>Dont programme d'investissement</i>	7 075	9 193	3 425	3 425	10 500	12 618
						<i>Dont fonds budgétaires</i>	200	200	—	—	200	200
						<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	5 547	5 551	81	131	5 628	5 682
						Programme 16.11.						
						Logement : secteur privé.						
						<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
FU		12	02	00	11	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de fonctionnement	383	383	0	0	383	383
FU		12	03	00	11	Frais de fonctionnement du Conseil supérieur du Logement	119	119	0	0	119	119
FU		32	01	00	11	Aide à la location à destination des OFS	515	515	0	0	515	515
FU		32	02	00	11	Subventions - Appel à projet relatif à l'habitat permanent	0	0	0	0	0	0
FU		32	03	51	11	(Nouveau) Projets Leader	0	0	134	9	134	9

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
FU	33	01	00	11	Subventions en faveur d'organismes ou groupements qui participent par leurs actions à la promotion et à l'aménagement du logement	425	425	0	0	425	425
FU	33	02	00	11	Dotation au Fonds du Logement destinée à couvrir les frais de fonctionnement des organismes à finalité sociale	13 995	13 995	0	0	13 995	13 995
FU	33	03	01	11	(Nouveau) Subventions aux organismes privés dans le cadre des programmes opérationnels européens-Programmation 2014-2020	0	0	0	0	0	0
FU	33	04	00	11	Subvention au centre d'étude en habitat durable	340	340	0	0	340	340
FU	33	06	00	11	Réseau wallon de lutte contre la pauvreté	31	31	0	0	31	31
FU	34	05	41	11	Allocations de départ, de déménagement, d'installation et de loyer (Contrat d'avenir)	9 545	9 545	0	0	9 545	9 545
FU	34	06	12	11	Provision en vue d'intervention en faveur de la Société wallonne de Crédit social pour la gestion du "prêt tremplin" - dossiers 2009	7 016	7 016	0	0	7 016	7 016
FU	34	07	41	11	Intervention en faveur de la Société wallonne de Crédit social pour la gestion du "prêt jeunes"	1 000	1 000	0	0	1 000	1 000
FU	34	09	41	11	Intervention de la Région dans la couverture d'une assurance contre la perte de revenus	3 600	3 600	0	0	3 600	3 600
FU	34	12	79	11	Bonification d'intérêts accordées aux prêts octroyés à l'intervention du F.R.C.E.	656	656	0	0	656	656
FU	34	13	41	11	Intervention en faveur de la Société wallonne de Crédit social pour la gestion du "prêt tremplin" (nouvelle formule)	1 500	1 500	0	0	1 500	1 500
FU	43	01	00	11	(Nouveau) Subventions aux relais sociaux dans le cadre de leurs missions de capteurs logement	0	0	0	0	0	0
FU	43	03	01	11	(Nouveau) Subventions aux organismes publics dans le cadre des programmes opérationnels européens-Programmation 2014-2020	0	0	0	0	0	0
FU	45	01	00	11	Actions en matière de promotion, d'information et de sensibilisation dans le domaine du logement	43	43	0	0	43	43
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						39 168	39 168	134	9	39 302	39 177
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>											
FU	51	01	11	11	Intervention dans la prise en charge des intérêts des écoprêts accordés par le Fonds du Logement Wallon et la Société Wallonne du Crédit Social	415	415	69	0	484	415
FU	51	02	11	11	Intervention en faveur du Fonds du Logement pour la prise en charge d'une annuité d'emprunt dans le cadre de la rénovation des logements de l'aide locative	87	87	0	0	87	87
FU	51	03	30	11	Prime en capital relative aux investissements sociaux du Fonds du Logement des Familles nombreuses de Wallonie	25 147	25 147	0	0	25 147	25 147
FU	51	04	11	11	Subventions au Fonds du Logement wallon dans le cadre des programmes communaux du logement	4 887	2 572	30	79	4 917	2 651
FU	51	05	11	11	Subventions à la Société wallonne de crédit social	23 000	23 000	0	0	23 000	23 000
FU	51	08	11	11	Subventions au Fonds du Logement pour la prise en gestion ou en location de logements par les opérateurs immobiliers	2 880	3 034	0	0	2 880	3 034

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
FU	51	10	12	11 Projets expérimentaux de créations de logements par des personnes morales	0	200	0	0	0	200
FU	51	11	12	11 Intervention dans la prise en charge des chèques logement en faveur de la SWCS	2 100	2 100	0	0	2 100	2 100
FU	52	01	10	11 Subventions aux personnes morales pour la création de logements de transit ou d'insertion (Contrat d'avenir)	850	850	0	0	850	850
FU	52	03	10	11 Equipement d'ensembles de logements	155	137	0	- 79	155	58
FU	53	03	10	11 Primes à la création de logements conventionnés	0	31	0	0	0	31
FU	53	04	10	11 Primes aux particuliers pour la réhabilitation, la restructuration ou l'acquisition de logements- Marshall 4.0 - Axe IV- Mesure IV.1.2	20 500	18 700	0	1 400	20 500	20 100
				Dont arrêté(s) de transfert	+1 800	0				
FU	53	05	10	11 Primes pour l'habitat alternatif	100	100	0	0	100	100
FU	81	01	00	11 Avances remboursables aux organismes privés à finalité sociale pour la prise en gestion ou en location de logements inoccupés (CAW)	3 650	4 140	0	0	3 650	4 140
				Dont arrêté(s) de réallocation	+2 550	+2 526				
FU	81	03	00	11 Avances remboursables aux organismes à finalité sociale	150	150	0	0	150	150
FU	81	04	00	11 Avances remboursables pour aide à l'acquisition - prêts sociaux	47 450	47 474	0	0	47 450	47 474
				Dont arrêté(s) de réallocation	-2 550	-2 526				
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>	131 371	128 137	99	1 400	131 470	129 537
				Totaux pour le programme 16.11.	170 539	167 305	233	1 409	170 772	168 714
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
				Programme 16.12.						
				Logement : secteur public.						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
FU	01	01	00	12 Fonds budgétaire : Fonds régional pour le relogement						
				Solde au 1er janvier	49	49	- 14	- 14	35	35
				Recettes de l'année en cours	75	75	0	0	75	75
				Disponible pour l'année	124	124	- 14	- 14	110	110
				Dépenses à charge du Fonds	75	75	0	0	75	75
				Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	49	49	- 14	- 14	35	35
FU	12	02	00	12 Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunion et frais de fonctionnement	200	200	0	0	200	200
FU	31	02	22	12 Subvention loyer aux SLSP	1 239	1 053	- 932	- 489	307	564
				Dont arrêté(s) de réallocation	-702	-199				
FU	31	04	22	12 Aides aux sociétés de logement de service public	8 404	8 404	15 773	5 773	24 177	14 177

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
FU	31	06	22	12	Subvention de fonctionnement de la SWL	10 301	10 301	- 226	- 226	10 075	10 075
FU	31	10	22	12	Financement des référents sociaux et de leur encadrement	2 312	2 312	0	0	2 312	2 312
FU	31	12	00	12	Dotation à la Société wallonne du Logement pour le développement d'un outil de gestion immobilière et pour la certification énergétique	0	0	0	0	0	0
FU	31	13	00	12	Aide à la location SLSP	0	0	0	0	0	0
FU	31	14	00	12	Subvention au logement social accompagné pour les SLSP	965	965	0	0	965	965
FU	41	01	40	12	Intervention dans le coût des APE dans les Sociétés agréées par la SWL	1 418	1 418	0	0	1 418	1 418
FU	41	02	40	12	Quote part dans le financement des programmes de transition professionnelle dans le secteur du logement	781	781	0	0	781	781
FU	41	04	40	12	Intervention régionale à verser au CRAC dans le cadre du financement alternatif de l'offre de logements publics (PST 3)	7 000	7 000	0	0	7 000	7 000
FU	41	05	40	12	Subvention complémentaire P.E.I.	1 026	1 026	0	0	1 026	1 026
FU	43	01	22	12	Subventions au secteur public en matière de promotion, d'information et de sensibilisation dans le domaine du logement	105	103	0	0	105	103
FU	43	02	22	12	Subventions aux communes pour la couverture des frais afférents aux conseillers Logement	228	385	0	0	228	385
					Dont arrêté(s) de réallocation	+42	+199				
FU	43	03	00	12	Subventions aux pouvoirs locaux dans le cadre du logement	279	279	0	0	279	279
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	34 333	34 302	14 615	5 058	48 948	39 360
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
FU	51	05	11	12	Subventions aux organismes publics pour l'acquisition, la rénovation, la transformation ou la création de logements dans des quartiers spécifiques	0	1 736	0	0	0	1 736
FU	51	10	11	12	Dotation à la Société wallonne du logement destinée à l'augmentation de l'offre en logements publics (CAWA).	34 868	31 378	0	0	34 868	31 378
FU	51	11	11	12	Dotation à la Société wallonne du logement destinée au financement de travaux de réhabilitation, de restructuration, d'adaptation, d'amélioration et de conservation des logements gérés par la SWL et les sociétés de logement de service public.	29 542	29 542	0	0	29 542	29 542
FU	51	12	11	12	Dotation additionnelle à la Société Wallonne du Logement destinée au financement de travaux de réhabilitation des logements gérés par la Société Wallonne du Logement et les sociétés de logement de services publics	35 934	35 934	0	0	35 934	35 934
FU	51	15	11	12	Projets expérimentaux de créations de logements par les SLSP	0	600	0	0	0	600
FU	51	16	00	12	Allocation travaux SLSP	100	100	0	0	100	100
FU	63	01	21	12	Subventions aux pouvoirs publics pour la création de logements sociaux ou moyens	2 007	1 329	0	0	2 007	1 329
FU	63	02	21	12	Subventions aux organismes publics pour la création de logement de transit ou d'insertion	1 794	1 629	0	0	1 794	1 629
					Dont arrêté(s) de réallocation	+660	0				

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
FU	63	03	51	12	Subventions aux organismes publics pour la démolition de bâtiments non améliorables	0	0	0	0	0	0
FU	63	04	21	12	Subventions aux organismes publics pour l'acquisition de terrains dans le but de constituer des réserves foncières	465	465	0	0	465	465
FU	63	05	00	12	Aide au partenariat	0	497	0	0	0	497
FU	63	07	21	12	Subventions aux pouvoirs publics pour l'équipement de terrains	600	400	0	0	600	400
FU	63	09	00	12	Projets expérimentaux de créations de logements par les pouvoirs locaux	0	425	0	0	0	425
FU	72	01	10	12	Travaux et dépenses liés au programme logement de l'ex-S.D.R.W.	3	3	0	0	3	3
FU	74	06	00	12	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	40	40	0	0	40	40
FU	81	01	00	12	Avances remboursables dans le cadre du Community Land Trust	0	0	0	0	0	0
FU	81	03	00	12	Avances remboursables aux pouvoirs publics en vue de l'équipement de terrains	0	0	0	0	0	0
FU	81	06	00	12	Avances remboursables pour construction	7 700	9 920	0	0	7 700	9 920
FU	81	07	41	12	Prise de participation dans le capital des sociétés de logement de service public	0	11 250	0	0	0	11 250
FU	81	08	00	12	Avances travaux SLSP	350	460	0	0	350	460
<i>Totaux pour le Titre II.</i>						113 403	125 708	—	—	113 403	125 708
Totaux pour le programme 16.12.						147 736	160 010	14 615	5 058	162 351	165 068
<i>Dont programme d'investissement</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>						75	75	—	—	75	75
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						49	49	-14	-14	35	35
Programme 16.21.											
Monuments, sites et fouilles.											
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>											
PR	01	01	00	21	(Nouveau) Dépenses de toutes natures liées à la réforme du Code wallon du Patrimoine	0	0	0	0	0	0
PR	01	02	00	21	Dépenses de toute nature afférentes à la maintenance du patrimoine wallon	650	650	0	0	650	650
PR	01	03	00	21	Dépenses de toute nature afférentes au petit patrimoine populaire de la Wallonie	400	400	0	0	400	400
PR	12	02	00	21	Relations publiques, documentation, organisation de colloques et participation à des séminaires, colloques et expositions, frais de réunions, frais de justice	128	128	0	0	128	128
PR	12	04	30	21	Inventaire du Patrimoine immobilier culturel	50	50	0	0	50	50
PR	12	07	11	21	Honoraires d'avocats et d'experts judiciaires, frais de justice	34	34	0	0	34	34
PR	12	09	00	21	Frais de gestion et de fonctionnement du Département du Patrimoine	350	350	0	0	350	350
PR	12	10	11	21	Dépenses de fonctionnement pour l'archéologie (achats, études, restaurations objets et fouilles)	1 500	1 500	0	0	1 500	1 500
PR	12	12	30	21	Etudes géomatiques	17	17	0	0	17	17

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>									
PR	12	13	00	21 Etudes	670	670	0	0	670	670
PR	12	15	00	21 Dépenses de fonctionnement transversales - Part du Département du Patrimoine	0	0	0	0	0	0
PR	33	03	00	21 Exécutions de jugements et arrêts condamnant la Région au paiement d'indemnités-cautionnement	100	100	0	0	100	100
PR	33	05	00	21 Subventions liées au programme européen Leader 2007-2013	0	25	0	0	0	25
PR	33	06	00	21 Subventions liées au programme européen Leader 2014-2020	0	0	0	0	0	0
PR	33	08	00	21 Subvention au secteur privé concernant les monuments et sites et à la mise en valeur des objets et sites archéologiques	650	650	0	0	650	650
PR	33	11	00	21 Subventions relatives aux programmes et initiatives communautaires dans le cadre de la programmation 2007-2013 et suivante (cofinancement) - secteur privé	0	0	0	0	0	0
PR	33	12	00	21 Subventions relatives aux programmes et initiatives communautaires dans le cadre de la programmation 2014-2020 - secteur privé	0	0	0	0	0	0
PR	41	01	00	21 Subventions au secteur public pour la valorisation par mise en lumière du patrimoine exceptionnel de Wallonie	1 000	1 000	0	0	1 000	1 000
PR	41	02	00	21 Quote-part dans le financement du programme d'aide à la promotion de l'emploi APE	0	0	0	0	0	0
PR	41	03	00	21 Subventions au secteur public concernant les monuments, sites et fouilles et la mise en valeur des objets et sites archéologiques	300	400	0	0	300	400
PR	41	04	40	21 Subvention à l'Institut du Patrimoine wallon	10 348	10 348	91	91	10 439	10 439
PR	41	06	40	21 Quote-part dans le financement du programme de transition professionnelle	101	101	0	0	101	101
PR	41	07	40	21 Dotation au C.E.S.R.W. pour couvrir les frais de fonctionnement de la C.R.M.S.F.	280	280	0	0	280	280
PR	41	08	40	21 Subvention complémentaire à l'Institut du Patrimoine wallon	0	0	0	0	0	0
PR	41	11	00	21 Subventions relatives aux programmes et initiatives communautaires dans le cadre de la programmation 2007-2013 et suivante (cofinancement) - secteur public	0	0	0	0	0	0
PR	41	12	00	21 Subventions relatives aux programmes et initiatives communautaires dans le cadre de la programmation 2014-2020 - secteur public	0	0	0	0	0	0
PR	45	01	21	21 Dotation à la Communauté germanophone	2 191	2 191	48	48	2 239	2 239
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	18 769	18 894	139	139	18 908	19 033
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
PR	53	11	10	21 Subventions pour la restauration de monuments classés relevant du secteur privé - Travaux de sauvegarde, y compris les fouilles	4 500	4 100	0	0	4 500	4 100
PR	63	11	21	21 Subventions pour la restauration de monuments classés relevant du secteur public, travaux de sauvegarde, y compris les fouilles, à l'exclusion des monuments relatifs aux cultes	7 500	5 415	0	0	7 500	5 415

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
				<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>							
PR	63	12	21	21	Subventions pour la restauration de monuments classés ouverts aux cultes - Travaux de sauvegarde, y compris les fouilles	3 485	4 252	0	0	3 485	4 252
PR	63	13	21	21	Subventions liées aux «accords-cadres» pour la restauration des biens immobiliers classés du patrimoine exceptionnel - Secteur public et cultes	6 300	6 200	0	0	6 300	6 200
PR	63	21	21	21	Subventions, cofinancées par le FEDER, dans le cadre de la programmation 2007-2013	0	4 800	0	0	0	4 800
PR	63	22	22	21	Mise en œuvre des accords de coopération	0	0	0	0	0	0
PR	63	23	22	21	Subventions, cofinancées par le FEDER, dans le cadre de la programmation 2014-2020	0	0	0	0	0	0
PR	70	01	00	21	Acquisition, restauration et mise en valeur de monuments, de sites, d'ensembles architecturaux, classés et de sites d'intérêt archéologique et scientifique appartenant à la Région, y compris les fouilles	2 300	2 750	0	0	2 300	2 750
PR	74	06	00	21	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	200	200	0	0	200	200
PR	74	15	00	21	Dépenses d'investissement transversales - Part du Département du Patrimoine	5	5	0	0	5	5
PR	85	02	32	21	Avances récupérables en vue de l'exécution de fouilles ou de travaux de restauration de monuments, édifices et sites classés	0	0	0	0	0	0
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	24 290	27 722	—	—	24 290	27 722
					Totaux pour le programme 16.21.	43 059	46 616	139	139	43 198	46 755
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 16.31.						
					Energie.						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
FU	01	01	00	31	Fonds budgétaire: Fonds Energie						
					Solde au 1er janvier	20 934	38 825	- 17 511	- 17 790	3 423	21 035
					Recettes de l'année en cours	15 000	15 000	0	0	15 000	15 000
					Disponible pour l'année	35 934	53 825	- 17 511	- 17 790	18 423	36 035
					Dépenses à charge du Fonds	12 500	12 653	0	273	12 500	12 926
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	23 434	41 172	- 17 511	- 18 063	5 923	23 109
FU	12	02	00	31	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques	800	800	0	0	800	800
FU	12	03	30	31	Etudes, frais et honoraires d'avocats	3 117	3 910	0	0	3 117	3 910
FU	12	04	30	31	Conventions avec des prestataires spécialisés pour la réalisation d'actions visant au renforcement de l'utilisation rationnelle de l'énergie (contrat d'avenir)	0	77	0	0	0	77
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	-173				

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordon-nateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
FU	12	05	30	31	Etudes et actions de sensibilisation en vue de favoriser la maîtrise de la facture énergétique - Marshall 4.0 - Axe IV - Mesure IV.3.1	0	0	0	0	0	0
FU	12	06	30	31	Etudes et actions de sensibilisation visant à soutenir l'autoproduction d'énergie- Marshall 4.0 - Axe IV - Mesure IV.3.4	0	0	0	0	0	0
FU	31	01	00	31	Subventions en faveur du secteur privé - Mise en œuvre d'accords de branche simplifiés- Marshall 4.0- Axe IV - Mesure IV.3.2	0	0	0	0	0	0

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	sec	ord.	sec								
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
FU	32	01	00	31	Subventions en matière de politique de l'énergie en faveur du secteur privé	3 326	2 454	0	0	3 326	2 454
					Dont arrêté(s) de réallocation	+250	0				
FU	32	02	51	31	Projets Leader	18	129	653	- 60	671	69
FU	35	02	10	31	Participation de la Région wallonne aux actions dans le domaine de l'énergie menées par des institutions internationales francophones (AIF-IFDD)	0	0	0	0	0	0
					Dont arrêté(s) de réallocation	-250	-250				
FU	35	03	10	31	Participation de la Région wallonne aux actions de l'Agence Internationale pour les énergies renouvelables (IRENA)	45	45	0	0	45	45
FU	43	01	00	31	Subventions en matière de politique de l'énergie en faveur du secteur public	2 483	2 508	0	0	2 483	2 508
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	22 289	22 576	653	213	22 942	22 789
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
FU	01	04	00	31	Intervention régionale en faveur du CRAC pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif des investissements à caractère énergétique dans les bâtiments publics et dans les écoles	9 000	9 000	0	0	9 000	9 000
FU	01	08	00	31	Actions cofinancées par les Fonds européens Convergence	0	2 166	0	0	0	2 166
FU	01	09	00	31	Actions cofinancées par les Fonds européens Compétitivité régionale et Emploi	0	256	0	0	0	256
FU	01	10	00	31	Projets Interreg	0	0	0	0	0	0
FU	01	11	00	31	Actions cofinancées par les Fonds européens - programmation 2014-2020 - axe IV	0	0	0	0	0	0
FU	51	01	00	31	Subventions visant la recherche dans le domaine de l'énergie	465	554	0	0	465	554
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+173				
FU	52	01	10	31	Subventions en matière de politique de l'énergie pour les établissements scolaires et hospitaliers	70	2 240	0	51	70	2 291
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+1 650				
FU	53	01	10	31	Subventions en matière de politique de l'énergie, visant notamment la recherche liée à l'énergie	3 450	2 667	0	0	3 450	2 667
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	-600				
FU	53	02	10	31	Primes Energie- Marshall 4.0 - Axe IV- Mesure IV.1.2	36 777	38 577	0	5 600	36 777	44 177
					Dont arrêté(s) de transfert	-1 800	0				
FU	63	02	21	31	Contrats, subventions ou transferts au secteur public en vue d'investissements matériels et immatériels, y compris les projets de recherche relatifs au domaine de l'énergie	3 116	4 022	0	0	3 116	4 022
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	-800				
FU	63	03	21	31	Dossier UREBA - transferts budgétaires depuis la provision interdépartementales FIDER (Actions prioritaires - mesure 3.4 - zones franches rurales)	0	0	0	0	0	0

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
FU	63	04	32	31	Contrats, subventions au secteur public dans le cadre de projets de recherche relatifs au domaine de l'énergie	2 790	1 488	0	0	2 790	1 488
FU	74	06	00	31	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	40	40	0	0	40	40
FU	81	01	12	31	Apports de capitaux et avances récupérables en matière de politique de l'énergie, visant notamment la recherche liée à l'énergie (contrat d'avenir)	400	387	0	0	400	387
FU	81	02	12	31	Participation de la Région au développement d'un mécanisme de tiers investissements	0	0	0	0	0	0
<i>Totaux pour le Titre II.</i>						56 108	61 397	—	5 651	56 108	67 048
Totaux pour le programme 16.31.						78 397	83 973	653	5 864	79 050	89 837
<i>Dont programme d'investissement</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>						12 500	12 653	—	273	12 500	12 926
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						23 434	41 172	-17 511	-18 063	5 923	23 109
Programme 16.41.											
Première Alliance Emploi - Environnement.											
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>											
FU	01	01	00	41	Fonds budgétaire : Fonds destiné au financement du dispositif Ecopack et Rénopack - Marshall 4.0 - Axe IV- Mesure IV.1.2						
<i>Solde au 1er janvier</i>						10 343	16 826	0	0	10 343	16 826
<i>Recettes de l'année en cours</i>						17 755	17 755	0	0	17 755	17 755
<i>Disponible pour l'année</i>						28 098	34 581	0	0	28 098	34 581
<i>Dépenses à charge du Fonds</i>						25 098	25 098	0	0	25 098	25 098
<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>						3 000	9 483	0	0	3 000	9 483
FU	01	03	00	41	Soutien à l'élaboration du contrat multisectoriel en matière d'économies d'énergie et de construction durable - Marshall 2.vert	0	197	0	0	0	197
MA	01	04	00	41	Actions destinées à la valorisation des projets de recherche dans les secteurs des économies d'énergie et de la construction durable - Marshall 2.vert	0	0	0	0	0	0
MA	01	07	00	41	Financement de la mise en œuvre d'un centre d'excellence dédié au développement durable (WISD) - Marshall 2.vert	0	1 000	0	0	0	1 000
MA	01	08	00	41	Actions de soutien au renforcement de la Recherche verte - Marshall 2.vert	0	1 329	0	- 489	0	840
MA	01	09	00	41	Actions de soutien au renforcement de l'économie verte (économie écosystémique, bourse aux déchets et labels "entreprises écosystémiques") - Marshall 2.vert	0	300	0	0	0	300
MA	01	12	00	41	Actions visant à adopter un programme de recherche en matière de technologies intelligentes (réseau électrique) - Marshall 2.vert	0	1 430	0	- 822	0	608
MA	01	13	00	41	Actions visant à promouvoir les éco-matériaux de construction - Marshall 2.vert	243	110	0	411	243	521

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
FU	41	02	00	41	Financement de la poursuite du plan de rénovation et des procédures de créations et rénovation du parc de logements publics	26 049	26 049	0	0	26 049	26 049
FU	41	04	00	41	Soutien à la mise en œuvre de la gestion énergétique des bâtiments régionaux et locaux (UREBA)	2 800	2 800	- 2 514	- 2 514	286	286
FU	41	06	00	41	Plan de rénovation du parc de logements publics en vue d'améliorer la performance énergétique - Marshall 4.0 - Axe IV - Mesure IV.1.1	0	0	0	0	0	0
FU	41	07	00	41	Plan de rénovation en vue de favoriser l'efficacité énergétique des bâtiments du secteur public et du secteur non-marchand- Marshall 4.0 - Axe IV-Mesure IV.1.3	0	0	0	0	0	0
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						54 190	58 313	- 2 514	- 3 414	51 676	54 899
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>											
MA	01	10	00	41	Financement de partenariats d'innovation technologique (PIT) dans le secteur de la construction durable - Marshall 2.vert	0	0	0	0	0	0
FU	81	01	00	41	Avances remboursables Ecopack et Rénopack- Marshall 4.0- Axe IV- Mesure IV.1.2	69 902	69 902	0	0	69 902	69 902
<i>Totaux pour le Titre II.</i>						69 902	69 902	0	0	69 902	69 902
Totaux pour le programme 16.41.						124 092	128 215	-2 514	-3 414	121 578	124 801
<i>Dont programme d'investissement</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>						25 098	25 098	—	—	25 098	25 098
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						3 000	9 483	—	—	3 000	9 483
Programme 16.42. Développement durable											
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>											
LA	01	02	00	42	Promotion du Développement Durable dans les services régionaux : marchés publics régionaux, et politiques d'achat durable - volet adjudicateurs régionaux	80	51	0	0	80	51
MA	01	03	00	42	Soutien aux circuits courts, aux entreprises locales et régionales - Marshall 2.vert	0	360	0	0	0	360
LA	01	05	00	42	Actions de sensibilisation au Développement Durable du personnel du SPW et OIP	30	30	0	0	30	30
PM	01	06	00	42	Soutien au développement des indicateurs de développement humain et d'empreinte écologique - Marshall	0	224	0	0	0	224
CD	01	07	00	42	Initiative de toutes natures en matière de Développement durable	4 387	4 342	75	- 98	4 462	4 244
CD	01	08	00	42	Congrès interdisciplinaire du Développement durable	0	0	0	0	0	0

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
TI	01	09	00	42	Politique d'achats publics durables en lien avec l'insertion socio-professionnelle, la formation et la créations d'emplois	30	15	0	0	30	15
LA	01	15	00	42	Actions de gestion et de suivi des performances sociales et environnementales au SPW	60	30	0	0	60	30
LA	01	19	00	42	Dynamisation d'une mobilité plus durable au sein du SPW	43	43	0	0	43	43
FU	32	01	00	42	Subvention à la Société Wallonne du Crédit Social dans le cadre de l'opération Journal pour tous	190	190	0	0	190	190
FU	32	02	00	42	Subvention au Fonds Wallon du Logement dans le cadre de l'opération Journal pour tous	99	99	- 99	0	0	99
LA	33	01	00	42	Marchés publics durables	130	130	0	0	130	130
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						5 049	5 514	- 24	- 98	5 025	5 416
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>											
CD	01	01	00	42	(Nouveau) Initiatives de toutes natures en matière de Développement durable	0	0	125	125	125	125
<i>Totaux pour le Titre II.</i>						0	0	125	125	125	125
Totaux pour le programme 16.42.						5 049	5 514	101	27	5 150	5 541
<i>Dont programme d'investissement</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						—	—	—	—	—	—
Totaux pour la division organique 16.						694 909	724 614	21 386	15 824	716 295	740 438
<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Dont programme d'investissement</i>						7 075	9 193	3 425	3 425	10 500	12 618
<i>Dont fonds budgétaires</i>						37 873	38 026	—	273	37 873	38 299
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						32 030	56 255	-17 444	-17 946	14 586	38 309

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	sec	ord.	sec								
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
Division organique 17.											
Pouvoirs locaux, action sociale et santé											
Programme 17.01.											
Fonctionnel											
Titre I. - Dépenses courantes											
LA	11	03	00	01	Rémunérations et allocations du personnel	17 013	17 013	170	170	17 183	17 183
LA	11	04	00	01	Rémunérations et allocations du personnel des futurs agents de l'Agence wallonne de la santé, de la protection sociale et des familles	6 411	6 411	64	64	6 475	6 475
LA	12	01	00	01	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	40	40	- 30	- 30	10	10
FU	12	02	00	01	Prestations de service réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques - programme de plus d'un an	0	201	0	0	0	201
PR	12	03	11	01	Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques - programme à plus d'un an	0	3	0	0	0	3
					Dont arrêté(s) de transfert	0	+3				
RC	12	04	11	01	Prestations de service réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques - projets à plus d'un an	0	8	0	0	0	8
LA	12	05	00	01	Entretien, réparation, carburant et assurance des véhicules de la DGO5	23	23	7	7	30	30
PM	12	08	00	01	Prestations de service réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques	0	0	0	0	0	0
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						23 487	23 699	211	211	23 698	23 910
Titre II. - Dépenses de capital											
LA	74	01	00	01	Achat de biens meubles durables	12	12	- 8	- 8	4	4
LA	74	02	00	01	Achat de biens meubles durables - Véhicules de la DGO5	0	0	70	70	70	70
FU	74	03	00	01	Acquisition de matériel et logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de la réalisation de projets informatiques spécifiques	315	20	0	0	315	20
RC	74	05	00	01	Acquisition de matériel et logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de réalisation de projets informatiques spécifiques	8	0	0	0	8	0

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	sec	ord.	sec								
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
FU	33	02	00	02	Subventions pour des opérations pilotes de gestion supra-locale	268	268	0	0	268	268
FU	33	03	00	02	Subvention au Réseau wallon de lutte contre la pauvreté (RWLP)	33	33	0	0	33	33
FU	33	05	00	02	Subvention à l'ASBL T.R.W. Organisation dans le cadre de l'organisation des étapes du Tour de la Région wallonne	119	119	0	0	119	119
FU	33	07	00	02	Subventions pour les ADL	667	667	7	7	674	674
FU	33	09	00	02	Soutien à des initiatives particulières menées dans le domaine des pouvoirs locaux dans le cadre des Plans de développement rural axe 4 : LEADER (FEOGA)	77	0	0	0	77	0
					Dont arrêté(s) de réallocation	+77	0				
FU	33	10	00	02	Convention sectorielle 2007-2010 - Dialogue Social	400	300	0	0	400	300
FU	33	11	00	02	Subvention à l'asbl Cité des Métiers de Charleroi	250	250	0	0	250	250
					Dont arrêté(s) de réallocation	-250	-250				
PM	41	01	00	02	Dotation au Fonds wallon des calamités naturelles -Division "Fonds des calamités publiques"	5 472	5 472	0	0	5 472	5 472
FU	41	02	40	02	Subvention de fonctionnement au Centre régional d'aide aux communes	3 275	3 275	36	36	3 311	3 311
FU	41	03	40	02	Subvention de fonctionnement au Conseil régional de la formation	886	886	18	18	904	904
FU	41	04	40	02	Programme de transition professionnelle	1 173	1 173	0	0	1 173	1 173
FU	43	01	22	02	Subventions et indemnités	43	43	0	0	43	43
FU	43	02	11	02	Fonds des provinces	145 246	145 246	0	0	145 246	145 246
FU	43	04	21	02	Fonds des communes	1 130 368	1 130 368	11 871	11 871	1 142 239	1 142 239
FU	43	05	22	02	Intervention spécifique en faveur de Namur capitale	3 596	3 487	38	34	3 634	3 521
FU	43	07	23	02	Intervention régionale complémentaire à verser au Compte régional pour l'assainissement des communes à finances obérées et des provinces (CRAC)	67 051	67 051	558	558	67 609	67 609
FU	43	09	11	02	Convention sectorielle 2005-2006	7 600	7 600	0	0	7 600	7 600
FU	43	10	22	02	Subventions dans les entités locales pour les plans e-communes ou assimilés	0	0	0	0	0	0
FU	43	11	22	02	Subventions pour la formation professionnelle du personnel des pouvoirs locaux	544	200	- 344	0	200	200
					Dont arrêté(s) de réallocation	-20	-13				
FU	43	13	22	02	Soutien à des initiatives particulières menées dans le domaine des pouvoirs locaux dans le cadre des fonds structurels européens.	0	50	0	0	0	50
FU	43	14	22	02	Subventions aux communes pour des actions favorisant l'intégration sociale, l'entretien du patrimoine, et la sécurité, l'emploi et subventions aux communes pour les agences de développement local	2 480	2 257	0	0	2 480	2 257
FU	43	15	22	02	Compensation de la forfaitarisation des réductions du précompte immobilier en faveur des pouvoirs locaux	31 879	33 154	0	0	31 879	33 154
FU	43	17	22	02	Subventions aux communes et aux zones de police pour l'assistance aux victimes et pour les plans de cohésion sociale	27 064	27 064	0	0	27 064	27 064
FU	43	20	00	02	Financement complémentaire aux pouvoirs locaux - Plan Marshall	70 816	70 816	0	0	70 816	70 816
FU	43	22	22	02	(Nouveau) Aides aux pouvoirs locaux - Mesure d'accompagnement du prélèvement kilométrique	0	0	3 000	1 000	3 000	1 000

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
FU	43	23	22	02	(Nouveau) Compensation de la diminution de la redevance communale des emplacements pour les commerçants ambulants et les forains- Mesure d'accompagnement du prélèvement kilométrique	0	0	0	0	0	0
FU	43	24	22	02	(Nouveau) Compensation de la taxe communale sur les mines, miniers et carriers- Mesure d'accompagnement du prélèvement kilométrique	0	0	0	0	0	0
FU	43	26	00	02	Dotation au CRAC dans le cadre du refinancement du fonds des communes	32 738	32 738	136	136	32 874	32 874
FU	43	27	00	02	Dotation au Fonds Spécial de l'Aide Sociale (CPAS)	62 242	62 242	668	668	62 910	62 910
FU	43	28	00	02	Dotation complémentaire pour le mécanisme de garantie du Fonds des communes	733	733	0	0	733	733
FU	45	02	23	02	Transfert de compétences à la Communauté germanophone	25 234	25 234	257	257	25 491	25 491
FU	45	03	00	02	Subventions à des universités pour des projets à destination des pouvoirs locaux	0	13	0	0	0	13
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+13				
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	1 622 460	1 622 998	16 245	14 585	1 638 705	1 637 583
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
FU	61	02	41	02	Subvention au Centre régional d'aide aux communes pour l'achat de biens meubles durables	28	28	0	0	28	28
FU	61	03	41	02	Subvention au Conseil régional de la formation pour l'achat de biens meubles durables	28	28	0	0	28	28
FU	63	01	00	02	Subventions en capital dans le cadre de l'entretien des infrastructures publiques des pouvoirs subordonnés	0	0	0	0	0	0
FU	74	06	00	02	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	0	0	0	0	0	0
FU	74	07	00	02	Achat de biens meubles durables - frais de fonctionnement de la cellule de vérification des compatibilités des mandats	4	4	0	0	4	4
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	60	60	0	0	60	60
					Totaux pour le programme 17.02.	1 622 520	1 623 058	16 245	14 585	1 638 765	1 637 643
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 17.11.						
					Politiques transversales dans le domaine socio-sanitaire						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
PR	01	01	00	11	Provision pour l'indexation des emplois subsidiés et les accords du non marchand	1 400	1 400	0	0	1 400	1 400

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
PR	12	01	00	11	Etudes diverses relatives à l'évolution des matières transférées en suite de la sixième Réforme de l'Etat	400	400	0	0	400	400
PR	12	02	00	11	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, honoraires non spécifiques	52	49	0	0	52	49
					Dont arrêté(s) de transfert	0	-3				
CD	12	03	00	11	Relations publiques, documentation, participation à des formations, séminaires et colloques, frais de réunion, communication, publications, frais de consultance, dépenses relatives aux groupes d'experts et frais de fonctionnement de la Cellule permanente Environnement-Santé	111	111	-111	-107	0	4
PR	33	01	00	11	Soutien à des initiatives transversales	351	351	10	10	361	361
PR	33	02	00	11	Subventions aux organismes actifs en matière de lutte contre le sida	20	20	0	0	20	20
PR	33	03	00	11	Soutien à des initiatives diverses	120	75	20	45	140	120
CD	33	04	00	11	Subventions octroyées à l'intervention de la Cellule permanente Environnement-Santé - Secteur privé	124	124	-84	-70	40	54
PR	33	10	00	11	Subventions pour études, recherches et actions dans le domaine de la santé environnementale	100	100	0	0	100	100
PR	41	01	00	11	APE et PTP dans les services d'accueil et d'aide aux personnes (Marshall 2.vert)	0	0	0	0	0	0
PR	41	02	00	11	Subventions accordées au FOREM pour des matières transversales	0	0	0	0	0	0
PR	43	01	00	11	Subventions aux communes pour des actions menées par des associations dans le cadre de la politique du Plan de Cohésion sociale	1 393	1 393	0	0	1 393	1 393
PR	43	02	00	11	Subventions aux pouvoirs locaux pour les initiatives transversales	180	180	-90	-90	90	90
CD	43	03	32	11	Subventions octroyées à l'intervention de la Cellule permanente Environnement-Santé - Secteur public	165	165	-165	-99	0	66
CD	45	01	24	11	Subventions octroyées à l'intervention de la Cellule permanente Environnement-Santé - Universités	46	46	-46	-31	0	15
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	4 462	4 414	-466	-342	3 996	4 072
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
PR	51	01	00	11	Subvention d'équipement pour des initiatives transversales - secteur privé	0	0	0	0	0	0
PR	63	01	00	11	Subvention d'équipement pour des initiatives transversales - secteur public	0	0	0	0	0	0
CD	74	02	00	11	Frais d'équipement de la Cellule permanente Environnement-Santé	0	0	0	0	0	0
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	0	0	0	0	0	0
					Totaux pour le programme 17.11.	4 462	4 414	-466	-342	3 996	4 072
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
				Programme 17.12.							
				Dotations diverses aux politiques de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles							
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>							
PR	01	01	00	12	Soutien à des initiatives particulières menées dans le domaine de la Santé dans le cadre des fonds structurels européens	0	0	0	0	0	0
PR	01	05	00	12	Soutien à des initiatives particulières menées dans le domaine du handicap dans le cadre des fonds structurels européens	0	0	0	0	0	0
PR	31	04	00	12	Subventions à des organismes d'études, d'expérimentation et d'actions en santé mentale, en toxicomanie et en circuits de soins	0	0	0	0	0	0
PR	41	01	40	12	Intervention régionale en faveur du CRAC - Politique de la Santé	21 605	21 605	0	0	21 605	21 605
PR	41	02	40	12	Intervention en faveur du CRAC dans le cadre du plan de cohésion social - Politique de la Santé	9 140	9 140	0	0	9 140	9 140
PR	41	03	40	12	Soutiens à des missions particulières attribuées par le Gouvernement à l'Institut Scientifique de Service Public (ISSeP)	67	67	0	0	67	67
PR	41	04	40	12	Mise en oeuvre du programme de transition professionnelle	46	46	0	0	46	46
PR	41	07	40	12	Intervention régionale en faveur du CRAC - Politique de la Famille et des Aînés	4 700	4 700	0	0	4 700	4 700
PR	41	08	40	12	Intervention régionale en faveur du CRAC - CRAC III - Politique de la Famille et des Aînés	1 500	1 500	0	0	1 500	1 500
PR	41	09	00	12	Intervention régionale en faveur du CRAC dans le cadre du Plan d'inclusion sociale - Politique de la Famille et des Aînés	3 290	3 290	0	0	3 290	3 290
PR	41	10	00	12	Intervention régionale en faveur du CRAC dans le cadre des emprunts complémentaires au plan d'inclusion sociale - Politique de la Famille et des Aînés	14 250	14 250	0	0	14 250	14 250
PR	41	11	12	12	Investissement dans les maisons de repos - Marshall 2.vert	500	500	0	0	500	500
PR	41	12	40	12	Intervention régionale en faveur du CRAC dans le cadre du plan d'inclusion sociale - Politique des personnes handicapées	820	820	0	0	820	820
PR	42	01	90	12	Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la couverture de ses frais de fonctionnement	35 475	35 464	- 1 055	- 1 044	34 420	34 420
					Dont arrêté(s) de réallocation	-112	-112				
PR	42	02	90	12	(G) Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions paritaires	8 142	8 142	15	15	8 157	8 157
PR	42	03	90	12	(G) Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions règlementées	835 743	834 056	6 854	7 434	842 597	841 490
					Dont arrêté(s) de réallocation	-198	-198				

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	sec	ord.	sec		<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>						
PR	42	04	90	12	Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions facultatives liées à la Santé et au Bien-être	4 487	4 368	225	214	4 712	4 582
					Dont arrêté(s) de réallocation	-22	+47				
PR	42	05	90	12	Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions facultatives liées à la Personne handicapée	1 050	1 040	1 203	1 003	2 253	2 043
					Dont arrêté(s) de réallocation	+70	+70				
PR	42	06	90	12	Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions facultatives liées à la Famille	0	0	0	0	0	0
PR	42	07	90	12	Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions facultatives communes	628	557	4 149	3 143	4 777	3 700
					Dont arrêté(s) de réallocation	+230	+161				
PR	42	08	90	12	Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions dans le cadre des fonds structurels européens (programmation 2014-2020)	0	0	0	0	0	0
PR	42	09	90	12	(NG) Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions paritaires	3 227 914	3 227 914	67 487	67 487	3 295 401	3 295 401
PR	42	10	90	12	(NG) Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions règlementées	0	0	0	0	0	0
					Dont arrêté(s) de réallocation	-131 176	-131 176				
PR	45	01	00	12	Aide aux personnes âgées - Transfert à destination du SPF Sécurité sociale	131 176	131 176	- 2 200	- 2 200	128 976	128 976
					Dont arrêté(s) de réallocation	+131 176	+131 176				
PR	45	12	00	12	Subventions octroyées à l'intervention de la cellule permanente environnement - santé - universités	0	0	0	0	0	0
PR	45	13	00	12	Subventions à des universités pour des actions dans le domaine de la santé mentale	0	0	0	0	0	0
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	4 300 533	4 298 635	76 678	76 052	4 377 211	4 374 687
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
PR	62	01	10	12	Dotation en capital à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la couverture de ses investissements	974	974	663	663	1 637	1 637
					Dont arrêté(s) de réallocation	+32	+32				
PR	62	02	20	12	(NG) Dotation en capital à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions paritaires	40 000	40 000	0	0	40 000	40 000
PR	62	03	20	12	Dotation en capital à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions facultatives liées à la Santé et au Bien-être	5 617	2 873	0	0	5 617	2 873

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
PR	62	04	20	12	Dotation en capital à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions facultatives liées à la Personne handicapée	110	85	0	0	110	85
PR	62	05	20	12	Dotation en capital à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions facultatives liées à la Famille	0	0	0	0	0	0
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	46 701	43 932	663	663	47 364	44 595
					Totaux pour le programme 17.12.	4 347 234	4 342 567	77 341	76 715	4 424 575	4 419 282
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 17.13.						
					Action sociale.						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
PR	01	02	00	13	Fonds régional d'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère	11 025	9 908	0	0	11 025	9 908
PR	01	03	00	13	Soutien à des initiatives particulières menées dans le domaine de l'action sociale dans le cadre des fonds structurels européens	0	0	0	0	0	0
PR	01	04	00	13	Soutien à des initiatives particulières menées dans le domaine de l'action sociale dans le cadre des fonds structurels européens (programmation 2014-2020)	0	0	0	0	0	0
PR	12	02	00	13	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, honoraires	315	415	0	0	315	415
FU	12	03	00	13	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et des colloques, frais de réunions	0	0	0	0	0	0
TI	12	04	00	13	Frais d'expertise, frais d'étude, frais de procédure, honoraires d'avocats	50	50	0	0	50	50
					<i>Dont arrêté(s) de transfert</i>	+50	+50				
PR	33	01	00	13	Soutien à des initiatives dans le domaine de l'action sociale	1 000	1 110	118	92	1 118	1 202
PR	33	02	00	13	Subventions pour le financement de recherches dans le domaine social	20	0	0	0	20	0
					<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	+20	0				
PR	33	03	00	13	Subventions aux ASBL partenaires des relais sociaux en attente de constitution	0	0	0	0	0	0
PR	33	04	00	13	Subventions accordées aux initiatives locales d'intégration agréées en matière d'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère	1 045	1 045	0	- 55	1 045	990
PR	33	05	00	13	Subventions accordées aux centres régionaux pour l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère	5 337	4 751	0	0	5 337	4 751
PR	33	07	00	13	Subventions aux Maisons d'accueil et aux Maisons communautaires	22 799	22 115	224	217	23 023	22 332
					<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	+304	+304				

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
PR	33	08	00	13	Subvention accordée à l'organisme d'interprétariat social chargé d'organiser l'offre d'interprétariat en milieu social	550	466	0	0	550	466
PR	33	09	00	13	Soutien à des services privés d'insertion sociale	1 703	1 625	17	16	1 720	1 641
PR	33	10	00	13	Subvention accordée à l'organisme spécialisé en accueil des gens du voyage	94	80	0	0	94	80
					Dont arrêté(s) de réallocation	+24	+24				
FU	33	12	00	13	Soutien à des initiatives visant les CPAS (secteur privé)	0	0	0	0	0	0
PR	33	14	00	13	Subvention aux services d'aide et de soins aux personnes prostituées	430	430	0	0	430	430
					Dont arrêté(s) de réallocation	-280	-280				
PR	33	15	00	13	Subvention au Réseau wallon de Lutte contre la pauvreté	48	40	0	0	48	40
PR	33	16	00	13	Subventions à l'ASBL "l'Observatoire du Crédit et de l'endettement"	504	500	0	0	504	500
					Dont arrêté(s) de réallocation	+16	+18				
PR	33	17	00	13	Subventions à des organismes de coordination et de documentation en matière sociale	258	258	0	0	258	258
PR	33	18	00	13	Soutien à des formations d'intervenants sociaux et de fonctionnaires	177	177	0	0	177	177
PR	33	19	00	13	Subventions aux centres de service social	7 098	7 098	71	71	7 169	7 169
PR	33	20	00	13	Soutien à des initiatives privées relatives à la médiation de dettes (Contrat d'avenir - Fiche n°46)	340	340	4	4	344	344
PR	33	23	00	13	Soutien à des initiatives privées en matière d'égalité des chances	959	907	223	195	1 182	1 102
					Dont arrêté(s) de réallocation	+59	+7				
PR	33	25	00	13	Soutien à des initiatives particulières menées dans le domaine de l'action sociale dans le cadre du Fonds structurel européen FEADER	281	60	2 500	1 100	2 781	1 160
PR	33	26	00	13	Soutien aux Maisons Arc-en-Ciel en matière d'aide aux personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres	374	318	- 184	- 156	190	162
PR	41	01	40	13	Mise en oeuvre, dans le domaine de l'action sociale, des programmes de transition professionnelle	965	965	0	0	965	965
PR	41	02	40	13	Subventions accordées au FOREM en matière d'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère	359	359	0	0	359	359
					Dont arrêté(s) de réallocation	-73	-73				
PR	43	01	52	13	Soutien à des initiatives particulières des centres publics d'action sociale et d'autres pouvoirs publics	1 550	1 550	0	0	1 550	1 550
PR	43	02	32	13	Subventions pour études, recherches et actions dans le domaine de la santé socio-environnementale - Secteur public	30	30	0	0	30	30
PR	43	04	52	13	Soutien à des initiatives publiques relatives à la médiation de dettes	3 315	3 315	33	33	3 348	3 348
PR	43	05	00	13	Subventions aux relais sociaux gérés par des organismes	8 827	8 827	448	88	9 275	8 915
PR	43	06	52	13	Subventions à des organismes publics dans le cadre des opérations "Eté solidaire, je suis partenaire"	400	400	0	0	400	400
TI	43	08	52	13	Subventions aux CPAS dans le cadre de l'intégration professionnelle des ayants droit à l'intégration sociale	9 159	9 159	0	0	9 159	9 159
PR	43	09	52	13	Soutien à des services publics d'insertion sociale	2 320	2 320	23	23	2 343	2 343
PR	43	11	00	13	Soutien à des initiatives publiques en matière d'égalité des chances	741	741	0	0	741	741

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
PR	43	12	00	13	Subventions aux Maisons d'accueil et aux Maisons de vie communautaires - secteur public	1 793	1 793	18	18	1 811	1 811
TI	43	13	52	13	Subvention au CPAS dans le cadre de l'activation des bénéficiaires d'une aide sociale financière en application de la loi du 2 avril 1965 (Fédéral) - Art.60-61	8 340	8 340	0	0	8 340	8 340
TI	43	15	52	13	Subvention aux CPAS dans le cadre de l'activation des bénéficiaires du Revenu d'Intégration Sociale (Fédéral) - Art. 60-61	65 640	65 640	0	0	65 640	65 640
PR	45	01	00	13	Subventions aux Maisons d'accueil et aux Maisons de vie communautaires - secteur public	25	15	0	0	25	15
					Dont arrêté(s) de réallocation	+25	+15				
					Totaux pour le Titre I.	157 871	155 147	3 495	1 646	161 366	156 793
					Titre II. - Dépenses de capital						
PR	51	01	00	13	Exécution de la garantie concernant l'octroi de prêts à taux réduits ou sans taux pour des personnes fragilisées	45	45	0	0	45	45
PR	51	02	00	13	Exécution de la garantie concernant l'octroi de prêts à taux réduits ou sans taux pour des personnes fragilisées	0	0	0	0	0	0
PR	52	82	10	13	Subsides d'équipement dans le domaine de l'action sociale - secteur privé	75	75	0	0	75	75
PR	52	83	10	13	Subsides d'aménagement pour des ASBL partenaires des relais sociaux (CAW - F44)	0	0	0	0	0	0
PR	62	82	10	13	Subsides d'équipement dans le domaine de l'action sociale - secteur public	0	0	0	0	0	0
PR	63	01	03	13	Subsides d'équipement en faveur des Centres Publics d'Action Sociale et des relais sociaux	0	0	0	0	0	0
PR	63	02	03	13	Subsides en vue de l'acquisition, l'aménagement et l'équipement de terrains pour les gens du voyage	5	55	0	-45	5	10
					Dont arrêté(s) de réallocation	-95	-15				
					Totaux pour le Titre II.	125	175	—	-45	125	130
					Totaux pour le programme 17.13.	157 996	155 322	3 495	1 601	161 491	156 923
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
					Programme 17.14.						
					Crèches et petite enfance						
					Titre I. - Dépenses courantes						
RC	12	01	11	14	(Nouveau) Achat de biens et services non durables spécifiques au programme	—	—	150	13	150	13

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
				<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>							
RC	41	05	00	14	Intervention financière en faveur du CRAC dans le cadre du financement alternatif des investissements dans les crèches	2 300	2 300	0	0	2 300	2 300
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	2 300	2 300	150	13	2 450	2 313
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
RC	51	06	12	14	Subventions à des établissements d'utilité publique ou à des associations sans but lucratif pour la construction, l'agrandissement, la transformation et l'équipement d'institutions intéressant la naissance et l'enfance	1 139	1 001	- 707	- 677	432	324
RC	53	01	10	14	(Nouveau) Primes Babypack	0	0	50	50	50	50
RC	63	01	51	14	Subventions à des pouvoirs publics pour la construction, l'agrandissement, la transformation et l'équipement d'institutions intéressant la naissance et l'enfance	754	486	2	31	756	517
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	1 893	1 487	-655	-596	1 238	891
					Totaux pour le programme 17.14.	4 193	3 787	-505	-583	3 688	3 204
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Totaux pour la division organique 17.	6 160 235	6 152 887	96 383	92 249	6 256 618	6 245 136
					<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
Division organique 18.										
Entreprises, emploi et recherche										
Programme 18.01.										
Fonctionnel										
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>										
LA	11	03	00	01 Rémunérations et allocations du personnel	28 496	28 496	285	285	28 781	28 781
LA	12	01	00	01 Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	11	11	0	0	11	11
MA	12	02	00	01 (Modifié) Dépenses informatiques courantes (secteur Recherche)	0	0	0	0	0	0
MA	12	04	00	01 (Modifié) Dépenses informatiques courantes (secteur Economie)	75	135	0	0	75	135
				Dont arrêté(s) de transfert	-425	-365				
RC	12	05	00	01 (Modifié) Dépenses informatiques courantes (secteur formation agricole)	25	25	0	0	25	25
TI	12	06	30	01 (Modifié) Dépenses informatiques courantes (secteur Emploi et Formation)	320	365	0	0	320	365
LA	12	07	00	01 Entretien, réparation, carburant et assurance des véhicules de la DGO6	31	31	7	7	38	38
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	28 958	29 063	292	292	29 250	29 355
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>										
LA	74	01	00	01 Achat de biens meubles durables	8	8	0	0	8	8
LA	74	02	00	01 Achat de biens meubles durables - Véhicules de la DGO6	17	17	58	58	75	75
TI	74	03	00	01 Marshall 4.0 - Axe V.2.3. - Financement de la modernisation informatique (DGO6)	0	0	0	0	0	0
MA	74	04	00	01 Acquisition de matériel et de logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de réalisation de projets informatiques spécifiques (secteur Recherche)	188	45	0	0	188	45
				Dont arrêté(s) de transfert	+188	+45				
MA	74	05	00	01 Acquisition de matériel et de logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de réalisation de projets informatiques spécifiques (secteur Economie)	434	374	0	0	434	374
				Dont arrêté(s) de transfert	+434	+374				
TI	74	06	00	01 (Nouveau) Acquisition de matériel, logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de projets informatiques spécifiques (secteur Emploi et Formation)	0	0	0	0	0	0

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
				<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>							
RC	74	07	00	01	(Nouveau) Acquisition de matériel et de logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de la réalisation de projets informatiques spécifiques (secteur formation agricole)	0	0	0	0	0	0
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	647	444	58	58	705	502
					Totaux pour le programme 18.01.	29 605	29 507	350	350	29 955	29 857
					<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 18.02.						
					Expansion économique.						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
MA	02	10	00	02	Provisionnement pour le démantèlement du site Nordion	819	819	15	15	834	834
MA	12	02	00	02	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	155	155	0	0	155	155
MA	12	05	30	02	Frais liés aux conventions du dossier NORDION	0	0	0	0	0	0
MA	31	01	00	02	Subventions, cofinancées par le FEDER, en vue de promouvoir les services d'appui avancés aux entreprises et l'entrepreneuriat (objectif "Convergence") - programmation 2007-2013	0	1 000	0	0	0	1 000
MA	31	02	00	02	Subventions, cofinancées par le FEDER, en vue de promouvoir les services d'appui avancés aux entreprises et l'entrepreneuriat (objectif "Compétitivité régionale et Emploi") - programmation 2007-2013	0	1 230	0	0	0	1 230
MA	31	03	00	02	Subvention à l'ASBL LIEGE CAREX	75	75	- 50	0	25	75
MA	31	04	32	02	Subventions pour la promotion de l'expansion économique	4	4	0	0	4	4
MA	31	07	32	02	Quote-part de la Région wallonne dans le coût des déchets produits par NORDION	0	0	0	0	0	0
MA	31	08	02	02	Subventions, cofinancées par le FEDER, en vue de promouvoir le développement de projets de coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale en matière d'animation économique - Interreg IV - Programmation 2007-2013	0	0	0	0	0	0
MA	31	09	02	02	Subventions cofinancées par le FEADER en vue de promouvoir le développement d'actions locales d'animation économique - PDR	0	58	0	- 58	0	0
MA	31	10	02	02	Subventions cofinancées par le FEDER en vue de promouvoir les services d'appui avancés aux entreprises et à l'entrepreneuriat - PO « Transition » - Programmation 2014-2020	0	0	0	0	0	0

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
MA	31	11	02	02	Subventions cofinancées par le FEDER en vue de promouvoir les services d'appui avancés aux entreprises et à l'entrepreneuriat - PO « Régions plus développées » - Programmation 2014-2020	0	0	0	0	0	0
MA	31	12	02	02	Subventions cofinancées par le FEDER en vue de promouvoir le développement de projets de coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale en matière d'animation économique - Interreg V - Programmation 2014-2020	0	0	0	0	0	0
MA	31	13	02	02	Subventions cofinancées par le FEADER en vue de promouvoir le développement d'actions locales d'animation économique – PDR 2014-2020	350	50	79	15	429	65
<i>Totaux pour le Titre I.</i>					1 403	3 391	44	-28	1 447	3 363	
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>											
MA	51	01	12	02	Exécution de garanties et de cautions, règlement de sinistres en principal, intérêts et charges accessoires	0	0	0	0	0	0
MA	51	02	00	02	Primes à l'investissement destinées à favoriser la protection de l'environnement et l'utilisation durable de l'énergie, en application du décret du 11 mars 2004.	8 500	8 900	10 000	2 000	18 500	10 900
<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>					+4 500	0					
MA	51	03	00	02	Primes à l'investissement en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des grandes entreprises	22 000	17 000	- 3 050	0	18 950	17 000
<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>					-4 500	0					
MA	51	05	00	02	Soutien de la compétitivité des entreprises - mesure carbon leakage (Marshall 4.0 - Axe IV - Mesure 4.3)	0	0	3 500	0	3 500	0
MA	51	06	12	02	Primes à l'investissement en application de la loi du 30 décembre 1970, telle que modifiée par le décret du 25 juin 1992, y compris la mise en oeuvre de l'article 42	0	1 000	0	0	0	1 000
MA	51	07	12	02	Fonds budgétaire : Fonds de rénovation industrielle (première, deuxième et troisième missions)						
<i>Solde au 1er janvier</i>					102	102	0	0	102	102	
<i>Recettes de l'année en cours</i>					0	0	0	0	0	0	
<i>Disponible pour l'année</i>					102	102	0	0	102	102	
<i>Dépenses à charge du Fonds</i>					0	0	0	0	0	0	
<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>					102	102	0	0	102	102	
MA	51	08	00	02	(Nouveau) Primes à l'investissement - Equipements réduisant la consommation d'énergie et les émissions sonores de véhicules (mesures d'accompagnement du prélèvement kilométrique)	0	0	8 000	7 040	8 000	7 040
MA	51	09	12	02	Primes à l'investissement en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des grandes entreprises (Actions prioritaires - mesure 3.3)	0	300	0	100	0	400

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
MA	51	11	00	02	Objectif Convergence (2007-2013) - Primes à l'investissement cofinancées par le FEDER	0	2 000	0	0	0	2 000
MA	51	12	00	02	Objectif Compétitivité régionale et emploi (2007-2013) - Primes à l'investissement cofinancées par le FEDER	0	0	0	0	0	0
MA	51	13	00	02	Subventions au secteur privé en vue de la création d'ateliers de travail partagés privés (Actions prioritaires - mesure 3.4 - Zones franches rurales).	0	150	0	0	0	150
MA	51	14	12	02	Primes à l'investissement en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des grandes entreprises - Zones franches urbaines (Marshall 2.vert - Axe IV)	0	3 000	0	0	0	3 000
MA	51	15	12	02	Primes à l'investissement en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des grandes entreprises - zones franches rurales (Marshall 2.vert - axe IV)	0	1 200	0	0	0	1 200
MA	51	16	00	02	Stimulation de l'Investissement dans les entreprises existantes ou en création - Mesure 1.1.1. Aides à l'investissement cofinancées par l'Union Européenne (FEDER) -programmation 2014-2020	0	0	0	0	0	0
MA	74	01	00	02	Acquisition de biens durables, y compris biens incorporels	2	2	0	0	2	2
<i>Totaux pour le Titre II.</i>						30 502	33 552	18 450	9 140	48 952	42 692
Totaux pour le programme 18.02.						31 905	36 943	18 494	9 112	50 399	46 055
<i>Dont programme d'investissement</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						102	102	—	—	102	102
Programme 18.03.											
Restructuration et développement.											
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>											
MA	12	03	00	03	Commission permanente pour la restructuration des entreprises, en ce compris les frais d'études, d'honoraires	1 068	1 068	12	12	1 080	1 080
MA	31	01	32	03	Intervention dans les coûts des plans sociaux d'entreprises en difficulté ou en restructuration	0	0	0	0	0	0
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						1 068	1 068	12	12	1 080	1 080
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>											
MA	51	02	11	03	Pôle de l'Image	2 700	2 700	0	0	2 700	2 700
MA	74	05	00	03	Achat de biens patrimoniaux.- Commission de restructuration des entreprises	50	50	0	0	50	50
MA	81	01	00	03	(Nouveau) Opérations de valorisation immobilière visant à accélérer le processus de mobilisation du territoire régional	0	0	5 000	5 000	5 000	5 000

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
MA	81	02	00	03	Octroi des moyens d'actions aux organismes financiers ayant pour but la consolidation et le développement des PME wallonnes	15 000	15 000	0	0	15 000	15 000
MA	81	03	00	03	Octrois de crédits et participations aux entreprises dans le cadre de leur développement et de leur restructuration	52 000	52 000	10 000	10 000	62 000	62 000
MA	81	04	00	03	Soutenir la valorisation industrielle des projets développés par les pôles de compétitivité (Marshall 4.0 -Axe II - Mesure 2.1)	53 000	53 000	0	0	53 000	53 000
MA	81	05	00	03	Soutenir l'innovation, le développement et la croissance des entreprises (Marshall 4.0 -Axe II - Mesure 2.2)	35 000	35 000	0	0	35 000	35 000
MA	81	06	00	03	Soutenir le développement de l'industrie 4.0 et du secteur numérique (Marshall 4.0 - Axe 5 - Mesure 5.1)	12 000	12 000	0	0	12 000	12 000
MA	81	07	00	03	(Nouveau) Prêts et garanties dans le cadre des mesures d'accompagnement du prélèvement kilométrique	0	0	0	0	0	0
MA	81	26	00	03	Cofinancement dans le cadre des programmes opérationnels "Transition" et "Zones plus développées" - FEDER 2014-2020	0	0	0	0	0	0
<i>Totaux pour le Titre II.</i>						169 750	169 750	15 000	15 000	184 750	184 750
Totaux pour le programme 18.03.						170 818	170 818	15 012	15 012	185 830	185 830
<i>Dont programme d'investissement</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						—	—	—	—	—	—
Programme 18.04.											
Zonings.											
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>											
PR	01	04	00	04	Dépenses de toute nature relatives au développement durable des zones d'activité économique	300	376	0	0	300	376
PR	12	02	00	04	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, précomptes immobiliers	350	350	0	0	350	350
PR	31	01	32	04	Subventions à des opérateurs de développement économique en vue de la réalisation d'étude diverses	100	125	0	0	100	125
PR	33	02	00	04	Subvention à l'ASBL Liège Carex	25	25	0	0	25	25
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						775	876	—	—	775	876
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>											
PR	01	02	00	04	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif des infrastructures d'accueil des activités économiques	1 887	1 887	0	0	1 887	1 887

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés			
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>												
PR	01	03	00	04	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif des infrastructures d'accueil des activités économiques (Actions prioritaires pour l'avenir wallon)	10 691	10 691	0	0	10 691	10 691	
PR	01	05	00	04	Expériences pilotes de créations d'éco-zonings - Soutien aux études de faisabilité (Marshall 2.vert - Axe IV)	0	547	0	0	0	547	
PR	01	06	00	04	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif des infrastructures d'accueil des activités économiques (Marshall 2.vert - Axe IV)	4 692	4 692	0	0	4 692	4 692	
PR	<i>i</i>	51	03	11	04	Intervention pour l'acquisition et l'aménagement de terrains et bâtiments industriels, artisanaux et de services ainsi que leurs voies d'accès	45	1 300	0	0	45	1 300
PR	<i>i</i>	51	05	11	04	Intervention pour infrastructures d'accueil des activités économiques (décret 11.03.2004)	21 070	16 715	2 000	0	23 070	16 715
PR		51	06	11	04	Intervention pour l'acquisition des terrains (décret 11.03.2004) dans les Z.A.E.	2 549	2 561	0	0	2 549	2 561
PR		51	07	11	04	Intervention pour infrastructures d'accueil des activités économiques (décret 11.03.2004) (P.A.P. - Mesure 3.3)	0	494	0	0	0	494
PR		51	08	11	04	Intervention pour infrastructures d'accueil des activités économiques en zones rurales (décret 11.03.2004) (P.A.P. - Mesure 3.4)	0	0	0	0	0	0
PR		51	09	11	04	Infrastructures d'accueil industrielles (cofinancement régional des actions soutenues par le FEDER) - programmation 2014-2020 - coopération territoriales (INTERREG V)	0	0	0	0	0	0
PR		51	10	11	04	Infrastructures d'accueil industrielles (cofinancement régional des actions soutenues par le FEDER - programmation 2007-2013) - Programme Compétitivité régionale et Emploi	0	1 226	0	0	0	1 226
PR		51	11	11	04	Infrastructures d'accueil industrielles (cofinancement régional des actions soutenues par le FEDER - programmation 2007-2013) - Programme Convergence régionale et Emploi	0	1 226	0	0	0	1 226
PR		51	12	00	04	Infrastructures d'accueil industrielles (cofinancement régional des actions soutenues par le FEDER - programmation 2007-2013) - Coopération territoriale (INTERREG IV)	0	0	0	0	0	0
PR		51	14	00	04	Expérience pilote-réhabilitation de zones d'activités économiques	1 000	3 109	0	0	1 000	3 109
PR		51	15	00	04	Infrastructures d'accueil industrielles (cofinancement régional des actions soutenues par le FEDER - programmation 2014-2020 - zone transition	0	0	0	0	0	0

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	sec	ord.	sec		<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>						
MA	31	05	00	05	Subvention d'actions destinées à la diffusion et à la promotion de l'esprit d'entreprendre (CAWA)	450	450	- 350	- 300	100	150
MA	31	06	00	05	Subvention à l'ASBL Groupement de Redéploiement Economique	1 062	1 062	0	0	1 062	1 062
MA	31	07	00	05	Subventions cofinancées par le FEDER (Programmes INTERREG IV programmation 2007-2013)	0	0	0	0	0	0
MA	31	08	00	05	Subventions destinées à soutenir des stratégies de redéploiement économique de régions touchées par des restructurations	0	0	0	0	0	0
MA	31	09	00	05	Subvention à l'IDEA en vue de soutenir le plan de redéploiement du « Cœur du Hainaut, centre d'énergies »	270	270	300	300	570	570
MA	31	13	32	05	Actions de sensibilisation à l'éco-conception (Marshall 2.vert-Axe V)	0	0	0	0	0	0
MA	31	14	00	05	Actions de sensibilisation à l'éco-design (Marshall 2.vert-Axe V)	0	0	0	0	0	0
MA	31	15	00	05	Subvention à B.E. Fin S.A. pour la mise en œuvre de l'axe transversal économie circulaire de la politique industrielle wallonne - NEXT (Marshall 4.0 - Axe 4 - Mesure 4.4)	0	0	0	0	0	0
MA	33	02	00	05	Subvention à l'ASBL Comité de développement stratégique de la région de Charleroi	650	650	0	0	650	650
MA	33	12	00	05	(Nouveau) Subvention à l'asbl Logistics in Wallonia pour le fonctionnement de la cellule de soutien logistique (mesures d'accompagnement du prélèvement kilométrique)	0	0	1 500	625	1 500	625
MA	35	01	00	05	Cotisations à des Associations de Régions européennes axées sur des problématiques industrielles	10	10	0	0	10	10
MA	41	01	60	05	Subvention à l'Université de Liège pour la réalisation d'une action-pilote de développement de la gestion innovante de projets en Région wallonne dans le cadre des Pôles de compétitivité	0	0	0	0	0	0
MA	41	02	00	05	Subvention au F.N.R.S. pour le financement de conventions de recherche dans le secteur de l'économie wallonne	0	0	0	0	0	0
MA	41	03	40	05	Subvention à l'ASE - Faciliter l'entrepreneuriat (Marshall 2.vert - Axe IV)	0	0	0	0	0	0
MA	41	04	40	05	Subvention à l'ASE - Promotion de l'esprit d'entreprendre et encouragement de la création d'activités (Marshall 2.vert - Axe IV)	0	0	0	0	0	0
MA	41	05	40	05	Subvention à l'Agence pour l'Entreprise et l'Innovation (AEI) pour le financement de ses missions de base	4 902	4 902	49	49	4 951	4 951
MA	41	06	40	05	Subvention à l'ASE - Bourses développement durable (Marshall 2.Vert-Axe V)	0	0	0	0	0	0
MA	41	07	12	05	Subvention à l'Agence pour l'Entreprise et l'Innovation (AEI) pour le financement du Centre de référence Circuits courts	0	0	0	0	0	0
MA	41	08	40	05	Subvention à l'Agence pour l'Entreprise et l'Innovation (AEI) - Sensibiliser à l'esprit d'entreprendre (Marshall 4.0 - Axe 1 - Mesure 1.6)	1 444	1 444	0	0	1 444	1 444
MA	41	09	40	05	Subvention à l'Agence pour l'Entreprise et l'Innovation (AEI) pour les frais de fonctionnement et d'accompagnement liés à la reprise du Fonds de participation	800	800	0	0	800	800
MA	41	10	40	05	Subvention à l'Agence pour l'Entreprise et l'Innovation (AEI) pour la mise en œuvre d'une politique de soutien aux indépendants	392	392	0	0	392	392

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordon-nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
MA	41	11	40	05	Subvention à l'Agence pour l'Entreprise et l'Innovation (AEI) - Accompagner le développement des entreprises (Marshall 4.0 - Axe II - Mesure 2.2)	4 076	4 076	0	0	4 076	4 076
MA	41	12	40	05	Subvention à la SOWALFIN dans le cadre du Plan PME 2015-2019	0	0	0	250	0	250
MA	45	01	00	05	Subventions cofinancées par le FEDER (Programmes INTERREG IV - programmation 2007-2013)	0	0	0	0	0	0
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						18 353	19 164	1 499	924	19 852	20 088
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>											
MA	74	01	00	05	Acquisition de biens meubles durables	6	6	0	0	6	6
<i>Totaux pour le Titre II.</i>						6	6	0	0	6	6
Totaux pour le programme 18.05.						18 359	19 170	1 499	924	19 858	20 094
<i>Dont programme d'investissement</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						—	—	—	—	—	—
Programme 18.06.											
P.M.E. et Classes moyennes.											
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>											
MA	01	01	01	06	Financement d'actions dans le cadre du Small Business Act	3 314	2 864	1 250	0	4 564	2 864
<i>Dont arrêté(s) de transfert</i>						-86	-286				
MA	01	02	00	06	Actions de soutien au renforcement des démarches de certification et labellisation des entreprises en matière de développement durable (label entreprises écosystémiques, démarche ISO 26000, rapport développement durable, ...)	200	100	0	0	200	100
MA	01	03	05	06	Mise en œuvre d'actions collaboratives dans le cadre de programmes européens en lien avec la stratégie de spécialisation intelligente dans les Régions	50	25	0	0	50	25
MA	12	02	00	06	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	400	400	0	0	400	400
MA	12	03	00	06	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions - Direction des Implantations commerciales	291	291	800	0	1 091	291
<i>Dont arrêté(s) de transfert</i>						-9	-9				
MA	12	04	00	06	Dépenses de fonctionnement de la cellule de Recours sur Implantations Commerciales	30	30	0	0	30	30
MA	31	01	00	06	Subvention pour frais de fonctionnement de la Société de transmission d'entreprises wallonnes	850	850	0	0	850	850
MA	31	02	00	06	Agences de développement local (secteur privé)	598	597	0	0	598	597

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
MA	31	03	32	06	Subvention à la SOWALFIN destinée au développement d'une plate-forme pour investisseurs et entreprises	450	450	0	0	450	450
MA	31	04	00	06	Subventions à la Sowalfin destinées à couvrir ses frais de fonctionnement	2 524	2 524	28	28	2 552	2 552
MA	31	05	32	06	Subvention à la Sowalfin destinée à couvrir les frais liés à la reprise du Fonds Fédéral de Participation	1 200	1 200	0	0	1 200	1 200
MA	31	06	32	06	(Modifié) Subventions destinées à soutenir des actions contribuant à la promotion de la création d'activités, à l'essor régional et à l'expansion économique	2 100	1 500	350	180	2 450	1 680
MA	31	07	00	06	Subvention complémentaire à la Sowalfin	1 100	1 100	0	0	1 100	1 100
MA	31	08	32	06	Primes d'emploi octroyées en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des petites ou moyennes entreprises	15 739	15 739	- 300	- 300	15 439	15 439
					Dont arrêté(s) de réallocation	-361	-361				
MA	31	09	32	06	Primes à la consultance octroyées en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des petites ou moyennes entreprises	3 000	2 200	0	0	3 000	2 200
MA	31	10	00	06	Primes à la qualité octroyées en exécution du décret du 11/03/2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des petites ou moyennes entreprises	100	100	0	0	100	100
MA	31	11	00	06	Subvention de fonctionnement à l'ASBL CIDE-SOCRAN	250	250	0	0	250	250
MA	31	12	00	06	Subventions dans le cadre de la stratégie de redéploiement économique de zones touchées par des restructurations	130	130	0	0	130	130
					Dont arrêté(s) de réallocation	+130	+130				
MA	31	14	00	06	Subvention à l'ASBL Wallonie Design	225	225	0	0	225	225
MA	31	16	00	06	Subvention au bureau d'accueil de tournage wallon	230	230	0	0	230	230
MA	31	17	22	06	Subvention permettant le fonctionnement du pôle de l'image	840	840	0	0	840	840
MA	31	20	00	06	Subvention à l'ASBL Logistics in Wallonia pour le projet Biolog Europe	231	231	0	0	231	231
					Dont arrêté(s) de réallocation	+231	+231				
MA	31	21	00	06	Subvention à l'Office Economique Wallon du Bois	260	260	0	0	260	260
MA	31	25	32	06	Subvention de fonctionnement à la S.A. START	70	70	0	0	70	70
MA	31	27	00	06	Primes à l'innovation non-technologique cofinancées par le FEDER - Objectif "Compétitivité régionale et emploi" (Programmation 2007-2013)	0	15	0	0	0	15
MA	31	28	00	06	Subventions octroyées dans le cadre de la politique des pôles de compétitivité (Marshall 4.0 Axe II - Mesure 2.1)	150	135	0	0	150	135
					Dont arrêté(s) de transfert	+150	+135				
MA	32	01	00	06	Création de TPE innovantes Bourses de préactivité	0	0	0	0	0	0
MA	32	02	00	06	Subvention à l'Agence pour l'Entreprise et l'Innovation pour le soutien à la création d'activité au travers des bourses de préactivité et à l'innovation des entreprises au moyen des bourses innovations	2 100	2 100	0	0	2 100	2 100
MA	41	02	00	06	Programme de transition professionnelle	424	424	0	0	424	424
MA	41	03	00	06	Subvention à l'Université de Liège pour la réalisation d'une étude relative à l'intégration des concepts de créativité de conduite de projets et d'innovation	0	0	0	0	0	0
MA	41	04	00	06	Subvention à l'Université de Liège dans le cadre de la politique de soutien aux PME visant à développer les réseaux d'innovation	0	0	0	0	0	0

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	sec	ord.	sec								
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
MA	41	05	00	06	Subvention au CESW pour les frais liés au fonctionnement de l'Observatoire du Commerce	211	211	0	0	211	211
MA	41	06	00	06	Subvention à l'Agence Numérique en vue de couvrir les dépenses relatives à la maintenance applicative et corrective du logiciel Logic et au développement d'une interface administrative	0	0	0	0	0	0
MA	43	02	22	06	Agences de développement local (secteur public)	590	587	0	0	590	587
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						37 657	35 678	2 128	-92	39 785	35 586
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>											
MA	51	01	12	06	Projets développés par les Studios du Cinéma d'Animation	1 300	1 300	0	0	1 300	1 300
MA	51	02	12	06	Subvention à la S.A. WALLIMAGE pour le soutien à la production audiovisuelle	500	500	0	0	500	500
MA	51	03	12	06	Primes à l'investissement en application de la loi de réorientation économique du 4 août 1978, telle que modifiée par le décret du 25 juin 1992 en ce compris l'économie sociale marchande	0	0	0	0	0	0
MA	51	04	12	06	Primes à l'investissement en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des petites ou moyennes entreprises.	79 956	60 360	10 000	0	89 956	60 360
<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>						-44	0				
MA	51	05	12	06	Aides aux PME dans le cadre de la politique e-business et consultance Rentic - plan numérique (Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 5. 1)	3 200	3 000	0	0	3 200	3 000
MA	51	06	12	06	Primes investissement ancien régime - Actions prioritaires pour l'Avenir wallon	0	0	0	0	0	0
MA	51	07	12	06	Primes à l'investissement en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des petites ou moyennes entreprises (Marshall 2.vert - axe II)	0	244	0	0	0	244
MA	51	08	12	06	Subventions à des actions qui entrent dans le cadre du plan wallon d'aide au transport par voies navigables	3 000	3 000	1 000	0	4 000	3 000
MA	51	09	12	06	Soutien aux filières de développement économique (dont notamment "bois", "pierre" et "agroalimentaire")	0	0	0	0	0	0
MA	51	11	00	06	Primes à l'investissement en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des petites et moyennes entreprises (Actions prioritaires - mesure 3.3)	0	1 000	0	0	0	1 000
MA	51	12	00	06	Primes à l'investissement en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des petites et moyennes entreprises (Actions prioritaires - mesure 3.4 - zones franches rurales)	0	500	0	0	0	500
MA	51	13	00	06	Subventions au secteur privé en vue de la création d'ateliers de travail partagé (actions prioritaires - mesure 3.4 - zones franches rurales)	0	0	0	0	0	0
MA	51	14	12	06	Primes à l'investissement en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des petites ou moyennes entreprises - Zones franches urbaines (Marshall 2.vert - Axe II)	0	3 033	0	0	0	3 033

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
MA	51	15	12	06	Primes à l'investissement en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des petites ou moyennes entreprises - Zones franches rurales (Marshall 2.vert - Axe II)	44	1 812	0	0	44	1 812
					Dont arrêté(s) de réallocation	+44	0				
MA	51	17	12	06	Primes à l'investissement en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des petites et moyennes entreprises (Actions prioritaires - mesure 1.3)	0	0	0	0	0	0
MA	51	18	12	06	Subventions pour la création d'ateliers de travail partagé	0	325	0	0	0	325
MA	81	01	12	06	Intervention de la Région dans l'activité Prêts/Garanties de la SOWALFIN	2 500	2 500	0	0	2 500	2 500
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	90 500	77 574	11 000	—	101 500	77 574
					Totaux pour le programme 18.06.	128 157	113 252	13 128	-92	141 285	113 160
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 18.11.						
					Promotion de l'Emploi.						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
TI	12	01	00	11	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	180	291	0	0	180	291
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+100				
TI	31	02	32	11	Accompagnement et sensibilisation des entreprises au management de la diversité	0	0	0	0	0	0
TI	31	06	00	11	Subventions aux structures de gestion de centre ville	115	115	0	0	115	115
TI	31	07	00	11	Marshall 4.0 - Axe 1.6 - Financement SAACE liées à l'entrepreneuriat féminin et à la post-création (DGO6)	0	0	0	0	0	0
TI	33	01	00	11	Subventions d'actions en matière d'emploi pour les ASBL	1 728	2 199	0	0	1 728	2 199
					Dont arrêté(s) de réallocation	-46	-100				
TI	33	02	00	11	Subventions des missions régionales pour l'emploi	3 225	3 110	0	0	3 225	3 110
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	-115				
					Dont arrêté(s) de transfert	+550	0				
TI	33	04	00	11	Soutien aux dépenses de fonctionnement de projets cofinancés par l'Union européenne	0	0	0	0	0	0
TI	33	05	00	11	Subventions d'actions diverses pour le secteur privé	200	200	0	0	200	200
TI	33	06	00	11	Soutien aux dépenses de fonctionnement de projets cofinancés par l'Union européenne. Programmation 2014-2020 – Secteur privé	0	0	0	0	0	0
TI	33	07	00	11	Subventions en vue de promouvoir l'égalité des chances en matière d'accès à l'emploi	90	90	0	0	90	90

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
TI	33	09	00	11 Subvention aux structures d'accompagnement à la création d'emploi	2 698	2 697	0	0	2 698	2 697
				Dont arrêté(s) de réallocation	0	+12				
TI	33	11	00	11 Agences de développement local (secteur privé)	598	597	0	0	598	597
TI	33	12	00	11 Accompagnement et sensibilisation au management de la diversité - Secteur associatif	200	275	0	0	200	275
				Dont arrêté(s) de réallocation	0	+75				
TI	35	01	00	11 Contribution de la Région wallonne au programme LEED de l'O.C.D.E.	35	35	0	0	35	35
TI	41	01	40	11 Subventions d'actions en matière d'emploi (secteur public)	159	167	0	0	159	167
				Dont arrêté(s) de réallocation	+39	+39				
TI	41	04	40	11 Soutien aux dépenses de fonctionnement de projets cofinancés par l'Union européenne	0	0	0	0	0	0
TI	41	05	40	11 Programme de Transition Professionnelle	450	252	0	0	450	252
TI	41	06	00	11 Accompagnement et sensibilisation au management de la diversité - Secteur public	80	80	0	0	80	80
				Dont arrêté(s) de réallocation	-70	-70				
TI	41	07	00	11 Cofinancement wallon à l'axe LEADER du programme wallon de développement rural	70	29	0	0	70	29
				Dont arrêté(s) de réallocation	+70	+29				
TI	41	33	40	11 Subventions à l'IWEPS pour les dépenses de fonctionnement de l'Observatoire de l'emploi	28	83	2	2	30	85
TI	43	01	22	11 Soutien aux dépenses de fonctionnement de projets cofinancés par l'Union européenne. Programmation 2014-2020 – Secteur public	0	0	0	0	0	0
TI	43	02	22	11 Agences développement local (secteur public)	605	627	0	0	605	627
				Dont arrêté(s) de réallocation	+7	+30				
TI	45	01	21	11 Dotation à la Communauté germanophone	32 317	32 317	509	509	32 826	32 826
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	42 778	43 164	511	511	43 289	43 675
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
TI	74	06	00	11 Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	10	10	0	0	10	10
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>	10	10	0	0	10	10
				Totaux pour le programme 18.11.	42 788	43 174	511	511	43 299	43 685
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	sec	ord.	sec							
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				Programme 18.12.						
				Forem.						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
TI	41	01	40	12	Fonds budgétaire : Fonds budgétaire en matière d'emploi					
					Solde au 1er janvier	0	0	0	0	0
					Recettes de l'année en cours	0	0	0	0	0
					Disponible pour l'année	0	0	0	0	0
					Dépenses à charge du Fonds	0	0	0	0	0
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	0	0	0	0	0
TI	41	03	40	12	Aides à la recherche d'emploi pour les travailleurs du P.T.P.	0	0	0	0	0
TI	41	04	40	12	Plan d'accompagnement à l'emploi	44 870	44 870	484	484	45 354
TI	41	08	40	12	Subvention de fonctionnement au Forem et pour la gestion du P.R.C.	107 952	107 952	1 700	1 700	109 652
					Dont arrêté(s) de transfert	+5 315	+5 315			
TI	41	11	40	12	Cellules de reconversion collective	3 725	3 725	33	33	3 758
TI	41	12	40	12	Maisons de l'emploi	5 266	5 266	53	53	5 319
TI	41	13	40	12	Subventions aux comités subrégionaux de l'Emploi et de la Formation	3 311	3 311	35	35	3 346
TI	41	21	40	12	Provision socio-économique de crise	0	0	0	0	0
TI	41	23	40	12	Subvention pour l'Allocation Activation	120 647	120 647	- 125	- 125	120 522
TI	41	24	40	12	Subvention pour Primes et Compléments	17 942	17 942	292	292	18 234
TI	41	25	40	12	Subvention pour le Congé Education payé	15 022	15 022	3 367	3 367	18 389
TI	41	26	40	12	Subvention pour les Agences locales pour l'Emploi	8 124	8 124	0	0	8 124
TI	41	27	40	12	Subvention pour Outplacement	577	577	0	0	577
TI	41	28	40	12	Subvention pour le Fonds de l'expérience professionnelle	812	812	0	0	812
TI	41	29	40	12	Subvention pour Dispenses pour formation et études	291	291	0	0	291
TI	41	30	40	12	Frais de fonctionnement liés aux transferts des compétences	7 750	7 750	0	0	7 750
TI	41	40	40	12	Marshall 4.0 - Axe I.2.1 - Dispositif d'orientation tout au long de la vie (FOREM)	1 912	1 912	0	0	1 912
TI	41	41	40	12	Marshall 4.0 - Axe I.6 - Sensibilisation et formation à l'esprit d'entreprendre (FOREM)	0	0	0	0	0
TI	41	42	40	12	(Nouveau) Subvention pour les mesures d'accompagnement - prélèvement kilométrique - volet Emploi	0	0	0	0	0
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	338 201	338 201	5 839	5 839	344 040

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>							
TI	61	01	00	12	Subvention pour les investissements du FOREM	1 921	1 921	11	11	1 932	1 932
TI	61	41	00	12	Marshall 4.0 - Axe V.2.3 - Financement de la modernisation informatique (FOREM)	0	0	0	0	0	0
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	1 921	1 921	11	11	1 932	1 932
					Totaux pour le programme 18.12.	340 122	340 122	5 850	5 850	345 972	345 972
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 18.13.						
					Plan de résorption du chômage géré par l'administration, mais dont la prise en charge est assurée par l'intermédiaire du Forem.						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
TI	41	01	40	13	Dépenses inhérentes à la mise au point, au développement et au financement d'un programme de mise au travail sur la base du décret du 31 mai 1990 créant un programme de promotion de l'emploi spécialement destiné aux chômeurs de longue durée dans le secteur non marchand	3 604	3 604	0	0	3 604	3 604
TI	41	04	40	13	Dépenses inhérentes au programme de transition professionnelle	17 918	17 918	0	0	17 918	17 918
TI	41	06	40	13	Réforme du PRC	696 384	696 384	11 585	11 585	707 969	707 969
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	717 906	717 906	11 585	11 585	729 491	729 491
					Totaux pour le programme 18.13.	717 906	717 906	11 585	11 585	729 491	729 491
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 18.15.						
					Economie sociale						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
MA	12	02	30	15	Etudes, documentation, séminaires, réunions, frais de procédure et honoraires d'avocats	170	170	0	0	170	170
MA	12	03	11	15	Prestations de services, consultance et convention d'études	415	415	0	0	415	415
MA	12	05	11	15	Frais de fonctionnement, de séjour et de représentation, études et documentation pour le Département du développement économique	50	50	0	0	50	50

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
MA	31	01	32	15	Subvention d'entreprises d'insertion	10 920	10 920	205	205	11 125	11 125
MA	31	02	00	15	Subventions dans le cadre du développement et de la promotion de l'économie sociale, dont en particulier les coopératives	4 735	4 435	0	0	4 735	4 435
MA	31	03	00	15	Subventions, cofinancées par le FEDER, en vue de promouvoir le développement de l'Economie sociale marchande (objectif "Convergence") - programmation 2007-2013	0	0	0	0	0	0
MA	31	04	32	15	Subvention des Agences conseil	450	442	0	0	450	442
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	-8				
MA	31	05	32	15	Subvention pour frais de fonctionnement de la SOWECSOM	345	345	4	4	349	349
MA	31	06	32	15	Actions pilotes dans le secteur de l'Economie sociale	915	828	0	0	915	828
					Dont arrêté(s) de réallocation	-193	-161				
MA	31	07	32	15	Promotion de l'Economie sociale	252	252	0	0	252	252
					Dont arrêté(s) de réallocation	+12	+12				
MA	31	08	32	15	Subvention complémentaire d'entreprises d'insertion	573	573	0	0	573	573
MA	31	11	00	15	Subventions, cofinancées par le FEDER, en vue de promouvoir le développement de l'Economie sociale marchande (objectif "Compétitivité régionale et Emploi") - programmation 2007-2013	0	0	0	0	0	0
MA	31	12	00	15	Subventions aux structures d'Economie Sociale actives dans le recyclage des déchets	125	125	0	0	125	125
MA	31	13	00	15	Financement complémentaire dans le cadre du décret IDESS	300	300	0	0	300	300
MA	31	14	00	15	Financement de l'encadrement au sein des entreprises d'insertion agréées dans le cadre du décret IDESS	100	100	0	0	100	100
MA	31	15	00	15	Soutien aux projets d'accompagnement de bénéficiaires de micro-crédits	300	267	0	0	300	267
					Dont arrêté(s) de réallocation	+166	+133				
MA	31	16	00	15	Promotion de l'Emploi dans les services de proximité (secteur privé)	700	700	0	0	700	700
MA	31	17	00	15	Subventions, cofinancées par le FSE, en vue de promouvoir le développement de l'Economie sociale - programmation 2007-2013	0	0	0	0	0	0
MA	31	18	00	15	Subventions cofinancées par le FEDER dans le cadre de la coopération territoriale Interreg IV - Programmation 2007-2013	0	0	0	0	0	0
MA	31	19	00	15	Projets pilotes dans le cadre de l'économie sociale verte (Marshall 2.vert- Axe V)	0	2	0	0	0	2
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+2				
MA	31	20	32	15	Subvention au groupement d'entreprises visant à développer la collaboration entre les entreprises d'économie sociale et les autres entreprises	0	0	0	0	0	0
MA	31	21	00	15	Subvention à des Sociétés à finalité sociale immobilières dans le secteur de l'économie sociale	120	120	0	0	120	120
MA	31	22	00	15	Subventions, cofinancées par le FSE, en vue de promouvoir le développement de l'Economie sociale - programmation 2014-2020	0	0	0	0	0	0

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
MA	31	23	00	15	Cofinancement FSE des actions de développement de l'économie sociale - programmation 2014-2020	1	860	0	0	1	860
					Dont arrêté(s) de réallocation	+1	0				
MA	31	24	00	15	Promotion des nouveaux modèles économiques collaboratifs, coopératifs et créatifs	1 200	640	0	0	1 200	640
MA	31	25	00	15	Soutien aux projets de micro-crédits coopératifs	350	350	0	0	350	350
MA	33	01	00	15	Subvention à l'asbl Réseau de lutte contre la pauvreté en Wallonie	31	31	0	0	31	31
MA	40	01	00	15	Subvention au CESW pour frais liés aux missions confiées dans le cadre de la Commission consultative et d'agrément des entreprises d'économie sociale	190	190	0	0	190	190
MA	41	06	00	15	Actions pilotes dans le secteur de l'Economie sociale (secteur public)	0	8	0	0	0	8
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+8				
MA	43	01	00	15	Projets pilotes dans le cadre de l'économie sociale verte (Marshall 2.vert- Axe V)	0	0	0	0	0	0
MA	43	03	00	15	Promotion de l'Emploi dans les services de proximité (secteur public)	700	700	0	0	700	700
MA	43	04	00	15	Financement complémentaire dans le cadre du décret IDESS	300	300	0	0	300	300
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	23 242	23 123	209	209	23 451	23 332
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
MA	51	01	00	15	Intervention en faveur de la SA SOWECSOM dans le cadre de la mission déléguée "Fonds d'économie sociale et durable"	14	14	0	0	14	14
					Dont arrêté(s) de réallocation	+14	+14				
MA	51	12	00	15	Subsides en capital pour des projets à mener par des structures d'économie sociale, visant l'acquisition de matériel et/ou de véhicules innovants propres à la réalisation de leurs activités en matière de services de proximité	0	0	0	0	0	0
MA	74	06	22	15	Acquisition de biens meubles durables	5	5	0	0	5	5
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	19	19	0	0	19	19
					Totaux pour le programme 18.15.	23 261	23 142	209	209	23 470	23 351
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				Programme 18.16.						
				Contrôle disponibilité chômeurs - FOREM						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
TI	41	30	40	16 Subvention pour le Contrôle de la disponibilité des chômeurs	20 439	20 439	0	0	20 439	20 439
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	20 439	20 439	—	—	20 439	20 439
				Totaux pour le programme 18.16.	20 439	20 439	—	—	20 439	20 439
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
				Programme 18.17.						
				Titres services - FOREM						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
TI	41	01	40	17 Subvention pour les Titres Services	400 613	400 613	13 720	13 720	414 333	414 333
TI	41	02	40	17 Subvention pour le fonds de formation Titres Services	2 157	2 157	0	0	2 157	2 157
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	402 770	402 770	13 720	13 720	416 490	416 490
				Totaux pour le programme 18.17.	402 770	402 770	13 720	13 720	416 490	416 490
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
				Programme 18.18.						
				Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
TI	41	01	40	18 (Modifié) Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ORPSS	209 542	209 542	380	380	209 922	209 922
TI	41	02	40	18 Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS	399 131	399 131	- 2 789	- 2 789	396 342	396 342
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	608 673	608 673	- 2 409	- 2 409	606 264	606 264
				Totaux pour le programme 18.18.	608 673	608 673	- 2 409	- 2 409	606 264	606 264
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
TI	12	22	00	21	Soutien aux actions de formation qualifiante	140	140	0	0	140	140
TI	12	31	00	21	Soutien aux actions de sensibilisation, études, projets pilotes relatifs à la formation	461	554	0	0	461	554
					Dont arrêté(s) de réallocation	+141	+234				
					Dont arrêté(s) de transfert	+50	+50				
TI	31	21	00	21	Subvention pour les chèques création	2 055	2 055	0	0	2 055	2 055
TI	33	11	00	21	Subvention en vue de promouvoir l'information et l'orientation sur les métiers et les qualifications	350	350	81	81	431	431
TI	33	12	00	21	Subvention en vue de soutenir les actions de préqualifications	40 454	40 917	95	67	40 549	40 984
					Dont arrêté(s) de transfert	+1 085	+135				
TI	33	13	00	21	Subvention en vue de promouvoir des actions de formation qualifiante	425	413	36	89	461	502
					Dont arrêté(s) de réallocation	-138	-182				
TI	33	16	00	21	Subvention pour l'Interfédé	692	692	0	0	692	692
TI	33	21	00	21	Subvention pour la formation des travailleurs et l'adaptabilité des entreprises	50	50	0	0	50	50
TI	33	23	00	21	Subventions pour l'insertion des primo-arrivants	0	0	0	0	0	0
					Dont arrêté(s) de transfert	-7 000	-5 500				
TI	33	31	00	21	Soutien aux actions de sensibilisation, études, projets pilotes relatifs à la formation	18	22	0	0	18	22
TI	33	32	00	21	Subventions en vue de permettre la formation en TIC	1 300	1 300	0	0	1 300	1 300
TI	33	33	00	21	Cofinancement pour les projets LEADER	1	1	0	0	1	1
					Dont arrêté(s) de réallocation	+1	+1				
TI	33	34	00	21	Soutien aux dépenses de fonctionnement de projets cofinancés par l'Union européenne	0	0	0	0	0	0
TI	33	35	00	21	Soutien aux dépenses de fonctionnement de projets cofinancés par l'Union européenne "2007-2013"	0	0	0	0	0	0
TI	33	36	00	21	Soutien aux dépenses de fonctionnement de projets cofinancés par l'Union européenne - Programmation 2014-2020 (secteur privé)	0	0	0	0	0	0
TI	33	41	00	21	Subvention en vue de promouvoir les actions de luttres contre les discriminations dans le secteur de la formation	65	65	0	0	65	65
TI	33	43	00	21	Subventions diverses aux asbl en matière de formation	200	203	- 81	- 81	119	122
TI	33	44	00	21	Euroskills 2012	0	0	0	0	0	0
TI	34	21	00	21	Subvention pour la formation des travailleurs et l'adaptabilité des entreprises	5	5	0	0	5	5
TI	41	01	40	21	Mise en œuvre, dans le domaine de la formation, des programmes de transition professionnelle	400	400	0	0	400	400
TI	41	16	00	21	(Modifié) Subvention au CESW	155	170	155	143	310	313
TI	41	35	00	21	Soutien aux dépenses de fonctionnement de projets cofinancés par l'Union européenne "2007-2013"	0	0	0	0	0	0

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	sec	ord.	sec							
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				Programme 18.22.						
				Forem - Formation.						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
TI	41	01	40	22 Subvention de fonctionnement au Forem	116 947	116 947	991	991	117 938	117 938
TI	41	02	40	22 Marshall 4.0 - Axe I.3 - Actualiser l'équipement des centres de formation (FOREM)	0	0	0	0	0	0
TI	41	03	40	22 Financement de projets visant à améliorer l'insertion socio-professionnelle et la formation professionnelle	0	0	0	0	0	0
TI	41	04	40	22 Financement du chèque formation	8 108	8 108	1 300	1 300	9 408	9 408
TI	41	05	40	22 (Nouveau) Subvention pour le projet "Maison des Langues"	0	0	300	300	300	300
TI	41	06	40	22 Crédit adaptation	4 745	4 745	0	0	4 745	4 745
TI	41	08	40	22 Subvention en vue de promouvoir les métiers du secteur non marchand	1 252	1 252	0	0	1 252	1 252
TI	41	10	40	22 Subvention pour le fonctionnement des centres de compétence	20 872	20 872	94	94	20 966	20 966
TI	41	11	40	22 Articulation entre la formation initiale et la formation professionnelle	1 196	1 196	13	13	1 209	1 209
TI	41	13	40	22 Subvention pour de nouvelles actions dans le cadre du contrat de gestion	533	533	0	0	533	533
TI	41	21	40	22 Financement du volet formation des pôles de compétitivité - (Marshall 2.vert - axe 2)	0	4 156	0	0	0	4 156
TI	41	22	40	22 Subvention en vue de promouvoir l'autocréation d'activités	2 901	2 901	0	0	2 901	2 901
TI	41	30	40	22 Marshall 4.0 - Axe I.1.2 - Formations Tutorat (FOREM)	76	76	0	0	76	76
TI	41	31	40	22 Marshall 4.0 - Axe I.1.3 - Validation des compétences (FOREM - CVDC)	607	607	0	0	607	607
TI	41	32	40	22 Marshall 4.0 - Axe I.1.6 - Renforcement du lien entre l'offre de formations et les métiers d'avenir (FOREM)	18 664	18 664	0	0	18 664	18 664
TI	41	33	40	22 Marshall 4.0 - Axe I.2.2 - Découverte et essais métiers (FOREM)	1 424	1 424	0	0	1 424	1 424
TI	41	34	40	22 Marshall 4.0 - Axe I.4.1 - Plan Langues (FOREM)	6 367	6 367	- 108	- 108	6 259	6 259
				Dont arrêté(s) de transfert	+50	+50				
TI	41	35	40	22 Marshall 4.0 - Axe II.1.2 - Formations des Centres de compétences articulées aux projets des pôles (FOREM)	5 000	5 000	0	0	5 000	5 000
				Dont arrêté(s) de transfert	+5 000	+5 000				
TI	41	36	40	22 Marshall 4.0 - Axe II.2.1 - Soutenir l'innovation des entreprises (FOREM)	0	0	0	0	0	0
TI	41	37	40	22 Marshall 4.0 - Axe IV.1.1 - Formations alliance Emploi-Environnement (FOREM)	2 250	2 250	0	0	2 250	2 250
TI	41	38	40	22 Marshall 4.0 - Axe V.1.1 - Formations Centres de compétences - transition numérique (FOREM)	2 750	2 750	0	0	2 750	2 750
TI	41	39	40	22 (Nouveau) Subvention pour les mesures d'accompagnement - prélèvement kilométrique - volet Formation	0	0	0	0	0	0
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	193 692	197 848	2 590	2 590	196 282	200 438

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
TI	61	01	41	22 Subvention au FOREM pour des investissements en rapport avec les centres de formation professionnelle	3 300	3 300	0	0	3 300	3 300
TI	72	01	00	22 Centre de formation Saint-Hubert	0	0	0	0	0	0
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>	3 300	3 300	0	0	3 300	3 300
				Totaux pour le programme 18.22.	196 992	201 148	2 590	2 590	199 582	203 738
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
				Programme 18.23.						
				Formation agricole.						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
RC	12	02	00	23 Frais de Commission Formation agricole	0	0	0	0	0	0
RC	12	31	00	23 Actions de sensibilisation, études et projets pilotes relatifs à la formation	0	0	0	0	0	0
RC	33	05	00	23 Subventions à des associations d'amateurs horticoles pour l'organisation de séances d'études et de conférences	20	34	0	0	20	34
RC	33	06	00	23 Subventions aux centres agréés de formation professionnelle agricole pour l'organisation des cours et autres activités en rapport	925	1 470	0	0	925	1 470
				<i>Dont arrêté(s) de transfert</i>	-250	0				
RC	33	07	00	23 Subvention pour la formation à la qualité dans le secteur agricole	0	0	0	0	0	0
RC	34	01	41	23 Indemnités de promotion sociale aux agriculteurs et à leurs aidants	0	0	0	0	0	0
RC	41	01	00	23 Subventions aux organisme d'intérêt public dans le cadre du programme wallon de développement rural 2007-2010 cofinancé par le FEADER	100	70	0	0	100	70
				<i>Dont arrêté(s) de transfert</i>	-100	0				
RC	41	16	00	23 Subvention au CESW	20	20	0	0	20	20
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	1 065	1 594	0	0	1 065	1 594
				Totaux pour le programme 18.23.	1 065	1 594	0	0	1 065	1 594
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				Programme 18.24. IFAPME						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
TI	41	05	40	24 Subventions de fonctionnement à l'Institut wallon de formation en alternance et des indépendants et petites et moyennes entreprises	15 958	15 958	364	364	16 322	16 322
TI	41	06	40	24 Subventions pour la formation des indépendants (IFAPME)	28 756	28 756	286	286	29 042	29 042
TI	41	07	40	24 Subvention pour de nouvelles actions dans le cadre du contrat de gestion	1 096	1 096	0	0	1 096	1 096
TI	41	14	40	24 Subventions en vue de promouvoir la sensibilisation et la formation à la création d'entreprises	0	0	0	0	0	0
TI	41	20	40	24 Marshall 4.0 - Axe I.1.2 - Harmonisation du statut des apprenants en alternance et soutien à leur encadrement en entreprise (IFAPME)	5 949	5 949	0	0	5 949	5 949
TI	41	21	40	24 Personnel et fonctionnement (Bonus)	357	357	28	28	385	385
TI	41	22	40	24 Personnel et fonctionnement (Contrat d'apprentissage industriel)	299	299	0	0	299	299
TI	41	39	40	24 (Modifié) Marshall 4.0 - Axe I.1.2 - Formations Tutorat (IFAPME)	104	104	0	0	104	104
TI	41	40	40	24 Marshall 4.0 - Axe I.1.2 - Encadrement de la formation en alternance (IFAPME)	2 144	2 144	0	0	2 144	2 144
TI	41	41	40	24 Marshall 4.0 - Axe I.1.3 - Validation des compétences (IFAPME - CVDC)	200	200	0	0	200	200
TI	41	42	40	24 Marshall 4.0 - Axe I.1.4 - Expériences pilotes de certification équivalente IFAPME - enseignement	213	213	0	0	213	213
TI	41	43	40	24 Marshall 4.0 - Axe I.1.5 - Formation et encadrement dans les centres de formation en alternance (IFAPME)	3 035	3 035	0	0	3 035	3 035
TI	41	44	40	24 Marshall 4.0 - Axe I.1.7 - Expériences pilotes alternance - enseignement supérieur (IFAPME)	32	32	0	0	32	32
TI	41	45	40	24 (Modifié) Marshall 4.0 - Axe I.2.2 - Dispositif d'orientation tout au long de la vie (IFAPME)	272	272	0	0	272	272
TI	41	46	40	24 Marshall 4.0 - Axe IV.1.1 - Formations alliance Emploi-Environnement (IFAPME)	0	0	0	0	0	0
TI	41	47	40	24 Marshall 4.0 - Axe V.1.1 - Formations - transition numérique (IFAPME)	0	0	0	0	0	0
TI	41	48	40	24 (Nouveau) Marshall 4.0 - Axe I.4.1 - Plan Langues (IFAPME)	0	0	108	108	108	108
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	58 415	58 415	786	786	59 201	59 201
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
TI	01	01	00	24 Marshall 4.0 - Axe I.3 - Actualiser l'équipement des centres de formation (IFAPME)	—	—	—	—	—	—
TI	61	02	41	24 Subvention à l'IFAPME pour des investissements en rapport avec les centres de formation professionnelle	3 140	3 140	- 200	- 200	2 940	2 940

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
TI	61	03	41	24	Subvention pour construction d'infrastructures dédiées à la gestion des compétences vertes	0	0	0	0	0	0
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	3 140	3 140	- 200	- 200	2 940	2 940
					Totaux pour le programme 18.24.	61 555	61 555	586	586	62 141	62 141
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 18.25.						
					Politiques croisées dans le cadre de la formation						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
MA	01	01	00	25	Subvention dans le cadre du projet "université ouverte" (Marshall 4.0 - Axe I - Mesure 1.5)	1 000	1 000	0	0	1 000	1 000
MA	01	07	00	25	Renforcer l'accès à l'enseignement supérieur et à la formation (bassins de vie) - (Marshall 4.0 - Axe I - Mesure 1.5)	0	0	0	0	0	0
TI	01	08	00	25	Marshall 4.0 - Axe I.2.1 - Subvention dans le cadre du projet « Cité des métiers de Charleroi »	500	650	0	0	500	650
					<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	0	+150				
TI	01	09	00	25	Marshall 4.0 - Axe I.2.1 - Subvention dans le cadre du projet « Cité des métiers de Namur »	469	469	0	0	469	469
					<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	-31	-31				
TI	01	10	00	25	Marshall 4.0 - Axe I.2.1 - Subvention dans le cadre du projet « Cité des métiers de Liège »	500	563	0	0	500	563
					<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	0	+63				
TI	12	02	00	25	Études, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	15	15	0	0	15	15
MA	12	03	30	25	Études et prestations de services dans le cadre des marchés Cybercoles et Cyberclasses - plan numérique (Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 5.1)	250	250	0	0	250	250
TI	12	04	11	25	Frais de fonctionnement liés aux transferts de compétences	2 339	2 339	0	0	2 339	2 339
MA	12	05	11	25	Frais liés aux prestations de service du centre d'assistance dans le cadre du projet Cyberclasses - plan numérique (Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 5.1)	860	800	0	0	860	800
					<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	+60	+50				
MA	14	07	10	25	Frais d'exploitation, d'entretien ordinaire et de gestion des équipements des projets cybercoles et cyberclasses- plan numérique (Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 5.1)	65	95	0	0	65	95
					<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	0	+30				

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
MA	21	01	50	25	Intervention résultant de la location financement destinée à la réalisation du Plan TIC pour l'éducation - Intérêts - plan numérique (Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 5.1)	111	111	0	0	111	111
MA	33	01	00	25	Subvention à l'Eurometropolitan e-campus (Marshall 4.0 - Axe I - mesure 1.5)	500	500	0	0	500	500
MA	33	02	00	25	Subvention de base à l'Eurometropolitan e-campus	220	237	0	0	220	237
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+17				
TI	33	10	00	25	Validation des compétences	250	250	0	0	250	250
TI	33	12	01	25	Subvention aux actions d'alphabétisation	1 186	1 186	0	0	1 186	1 186
TI	33	14	00	25	Marshall 4.0 - Axe I.1.2 - Harmonisation du statut des apprenants en alternance et soutien à leur encadrement en entreprise (DGO6)	6 890	7 613	0	0	6 890	7 613
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	-213				
MA	33	18	00	25	Plan TIC pour l'éducation - secteur ASBL - plan numérique (Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 5.1)	30	30	0	0	30	30
MA	33	19	00	25	Expériences pilotes de formation en alternance dans l'enseignement supérieur (Marshall 2.vert -Axe V)	0	0	0	0	0	0
MA	33	20	00	25	Subventions dans le cadre des projets pilote Ecole numérique (Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 5.1)	40	80	0	0	40	80
					Dont arrêté(s) de réallocation	-60	-70				
TI	41	01	40	25	Subvention de fonctionnement à l'Institut de formation pour les classes moyennes et les petites et moyennes entreprises	0	0	0	0	0	0
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	-49				
TI	41	02	40	25	Subvention de fonctionnement à l'Office Francophone de la Formation en Alternance	181	181	2	2	183	183
TI	41	03	40	25	Marshall 4.0 - Axe I.1.1 - Plateforme interactive (OFFA)	0	0	500	0	500	0
TI	41	04	40	25	(Nouveau) Subvention au CESW	0	0	30	30	30	30
MA	43	01	00	25	Plan TIC pour l'éducation - secteur Pouvoirs Locaux- plan numérique (Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 5.1)	30	30	0	0	30	30
TI	43	02	12	25	Subventions diverses aux administrations et pouvoirs publics	28	28	0	0	28	28
TI	43	03	00	25	Interruption de carrière : Administrations provinciales et locales	20 705	20 705	- 1 648	- 1 648	19 057	19 057
MA	45	01	00	25	Plan TIC pour l'éducation - secteurs Communauté française et Communauté germanophone- plan numérique (Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 5.1)	170	150	0	0	170	150
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	-10				
TI	45	02	30	25	Subvention au Service Francophone des Métiers et des Qualifications	140	140	2	2	142	142
TI	45	03	00	25	Interruption de carrière : Régions, Communautés	2 637	2 637	- 950	- 950	1 687	1 687
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	39 116	40 059	- 2 064	- 2 564	37 052	37 495
					<i>Titre II - Dépenses de capital</i>						

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
MA	01	05	00	25	Subvention en capital dans le cadre du projet "Cité des métiers de Namur" (Marshall 4.0 - Axe I - Mesure 1.2)	0	0	0	0	0	0
TI	01	11	00	25	Marshall 4.0 - Axe I.2.1 - Subvention en capital dans le cadre du projet « Cité des métiers de Namur»	31	31	0	0	31	31
					Dont arrêté(s) de réallocation	+31	+31				
MA	52	01	00	25	Subventions en capital dans le cadre du plan TIC pour l'éducation - secteur ASBL - plan numérique (Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 5.1)	315	315	0	0	315	315
MA	63	01	00	25	Subventions en capital dans le cadre du plan TIC pour l'éducation - secteur pouvoirs locaux - plan numérique (Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 5.1)	325	325	0	0	325	325
MA	65	01	00	25	Subventions en capital dans le cadre du plan TIC pour l'éducation - secteur Communauté française et Communauté germanophone - plan numérique (Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 5.1)	315	315	0	0	315	315
MA	74	01	00	25	Travaux et fournitures dans le cadre des cyberclasses - plan numérique (Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 5.1)	5	5	0	0	5	5
TI	74	06	00	25	Achat de biens meubles durables	5	5	0	0	5	5
MA	81	01	00	25	Intervention dans le cadre du projet "Campus technologique de Gosselies" (Marshall 2.vert - axe II)	0	2 000	0	0	0	2 000
MA	91	01	70	25	Intervention résultant de la location financement destinée à la réalisation du Plan TIC pour l'éducation - Capital - plan numérique (Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 5.1)	8 830	8 830	0	0	8 830	8 830
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	9 826	11 826	—	—	9 826	11 826
					Totaux pour le programme 18.25.	48 942	51 885	-2 064	-2 564	46 878	49 321
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 18.31. Recherche.						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
MA	01	01	00	31	Programme "Convergence" dans le cadre de la programmation 2007-2013 des Fonds structurels européens - Mesure 2.2	0	3 558	0	0	0	3 558
MA	01	02	00	31	Programme "Compétitivité régionale et emploi" dans le cadre de la programmation 2007-2013 des Fonds structurels européens - Mesure 2.2	0	1 871	0	0	0	1 871
MA	01	03	00	31	Fonds structurels 2014-2020 – Mesures 2.1.1, 2.1.2 et 2.2.2 – FEDER	0	0	0	0	0	0
MA	01	04	00	31	Fonds structurels 2014-2020 – Mesure 1.2 - FSE	0	0	0	0	0	0
MA	01	05	00	31	Programme "Convergence" dans le cadre de la programmation 2007-2013 des Fonds structurels européens - Mesure 2.6	0	1 205	0	0	0	1 205
MA	01	06	00	31	Programme "Compétitivité régionale et emploi" dans le cadre de la programmation 2007-2013 des Fonds structurels européens - Mesure 2.6	0	983	0	0	0	983

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
MA	01	07	00	31	Initiatives dans le cadre du Plan Marshall 2.vert en matière de recherche	0	30	0	0	0	30
MA	01	08	00	31	Programme "interreg" dans le cadre de la programmation 2007-2013 des fonds structurels européens mesures 1.1, 1.2 et 1.3.	0	1 447	0	0	0	1 447
MA	01	09	00	31	Action de soutien à l'établissement d'une stratégie de développement et d'investissement dans la Recherche - Marshall 2.vert	0	0	0	0	0	0
MA	01	10	00	31	Programme "Interreg" dans le cadre de la programmation 2014-2020 des fonds structurels européens	0	0	0	0	0	0
MA	01	11	00	31	Soutien à la coordination et la représentation de la Recherche wallonne dans les réseaux internationaux - Marshall 2.vert	0	1 388	0	0	0	1 388
MA	01	12	00	31	Soutien au développement de stratégies "Proof of concept" - Marshall 2.vert	0	524	0	0	0	524
MA	31	02	12	31	Subventions à des centres collectifs de recherche pour le financement de leurs activités de recherche industrielle, recherche appliquée, développement expérimental, guidance et veille technologique (y compris chercheurs FIRST)	8 885	10 711	0	0	8 885	10 711
MA	45	01	23	31	Subventions accordées dans le cadre de l'accord de coopération avec la Communauté Wallonie-Bruxelles (Contrat d'avenir)	2 860	2 860	0	0	2 860	2 860
MA	45	02	00	31	(Nouveau) Subvention GIGA – favoriser l'accès et le financement de projets wallons dans le cadre d'appels du Conseil Européen de la Recherche et du programme cadre Horizon 2020	0	0	600	600	600	600
MA	45	04	20	31	Actions visant à améliorer les conditions de travail des chercheurs Post-Doc - Marshall 2.vert	0	915	0	0	0	915
MA	45	05	23	31	Soutien à l'application de la charte européenne du chercheur - Marshall 2.vert	0	505	0	0	0	505
MA	45	06	00	31	Subvention au Welbio - Marshall 4.0 - II.1.2	0	0	0	0	0	0
MA	45	07	00	31	Subventions à des universités et établissements assimilés pour leurs activités de recherche industrielle et appliquée (y compris chercheurs FIRST)	29 900	23 650	- 600	- 600	29 300	23 050
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	-2 700				
MA	45	08	00	31	Mise en place de programmes d'excellence dans le cadre du Plan d'actions prioritaires pour l'Avenir wallon (PAP-AW)	0	200	0	0	0	200
MA	45	09	00	31	Renforcement de la politique en matière de spin-off dans le cadre du Plan d'actions prioritaires pour l'Avenir wallon (PAP-AW)	0	0	0	0	0	0
MA	45	10	00	31	Soutien à l'évaluation, la poursuite et la création des programmes d'excellence - Marshall 2.vert	0	3 262	0	0	0	3 262
MA	45	11	00	31	Soutien au renforcement du programme First Spin-Off - Marshall 2.vert	0	1 210	0	0	0	1 210
MA	45	12	00	31	Subventions dans le cadre de projets pilotes - programme European Research Council	500	500	0	- 100	500	400
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	42 145	54 819	0	- 100	42 145	54 719

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
MA	01	14	00	31 Initiatives en matière de soutien aux infrastructures de recherche	4 000	3 600	0	0	4 000	3 600
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>	4 000	3 600	0	0	4 000	3 600
				Totaux pour le programme 18.31.	46 145	58 419	—	-100	46 145	58 319
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
				Programme 18.32.						
				Aides aux entreprises - Recherche - Créativité - Innovation						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
MA	01	01	00	32 Programme "Convergence" dans le cadre de la programmation 2007-2013 des Fonds structurels européens - Mesure 2.1	0	959	0	0	0	959
MA	01	02	00	32 Programme "Compétitivité régionale et emploi" dans le cadre de la programmation 2007-2013 des Fonds structurels européens - Mesure 2.1	0	732	0	0	0	732
MA	01	03	00	32 Dépenses de toute nature relatives au plan numérique	23 018	5 340	- 2 685	1 950	20 333	7 290
				<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	-1 982	-70				
MA	01	04	00	32 Fonds structurels 2014-2020 – Mesures 2.2.1 et 2.3.2 - FEDER	0	0	0	0	0	0
MA	01	05	00	32 Diagnostic de maturité numérique des entreprises	2 000	2 000	0	0	2 000	2 000
MA	01	07	00	32 Pôles de compétitivité - subventions aux entreprises, aux universités et aux centres de recherche (PAP-AW - mesure 1.2)	0	14 962	0	- 100	0	14 862
MA	01	08	00	32 Intensification des programmes mobilisateurs dans le cadre du Plan d'actions prioritaires pour l'avenir wallon (PAP-AW)	0	0	0	0	0	0
MA	01	09	10	32 Programmes mobilisateurs - Marshall 2.vert	0	3 417	0	0	0	3 417
MA	01	10	00	32 Soutien aux partenariats d'innovation technologique (PIT) en dehors du domaine des pôles Marshall 2.vert	0	1 363	0	0	0	1 363
MA	01	11	00	32 Pôles de compétitivité - subventions aux entreprises, aux universités et aux centres de recherche (Marshall 4.0 - Axe II - Mesure 1)	30 000	30 000	0	0	30 000	30 000
				<i>Dont arrêté(s) de transfert</i>	+20 000	+20 000				
MA	01	12	00	32 Subsidés octroyés aux acteurs wallons de la recherche dans le cadre de leur participation à des programmes internationaux	7 000	4 820	0	0	7 000	4 820
				<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	0	+500				
MA	01	13	00	32 Dépenses de toute nature relatives à la mise en œuvre du programme Innovation	7 500	5 300	0	0	7 500	5 300
MA	12	02	00	32 Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	100	110	0	0	100	110

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
MA	31	01	00	32 Subventions à des entreprises pour des études de faisabilité technique, la protection des droits de propriété industrielle, les services de conseil et soutien à l'innovation (y compris chercheurs FIRST)	6 200	5 900	153	0	6 353	5 900
MA	31	02	12	32 Subventions à des entreprises pour le financement de projets de recherche industrielle et de développement expérimental	19 850	13 500	0	0	19 850	13 500
				Dont arrêté(s) de réallocation	0	+1 500				
MA	31	03	00	32 Soutien aux incubateurs wallons	1 500	1 500	0	0	1 500	1 500
MA	31	04	22	32 Subvention de fonctionnement à l'ASBL FUTUROCITE (EURO GREEN IT INNOVATION CENTER)	320	320	0	0	320	320
MA	31	05	22	32 Subvention de fonctionnement à l'ASBL MICROSOFT INNOVATION CENTER	500	500	0	0	500	500
MA	31	06	22	32 Subvention de fonctionnement à l'ASBL ID CAMPUS	400	383	- 140	- 123	260	260
				Dont arrêté(s) de réallocation	0	-17				
MA	31	07	00	32 Subventions aux entreprises pour le soutien des innovations de procédé et d'organisation	500	475	0	0	500	475
MA	32	03	00	32 Renforcement de la politique en matière de spin-out (partim PME) dans le cadre du Plan d'actions prioritaires pour l'Avenir wallon (PAP-AW)	0	0	0	0	0	0
MA	32	05	00	32 Soutien aux nouvelles pratiques innovantes, en particulier la captation de tendances, le développement des écosystèmes innovants, la constitution de plateformes d'échanges	0	0	0	0	0	0
MA	33	01	00	32 Subvention à l'ASBL Groupement de Redéploiement Economique pour la mise en œuvre du projet « LIEGETOGETHER »	250	250	0	0	250	250
MA	33	02	00	32 Subvention à l'asbl Centre de Compétence TechnofuturTIC relative à l'animation et l'encadrement du réseau d'espaces publics numériques et du dispositif de médiation numérique dans les communes de la Wallonie	600	188	0	0	600	188
				Dont arrêté(s) de réallocation	+482	+70				
MA	40	01	00	32 Subventions de toute nature pour le développement des télécommunications dans le secteur public	0	0	0	0	0	0
MA	43	01	00	32 Développement du réseau des Espaces Publics Numériques (EPN) dans le cadre de la stratégie numérique de Wallonie - appel à projets (Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 1)	1 500	0	0	0	1 500	0
				Dont arrêté(s) de réallocation	+1 500	0				
MA	45	01	23	32 Subvention à la Communauté germanophone dans le cadre de la politique de télécommunication	75	75	0	0	75	75
<i>Totaux pour le Titre I.</i>					101 313	92 094	-2 672	1 727	98 641	93 821
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>										
MA	51	01	00	32 Subvention à la SOFICO en vue du développement d'un pôle spacial en synergie avec la station ESA de Redu - volet "pose d'une connexion fibre optique" dans le cadre du programme compétitivité régionale et emploi du FEDER (2007-2013)	0	0	0	0	0	0

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
MA	51	03	00	32	Subventions aux entreprises pour le financement de projets de développement expérimental en coopération	0	2 000	0	0	0	2 000
MA	63	02	00	32	Subventions dans le cadre de l'expérience-pilote DIGITAL CITIES (Marshall 2.vert - axe II)	0	0	0	900	0	900
MA	81	01	12	32	Avances récupérables à des entreprises pour le financement de projets de développement expérimental	54 000	40 100	0	0	54 000	40 100
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	-5 000				
MA	81	02	00	32	Pôles de compétitivité - Avances récupérables aux entreprises (PAP-AW - Mesure 1.2)	0	0	0	0	0	0
MA	81	03	00	32	Avances récupérables aux entreprises dans le cadre des programmes mobilisateurs (PAP-AW)	0	0	0	0	0	0
MA	81	04	00	32	Avances récupérables aux entreprises pour le financement de projets de développement expérimental prototyping	24 650	20 000	0	0	24 650	20 000
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+5 000				
MA	81	05	00	32	Développer l'innovation dans le secteur de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables (Marshall 4.0 - Axe IV - Mesure 4.2)	0	0	0	0	0	0
MA	81	06	00	32	(Nouveau) Soutenir le développement du secteur numérique (Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 1.3)	0	0	0	0	0	0
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	78 650	62 100	—	900	78 650	63 000
					Totaux pour le programme 18.32.	179 963	154 194	-2 672	2 627	177 291	156 821
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 18.33.						
					Promotion, diffusion et valorisation de la Recherche.						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
MA	01	02	00	33	Actions de sensibilisation à la culture scientifique et technique cofinancées par les fonds structurels européens hors Objectif 1 (Contrat d'avenir) (nouvelle programmation)	0	0	0	0	0	0
MA	01	03	00	33	Subventions relatives à des activités de diffusion de promotion et d'évaluation de la recherche, de la science, des technologies nouvelles, de l'innovation et du développement technologique	2 000	2 300	0	0	2 000	2 300
MA	01	04	00	33	Subventions relatives au soutien de la valorisation et de la diffusion des résultats de la	3 600	1 600	0	0	3 600	1 600
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+700				

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
MA	12	02	00	33	Relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions et d'experts, études, actions de diffusion des sciences et des technologies	1 512	1 676	- 17	- 17	1 495	1 659
					Dont arrêté(s) de transfert	-188	-45				
MA	41	01	40	33	Subvention au Parc d'aventures scientifiques (Anc. Forum Scientifique et Technique)	3 650	3 650	0	0	3 650	3 650
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	10 762	9 226	-17	-17	10 745	9 209
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
MA	74	06	00	33	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	25	25	- 25	- 25	0	0
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	25	25	- 25	- 25	0	0
					Totaux pour le programme 18.33.	10 787	9 251	-42	-42	10 745	9 209
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
MA	01	01	00	34	Programme 18.34.						
					Fonds de la Recherche, du développement et de l'innovation						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
					Fonds budgétaire : Fonds destiné au soutien de la Recherche, du développement et de l'innovation						
					Solde au 1er janvier	19 141	74 402	6 089	662	25 230	75 064
					Recettes de l'année en cours	19 000	19 000	0	0	19 000	19 000
					Disponible pour l'année	38 141	93 402	6 089	662	44 230	94 064
					Dépenses à charge du Fonds	19 000	19 000	0	0	19 000	19 000
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	19 141	74 402	6 089	662	25 230	75 064
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	19 000	19 000	0	0	19 000	19 000
					Totaux pour le programme 18.34.	19 000	19 000	0	0	19 000	19 000
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	19 000	19 000	—	—	19 000	19 000
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	19 141	74 402	6 089	662	25 230	75 064
Totaux pour la division organique 18.	3 209 908	3 200 867	78 949	58 363	3 288 857	3 259 230					
<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—					
<i>Dont programme d'investissement</i>	21 115	18 015	2 000	—	23 115	18 015					
<i>Dont fonds budgétaires</i>	19 000	19 000	—	—	19 000	19 000					
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	19 243	74 504	6 089	662	25 332	75 166					

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
Division organique 19											
Fiscalité											
Programme 19.01. Fonctionnel											
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>											
LA	11	03	00	01	Rémunérations et allocations du personnel	20 599	20 599	206	206	20 805	20 805
LA	12	01	00	01	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	11	11	0	0	11	11
LA	12	03	00	01	Prestations de service réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques	0	0	0	0	0	0
LA	12	04	00	01	Entretien, réparation, carburant et assurance des véhicules de la DGO7	198	198	0	0	198	198
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						20 808	20 808	206	206	21 014	21 014
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>											
LA	74	01	00	01	Achat de biens meubles durables	0	0	0	0	0	0
LA	74	02	00	01	Acquisition de matériel et logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de réalisation de projets informatiques spécifiques	0	0	0	0	0	0
LA	74	03	00	01	Achat de biens meubles durables - Véhicules de la DGO7	149	240	0	0	149	240
<i>Dont arrêté(s) de transfert</i>						0	+91				
<i>Totaux pour le Titre II.</i>						149	240	0	0	149	240
Totaux pour le programme 19.01.						20 957	21 048	206	206	21 163	21 254
<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Dont programme d'investissement</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						—	—	—	—	—	—
Programme 19.02. Fiscalité											
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>											
LA	01	01	11	02	(Nouveau) Provision destinée à prendre en charge les frais des deux représentants de la Région wallonne au Conseil d'administration de la SCIP	0	0	2	1	2	1

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	sec	ord.	sec								
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
LA	01	04	00	02	Traitements, allocations et indemnités du personnel affecté à la mise en œuvre de la LSF, de la nouvelle autonomie fiscale et des nouvelles compétences transférées du fédéral	0	0	0	0	0	0
LA	01	05	00	02	Provision mesures d'accompagnement péage kilométrique	12 400	12 935	- 6 147	- 10 219	6 253	2 716
					Dont arrêté(s) de transfert	-4 850	-4 315				
LA	12	01	00	02	Achats de biens et services, en ce compris études, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions et frais de fonctionnement	965	925	0	0	965	925
					Dont arrêté(s) de réallocation	-70	-134				
					Dont arrêté(s) de transfert	0	-91				
LA	12	02	00	02	Frais d'impression	1 052	362	0	0	1 052	362
					Dont arrêté(s) de réallocation	+70	0				
LA	12	03	00	02	Expertises, frais de procédure, frais de fonctionnement, honoraires d'avocats	1 641	1 641	0	0	1 641	1 641
LA	12	04	00	02	Frais bancaires, chèques circulaires, assignations postales	0	0	0	0	0	0
LA	12	05	11	02	Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques	2 865	4 038	0	0	2 865	4 038
					Dont arrêté(s) de réallocation	-1 222	-993				
LA	12	06	11	02	(Nouveau) Provision pour la prise en charge de la partie des frais de fonctionnement de la Structure de Coordination de l'Information patrimoniale (SCIP) supportée par la Région wallonne	0	0	40	40	40	40
LA	21	01	60	02	Autres Intérêts - Intérêts de retard sur autres que sur dettes commerciales	0	0	0	0	0	0
LA	34	01	31	02	Remboursements	0	0	0	0	0	0
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	18 923	19 901	- 6 105	- 10 178	12 818	9 723
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
LA	01	06	00	02	(Nouveau) Provision mesures d'accompagnement péage kilométrique dans le cadre des mesures complémentaires	0	0	1 000	1 000	1 000	1 000
LA	72	01	00	02	Travaux d'aménagement des bâtiments administratifs dédiés au prélèvement kilométrique	0	134	0	0	0	134
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+134				
LA	74	01	00	02	Achat de biens meubles durables, y compris de matériel informatique	314	325	0	0	314	325
					Dont arrêté(s) de réallocation	+105	+105				
LA	74	02	22	02	(Nouveau) Provision pour prise en charge de la Région wallonne d'achat de biens meubles pour la Structure de Coordination de l'Information patrimoniale (SCIP)	0	0	100	50	100	50

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
LA	74	03	00	02 Applications informatiques - Acquisition et développement	1 117	888	0	0	1 117	888
				Dont arrêté(s) de réallocation	+1 117	+888				
				Totaux pour le Titre II.	1 431	1 347	1 100	1 050	2 531	2 397
				Totaux pour le programme 19.02.	20 354	21 248	- 5 005	- 9 128	15 349	12 120
				Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
				Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
				Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
				Totaux pour la division organique 19.	41 311	42 296	- 4 799	- 8 922	36 512	33 374
				Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—	—	—	—	—
				Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
				Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
				Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
				<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>						
				Division organique 32						
				<i>Provisions interdépartementales pour la programmation 2007-2013 des cofinancements européens</i>						
				Programme 32.01.						
				Cofinancements européens 2007 - 2013						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
PM	01	01	00	01 Cofinancements européens 2007 - 2013	0	77 763	0	0	0	77 763
				Dont arrêté(s) de transfert	0	-3 828				
PM	43	01	00	01 Subvention dans le cadre des dossiers de cofinancements européens	0	1 750	0	0	0	1 750
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	0	79 513	0	0	0	79 513
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
PM	81	01	00	01 Intervention financière dans le cadre des cofinancements européens 2007 - 2013	0	0	0	0	0	0
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>	0	0	0	0	0	0
				Totaux pour le programme 32.01.	0	79 513	0	0	0	79 513
				<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
				Totaux pour la division organique 32.	0	79 513	0	0	0	79 513
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés				
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation			
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs													
MA	01	01	00	02	<i>Division organique 33</i>								
					<i>Provision interdépartementale Plan Marshall 4.0</i>								
					Programme 33.02. Plan Marshall 4.0								
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>								
					Pôles de compétitivité - Recherche - Formation (Marshall 4,0)	8 260	7 128	0	0	8 260	7 128		
					Dont arrêté(s) de transfert	-27 740	-28 872						
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	8 260	7 128	0	0	8 260	7 128		
					Totaux pour le programme 33.02.	8 260	7 128	0	0	8 260	7 128		
					<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—		
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—		
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—		
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—		
					<i>Totaux pour la division organique 33.</i>	8 260	7 128	0	0	8 260	7 128		
<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—							
<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—							
<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—							
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—							

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2016

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordon-nateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				Division organique 34						
				<i>Provisions interdépartementales pour la programmation 20014-2020 des cofinancements européens</i>						
				Programme 34.01.						
				Cofinancements européens 2014 - 2020						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
PM	01	01	00	01 Cofinancements européens 2014 - 2020	298 088	67 631	442 800	- 6 900	740 888	60 731
				Dont arrêté(s) de transfert	-1 912	-869				
PM	43	01	00	01 Subvention dans le cadre des dossiers de cofinancements européens 2014-2020	0	0	0	0	0	0
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	298 088	67 631	442 800	- 6 900	740 888	60 731
				Totaux pour le programme 34.01.	298 088	67 631	442 800	- 6 900	740 888	60 731
				<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
				Totaux pour la division organique 34.	298 088	67 631	442 800	- 6 900	740 888	60 731
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
				Totaux généraux	13 070 596	12 876 821	728 173	224 377	13 798 769	13 101 198
				<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont programme d'investissement</i>	390 950	315 738	43 331	5 589	434 281	321 327
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	200 987	201 140	39 911	5 184	240 898	206 324
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	240 170	362 627	-43 036	-25 779	197 134	336 848
				<i>Vu pour être annexé au projet de décret</i>						